Ex Libris
C. K. OGDEN

2881.

CORRESPONDANCE

DE

PLUSIEURS PERSONNAGES

ILLUSTRES

DE LA COUR DE LOUIS XV.

CORRESPONDANCE

DE

PLUSIEURS PERSONNAGES

ILLUSTRES

DE LA COUR DE LOUIS XV,

Depuis les années 1745 jusques et compris 1774, époque de la mort de ce Monarque;

Faisant suite à la CORRESPONDANCE DE MADAME DE CHATEAUROUX;

Publiée par Madame GACON-DUFOUR.

TOME II.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,
Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue
Gît-le-Cœur, n°. 4.
1808.

CORRESPONDANCE

DE

PLUSIEURS PERSONNAGES

ILLUSTRES

DE LA COUR DE LOUIS XV.

LETTRE LX.

*Le comte de*** à M. de Chavigny.*

La marquise est dans la plus grande désolation. Sa fille vient de mourir presque subitement.

Tous les grands de la cour, sans en excepter les princes du sang, sauf le prince de Conti, ont été partager sa douleur.

Sa Majesté n'a pas montré, dans cette circonstance, un grand attachement pour sa favorite, et l'on est con-

2015342

séquemment étonné de l'empressement des courtisans auprès d'elle. Ce ne sont cependant que ceux qui ignorent que, si le roi n'a plus pour la marquise l'attachement qui l'a forcé d'en faire une grande dame, elle n'en a pas moins un très-grand ascendant sur son esprit, s'étant faite la surintendante de ses plaisirs.

Ce qui sera difficile à croire, et ce qui est pourtant de la plus exacte vérité, c'est la peine que prend cette femme de faire élever de jeunes filles qui sont douées d'une jolie figure, pour en former un sérail au roi! ! !

Ces jeunes filles sont prises dans la classe du peuple; et, pour une somme que l'on donne aux parens, ils abandonnent leurs enfans, qu'on leur assure devoir être bien établis.

Trois maisons de cette nature existent dans le quartier de Versailles, nommé

le Parc au cerf. Le Bel, un des quatre premiers valets de chambre du roi, est le surintendant de cette commission, et la marquise la gouvernante.

Lorsque le roi paraît ennuyé ou montre un peu d'humeur, l'on a soin de faire venir une de ces jeunes filles, qui, bien endoctrinée par madame de Pompadour, se prête à tous les caprices du monarque, et, le lendemain, il est d'une gaîté charmante. Indépendamment de l'outrage que cette institution fait aux mœurs, le calcul des sommes que cela coûte est effrayant. En effet, il faut payer cette foule d'entremetteurs en chef et en sous-ordre, allant recruter, jusqu'aux extrémités du royaume, des jeunes enfans, pour les amener à leur destination, et qu'on y joigne les sommes données à celles qui sont assez heureuses pour ne point charmer le mo-

narque ; cela, comme je le dis, est incalculable.

Eussions-nous jamais pensé que le monarque, que nous nous plaisions à admirer et à chérir, serait conduit par une femme de ce caractère ; qu'il la laisserait l'arbitre des décisions les plus importantes, et se contenterait, tandis qu'elle gouverne à sa place, de satisfaire ses sens, sans beaucoup s'embarrasser de ce qui en peut résulter pour le bien ou le mal de l'état ?

Le convoi de la fille de la marquise s'est fait avec la pompe usitée pour les personnes de la plus haute qualité. Elle a été transportée du couvent de l'Assomption, où elle est morte, à l'église des Capucines de la place Vendôme, où sa mère a acheté une chapelle pour la sépulture de sa famille. L'on a mis sur son tombeau cette *simple* épitaphe ;

« Ci-gît Jeanne-Alexandrine, fille » de messire Joseph Lenormand et » de Jeanne Poisson, marquise de » Pompadour, dame de Crécy, du- » chesse de Vaujour, etc., etc. »

Cette épitaphe a rappelé celle de sa mère, ou je crois plutôt qu'on l'a faite dans ce moment. Vous ne la connaissez sûrement pas, et je vous l'envoie.

Épitaphe de madame Poisson, mère de la marquise de Pompadour.

Ci-gît qui née dans le fumier,
Et voulant faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier
Et sa fille au propriétaire.

Le duc d'Aiguillon a fait merveilles en Bretagne. Il a débuté par engager les nouveaux états à déterminer le jour où l'on placerait la statue de bronze, que la province avait décernée

au roi en mémoire de ses victoires et de sa convalescence, lors de sa maladie à Metz.

Cette cérémonie s'est faite avec toute la magnificence qu'elle exigeait. Un courier est venu en apporter la nouvelle à Sa Majesté, qui, convaincue par cela que la province de Bretagne était contente et soumise, a voulu lui témoigner sa satisfaction en chargeant l'évêque de Rennes d'annoncer aux états qu'elle leur accordait la nomination des deux premières abbayes qui viendraient à vaquer, deux compagnies de cavalerie et des lettres de noblesse pour deux personnes qu'ils choisiraient.

Les trois ordres se trouvent ainsi récompensés. Le duc d'Aiguillon a acquis un grand crédit, quoiqu'il n'ait point pacifié les choses; mais il a eu

au moins le talent de prévenir des démarches violentes, et c'est beaucoup.

L'on parle du changement de tous les ministres, et de faire entrer le comte de Bernis dans le conseil.

Les personnes que l'on désigne pour les quatre départemens de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et des finances, étant en possession de l'estime publique, cela a donné lieu à une lettre qu'on a supposé écrite par un intendant de province à un maître des requêtes.

Cette lettre, en faisant tacitement l'éloge des personnes désignées, fait la censure de celles qui les ont précédées. Je vous en envoie une copie, vous en jugerez.

Lettre d'un intendant de province à un maître de requêtes à Paris.

« Tout est perdu, mon cher ami,

» les intendans sont avilis, les maîtres
» des requêtes sont moins que rien.
» On éteint toute émulation de s'a-
» vancer avec de l'argent. On étouffe
» une pépinière de grands hommes ;
» en un mot, on prend des secré-
» taires d'état partout où l'on croit
» trouver des gens capables de l'être.

» La grande naissance, les plus
» grandes dignités ne seront qu'un
» droit de plus à ces places. Comment
» l'état pourra-t-il subsister ?

» Il faut un noviciat et des degrés
» dans tous les états. Autrefois un
» homme achetait une charge de maî-
» tre des requêtes, il assistait au con-
» seil, on le chargeait de quelques
» rapports. Montrait-il du talent pour
» l'éloquence, on le faisait intendant.
» C'était alors que commençait l'hom-
» me d'état.

» Ministre ou plutôt monarque dans

» sa province, il s'habituait aux charmes
» du pouvoir arbitraire ; il s'accoutu-
» mait aux refus. Peu à peu il s'élevait
» au-dessus des préjugés de citoyen ;
» et, après avoir établi des chemins,
» fait et défait des portes de villes,
» parcouru des provinces, il arrivait
» tout formé, sachant tout, au mi-
» nistère. Il connaissait assez la guerre
» pour hasarder un plan de campagne
» et désavouer un général ; la marine
» assez pour démentir un vieux ma-
» rin et en croire un commis ; les fi-
» nances pour demander de nouveaux
» impôts. Il était assez consommé dans
» la diplomatie pour entrer dans le
» département des affaires étrangères ;
» et, pourvu qu'il reconnût les ambas-
» sadeurs et les entretînt un peu de
» leur pays, cela ne suffisait-il pas ?
» L'on a même vu souvent ces hom-
» mes, également propres à tant d'em-

» plois divers, passer rapidement de » l'un à l'autre ministère, avec la » même aisance et le même succès.

» Tout est changé, mon ami. L'on » appellera à la guerre un homme qui » aura blanchi dans les combats; on » le laissera maître de récompenser » dans les autres les mêmes services » qu'il aura rendus dans son tems. Ne » fût-ce que par amour-propre, il ne » manquera pas de les estimer.

» Pour les affaires étrangères, avec » un nom et du mérite, sans autre » apprentissage qu'une ambassade chez » les princes étrangers, des années » dans le secret de l'état, des négo- » ciations heureuses, un homme » pourra influer dans les destinées de » l'Europe.

» Il ne manquera plus, pour la » marine, que de tirer quelqu'un de » ses vieux guerriers, pour les enten-

» dre dire dans le conseil, avec un
» ton d'autorité : Cette flotte, qu'on
» veut faire partir, n'est pas à moitié
» équipée; ces colonies, dont vous
» parlez, vous sont inconnues; moi,
» j'y suis allez, je les connais. J'ai vu
» aussi cet officier, que vous accusez
» injustement, combattre à mes côtés; c'est un brave homme, je suis
» sa caution. Ce commissaire est un
» insolent et peu véridique dans ses
» rapports. Ce commis est un fripon.
» Vous concevez facilement, mon
» cher ami, tout le désordre qui part
» de ce principe: Chaque ministre,
» que son talent aura fait nommer,
» apportera dans son département
» l'esprit et l'amour de son corps. Au
» lieu que nous, qui ne tenons à rien,
» qui sommes toujours neutres, toujours indifférens, ne pouvons être
» suspects.

» Si l'on récompense toutes les bel-
» les actions, cela deviendra ruineux
» pour l'état, et le roi n'est pas assez
» riche pour payer les membres qu'on
» aura perdus à son service.

» Par une suite de ce système, il
» faudra supprimer les survivances;
» alors les soins et l'habileté des
» pères seront inutiles pour les en-
» fans. Il faudra suivre les mêmes
» traces, faire le même chemin, ac-
» quérir les mêmes qualités. Que de
» temps perdu !

» Le brillant de la cour ne peut se
» soutenir que par les affaires. Cela
» est démontré. Et, si tout se fait selon
» les règles de la justice, qui voudra
» payer le crédit ?

» Madame la duchesse une telle,
» M. le comte de.... vont perdre cent
» mille écus par an, et leurs amis à
» proportion. Ajoutez à tous ces maux,

» l'orgueil et la fierté de cette no-
» blesse que nous avions occasion de
» mortifier, occasion que nous fai-
» sions naître même dans le besoin.

» Qui voudra désormais languir
» dans nos antichambres et ramper
» devant nos commis? Il faudra que
» madame l'intendante soit fort hon-
» nête si elle veut avoir des fem-
» mes dans sa société. Si elle n'est
» que jolie, elle n'aura que des
» amans.

» Pour nous, quelle peut être notre
» perspective? A quoi bon chercher
» le fort et le faible d'une province?
» A quoi sert d'en rendre le compte
» le plus flatté? de dire toujours : Le
» pays est peuplé, les terres sont fer-
» tiles, le commerce est florissant,
» vous pouvez augmenter les impôts,
» qui eux-mêmes augmenteront l'in-
» dustrie. Tant de soins ne nous mè-

» neront qu'à vieillir intendant de
» police et des finances. *Monseigneur*
» en province, à peine *monsieur* à la
» cour ! Avec tous ces beaux titres,
» imposez quelque chose de nouveau,
» fût-ce pour le plus agréable de vos
» convives, ou le plus commode de
» vos amis, on criera à l'injustice.
» Vous emprisonnerez, le comman-
» dant s'en mêlera; vous écrirez en
» cour et lui aussi, il gagnera et vous
» serez bafoué. Vous rendrez une or-
» donnance, le parlement la cassera;
» vous demanderez des lettres de ca-
» chet, vos amis ne seront plus en
» place; qui vous écoutera?

» Vous êtes bien heureux, mon
» ami! vous avez appris à monter à
» cheval et à faire des armes au lieu
» d'apprendre le droit.

» Vous êtes jeune; nous allons in-
» dubitablement avoir la guerre, je

» vous conseille de vendre au plutôt
» votre charge si vous trouvez quel-
» que sot qui l'achète. Faites votre
» équipage, soyez des premiers en
» campagne; avec de la valeur et de
» la patience vous pourrez parvenir
» un jour aux honneurs et à la gloire
» que vous désirez; si tant est que
» les honneurs vaillent qu'on les re-
» cherche, depuis que pour les obte-
» nir il faut les mériter.

» Pour moi, mon ami, qui n'ai
» étudié ni le droit ni l'escrime, je
» vais, comme un vrai sage, un philo-
» sophe, me retirer dans mon châ-
» teau. Heureusement que, de mon
» règne, j'ai fait faire un beau chemin
» pour y arriver. Le pont n'était pas
» en face de l'avenue, j'en ai fait faire
» un beaucoup plus beau. La maison
» d'un particulier m'offusquait, je l'ai
» culbutée. J'ai fait *écrêter* une mon-

» tagne et sauter un rocher. Dix à » douze hommes ont péri dans cette » mine qui est au bout de mon » jardin ; leurs femmes et leurs en- » fans périssaient de misère, ils » m'ont fait pitié, je les ai fait mettre » à l'hôpital.

» Il me manque encore un champ » pour arrondir mon jardin. J'aurai » bien, je pense, le crédit de me » le faire adjuger : c'est la moindre » chose qu'on puisse accorder à un » intendant qui se retire. »

L'auteur de cette lettre, ainsi que vous le pensez bien, ne l'a pas signée ; néanmoins l'on ne doute point qu'elle ne soit d'un homme qui connaît toutes les intrigues de la cour. Les soupçons planent sur plusieurs individus ; mais comme il serait très-dangereux de les nommer, attendu qu'ils

ne ridiculisent que les ministres, l'on se garde d'en désigner aucun.

La cour vient de prendre le deuil. Madame la duchesse du Maine est morte. Elle est regrettée de ses amis, de tous les savans, mais peu du roi, qui ne lui a jamais pardonné la conspiration d'Espagne.

LETTRE LXI.

*Le comte de *** au Provincial.*

Je m'empresse, mon cher compatriote, de vous faire part de la sage résolution du conseil en faveur des protestans. Vous avez tous beaucoup d'obligation à l'évêque de Montpellier et au duc de Richelieu, qui l'ont emporté sur les évêques d'Alais et d'Usès. *La réhabilitation de vos mariages*

est accordée; il est convenu qu'on fermera les yeux sur vos assemblées, et que les curés attesteront vos mariages comme contrats civils.

M. de Richelieu, secondé par MM. de Belle-Isle, Paulmi et l'évêque de Montpellier, a répondu à l'évêque d'Alais, osant demander encore des troupes contre les protestans qui adressaient leur supplique au roi : *qu'il était bien étonnant qu'on prétendît que des Français, à qui l'on contestait le droit de se retirer, à qui l'on refusait le titre de citoyen, qui ne pouvaient être légitimement époux ni pères, ne pouvaient pas s'adresser au monarque pour réclamer contre une telle injustice. Ils sont Français, Sire,* s'est-il écrié, *M. de Paulmi peut attester leur bonne conduite; et moi-même, Sire, je puis assurer à Votre Majesté que lors de la tenue des états,*

les amis et parens des protestans ont contribué de tous leurs moyens à faire adopter les propositions du conseil.

L'évêque d'Uzès a voulu répliquer à M. de Richelieu ; mais MM. de Belle-Isle et de Paulmi ont si bien démontré au roi qu'il était de sa justice de faire droit à vos réclamations, que Sa Majesté s'est enfin décidée en votre faveur.

Le courier part à l'instant ; je n'ai que le tems de vous assurer de mon sincère attachement.

LETTRE LXII.

*M. de Chavigny au comte de ***.*

Vous allez encore être étonné, M. le Comte, que ce soit moi, résidant à soixante lieues de la capitale, qui vous apprenne les traités projetés, d'une part, entre l'impératrice d'Autriche et la France, et de l'autre, entre le roi de Prusse et l'Angleterre.

Pour faire cesser votre surprise, je vous dirai que le duc de Nivernais, qui m'accorde son amitié, m'a fait l'honneur de venir me voir en allant en Prusse, désirant que je l'instruisisse du caractère de Frédéric, qu'il présumait que je devais connaître ayant fait un assez long séjour à la cour de ce monarque.

Sachant aussi l'attachement que je porte au roi et à ma patrie, il m'a fait part du projet de traités, et combien il avait d'opposans.

Quoique je sois loin d'approuver la conduite de M. d'Argenson dans beaucoup de circonstances, il est bien certain que si j'eusse été au conseil, je me serais rangé de son avis, étant persuadé que nous serions mieux servis par le roi de Prusse que par la reine de Hongrie, qui conserve toujours dans son ame cette haine qui divise les deux nations.

Le plan du roi de Prusse est prudent et réfléchi; il eût donc été sage de l'adopter et d'écouter les objections de M. d'Argenson, qui a grande raison de dire que la guerre continentale étant inévitable, on doit désirer de la commencer avec avantage, ce qui serait, si l'on suivait les plans de la

Prusse. Alors on déconcerterait la lenteur autrichienne, et l'on ôterait à la reine de Hongrie la possibilité d'être utile à l'Angleterre.

Je sais aussi que c'est contre l'avis du comte de Bernis que l'on écoute les propositions du comte d'Astemberg, et que, par une politique très-adroite, la reine de Hongrie a su mettre dans ses intérêts madame de Pompadour, qui veut, à tout prix, satisfaire cette souveraine et contrarier le roi de Prusse, qui fait (ce dont elle est instruite), fort peu de cas de sa faveur et de son pouvoir.

Que veut la reine de Hongrie dans le traité qu'elle propose ? Se servir de l'alliance de la France pour tâcher de reprendre au roi de Prusse la Silésie. Ce monarque, peu affermi dans cette nouvelle possession, peut raisonnablement craindre que ces deux grandes

puissances, secondées par la Russie, ne l'attaquent et n'entament ses propres Etats. Il est donc naturel que, pour éviter ce malheur, il cherche à consolider son alliance avec la France, et que, dans le cas d'un refus, il se ménage celle de l'Angleterre, les troupes de l'électorat de Hanovre pouvant faire une diversion avantageuse pour lui.

Je crains bien que le duc de Nivernais ne réussisse point dans sa médiation, à moins que la proposition très-adroite du comte de Bernis, et venant à être connue du roi de Prusse, il ne conserve encore l'espoir de notre alliance.

Il est certain que si l'Autriche, d'après la demande de M. de Bernis, signait avec la France le traité d'union qui garantit leurs Etats respectifs, et que ceux du roi de Prusse y fussent compris, les choses pourraient chan-

ger de face ; mais il faudrait rassurer le roi de Prusse sur les intentions de la reine de Hongrie, et que cette souveraine consentît à conserver la neutralité avec l'Angleterre, et ratifiât (eu égard aux événemens survenus) le traité de paix entre elle et le roi de Prusse.

Vous êtes lié intimement avec le comte de Bernis, faites-lui part de mes réflexions, et engagez-le à mettre de la célérité ; car je connais assez sa majesté prussienne pour vous assurer que, tandis qu'on passera le tems en France à délibérer, elle agira.

M. de Nivernais m'a promis de me faire part de sa négociation en Prusse ; dans le cas où il réussirait, je vous en instruirai à l'instant.

LETTRE LXIII.

Le comte de Bernis à M. de Chavigny.

Notre ami m'a fait part de vos réflexions judicieuses. Le cas que je fais de votre estime m'engage à vous rendre compte de mes efforts pour éviter à la France une guerre que je n'envisage qu'avec effroi.

Je suis presque le seul qui me soit opposé au traité avec l'Autriche.

Le plan proposé par la reine de Hongrie était si séduisant, que le roi ne doutait pas de l'approbation du conseil. Cependant MM. de Puisieux et Saint-Séverin pouvant être blessés d'un traité qui était la rectification de celui qu'ils avaient signé à Aix-la-Chapelle, et le comte d'Argenson, pour faire

prévaloir son ministère et être contraire à madame de Pompadour, devant être du conseil, Sa Majesté, pour éviter des contradictions qui la fatiguent toujours, a arrêté que cette grande affaire ne serait point discutée en plein conseil, mais serait présentée à un comité composé de MM. Machaut, Rouillé, Sechelles et Saint-Florentin. Le roi a exigé que je m'y trouvasse; c'est alors que je proposai le traité d'union et de garantie, qui fut adopté unanimement.

Je suis encore aujourd'hui convaincu que, sans la lenteur de M. le comte d'Aubterre qui, feignant de ne pas entendre, ou n'entendant pas réellement les propositions du cabinet de Versailles, a envoyé deux couriers consécutifs pour demander de nouvelles instructions, cette proposition eût été acceptée. Cette convic-

tion est d'autant mieux fondée, que la reine de Hongrie n'a fait que de faibles difficultés pour la garantie des états de Prusse, se trouvant apparemment satisfaite d'être à couvert des hostilités de la France.

Ces lenteurs ont inspiré de la défiance au roi de Prusse ; et le cabinet autrichien s'étant décidé à acquiescer à la demande de la France, le traité allait être signé, lorsque l'on a appris que le roi de Prusse venait de conclure son alliance avec l'Angleterre. Alors la reine de Hongrie a demandé à la France que, si elle persistait dans la garantie des états de Prusse, les Pays-Bas fussent aussi garantis.

Ne trouvant rien que de juste dans cette demande, qui pouvait encore suspendre la guerre, je l'appuyai de toutes mes forces. Mais M. de Machaut, endoctriné par les amis de la

reine de Hongrie (1), fit une proposition si peu loyale, qu'il était, j'en suis certain, persuadé que l'humeur qu'elle causerait au roi et au conseil, déterminerait à signer une alliance offensive, ainsi que cela fut proposé sur-le-champ.

J'observai qu'il me paraissait dangereux d'accorder à la cour de Vienne plus qu'elle n'exigeait elle-même; qu'il était à craindre d'ailleurs que, si la guerre s'engageait, que tout le fardeau n'en retombât sur nous; que nous n'avions point de généraux en qui l'armée eût de confiance, et que le mauvais état de nos finances nous forçait à ne prendre des

---

(1) M. de Bernis, qui avait des obligations à Madame de Pompadour, évita de la désigner.

mesures offensives, que dans le cas où nous y serions contraints.

Je demandai que le traité fût secret, persuadé que le roi de Prusse, qui sûrement est bien armé, *et ne doutant pas que l'offensif ne suivît de près le défensif*, profiterait de sa situation pour attaquer la reine de Hongrie.

Le comte d'Argenson a été seul de mon avis, et le traité a été rendu public ce matin.

M. le duc de Nivernais a adressé des plaintes au roi de Prusse sur son traité avec l'Angleterre. Il lui a répondu « que ce traité n'avait rien de contraire à celui qu'il avait avec la France; qu'il était même prêt de le renouveler, et qu'il ne trouverait pas mauvais qu'elle en fît un, de son côté, avec la cour de Vienne. » Il est clair, d'après cette réponse, que le roi de

Prusse n'ignore pas que ce nouveau traité est conclu.

M. le duc de Nivernais revient ; le marquis de Vallory le remplace, sans autre instruction que de surveiller la conduite d'un prince qui se laisse difficilement pénétrer.

Le duc de Duras, par un zèle mal entendu, a forcé la cour de le rappeler ; c'est le comte d'Aubterre qui le remplace à Madrid.

Le marquis de Stainville va à Vienne à la place du comte d'Aubterre. Ce choix doit plaire à la reine de Hongrie, et déplaire à ceux qui craignent l'influence de cette princesse. M. de Stainville étant son ancien sujet et son pensionnaire.

Le roi m'honorant d'un peu de confiance, j'aurais besoin que votre excellence fût plus près de la cour,

vos avis pouvant m'être d'une grande utilité.

LETTRE LXIV.

*Le Provincial au comte de****

Nous venons d'apprendre, par un vaisseau qui s'est sauvé du port de Lisbonne, l'accident terrible arrivé à cette malheureuse ville.

Nous avions senti quelques secousses de tremblement de terre, et nous attendions avec effroi des nouvelles des pays avoisinant les côtes.

Le vaisseau portugais n'a précédé que de quelques heures le courier d'Espagne, qui est venu annoncer les mêmes désastres. La petite ville de Sétubal est presque détruite. D'autres ont été très-endommagées, et la mer,

s'étant élevée au-dessus de la chaussée de Cadix, a englouti tout ce qui se trouvait sur le chemin.

Ces nouvelles affligeantes, jointes à la certitude de la signature du traité avec l'Autriche alarment tous les bons Français.

Le commerce est dans une stagnation, qui fait craindre que beaucoup de maisons ne soient forcées de manquer.

A la suite de ces inquiétudes, l'on entrevoit une augmentation d'impôts ; et Dieu sait comment on pourra les payer, la province étant déjà chargée au-delà de ses forces.

J'attends de vos nouvelles avec beaucoup d'impatience pour confirmer les craintes de mes compatriotes, ou, ce qui serait beaucoup plus agréable, pour les rassurer.

L'on dit ici que déjà la guerre est

commencée ; que les Anglais nous ont battus, et se sont emparés d'un grand nombre de nos vaisseaux. L'on va plus loin, l'on assure que le traité avec l'Autriche est rompu ; que la reine de Hongrie n'a montré tant de franchise que pour mieux tromper le roi de France, et qu'une inimitié qui existe entre les deux nations depuis François Ier. et Charles-Quint, n'a pu faire place aussi promptement à une amitié sincère.

Voilà, mon cher comte, comme on nous console.

Je vous avouerai que mes réflexions personnelles me font ajouter quelque croyance à ces nouvelles ; et je vous déclare que je ne suis pas encore revenu de l'étonnement que m'a causé cette alliance, que les Anglais ont grande raison d'appeler *monstrueuse*.

Ce qui est bien plus affligeant,

et fait craindre des résultats malheureux, c'est la légèreté avec laquelle elle s'est formée, et surtout quand on a la certitude que l'Europe va s'embraser de nouveau, parce que le roi de Prusse a fait de mauvaises plaisanteries sur le compte de madame de Pompadour. Alors on rougit d'être gouverné par un roi qui montre autant de faiblesses, et l'on est fondé à craindre que les opérations subséquentes ne soient pas traitées avec plus de prudence.

L'admission de M. le comte de Bernis au conseil, avait fait renaître l'espoir, surtout dans l'esprit de ceux qui connaissent ses intentions pacifiques.

Il n'a donc pas de crédit auprès du roi?

La marquise lui a-t-elle retiré ses bonnes graces en raison de son opposition au traité?

Répondez-moi sur tous ces articles, et comptez éternellement sur mon amitié.

LETTRE LXV.

Monsieur de Chavigny au comte de Bernis.

L'idée seule de pouvoir vous être utile, M. le Comte, me détermine à quitter la Lorraine ; mais, je vous déclare, ainsi que je l'ai déjà fait à notre ami, que rien dans le monde ne m'engagera à accepter aucune place.

Je connais trop bien le caractère du roi pour hasarder un conseil qui contrarierait les projets de ses favoris.

Sa Majesté, je le sais depuis longtemps, veut le bien ; mais elle n'a pas la force de l'ordonner; et quand on est

convaincu, comme je le suis, qu'aucune des décisions de son conseil ne lui sont présentées qu'après avoir été discutées en présence de la favorite, qui, lorsqu'elle a approuvé, s'empare de l'esprit de Sa Majesté, et la fait consentir à l'avance aux propositions qui lui sont faites, il est impossible d'espérer qu'un conseil salutaire sera écouté.

Savez-vous, M. le Comte, pourquoi l'alliance avec l'Autriche est généralement improuvée ? c'est parce qu'on n'ignore point que les premières ouvertures ont été faites, par le comte d'Astemberg, à madame de Pompadour, à sa petite maison de Babiole; et, quoiqu'on vous sache gré de l'opposition que vous y avez apportée, on vous blâme néanmoins de vous être trouvé en tiers à cette conférence.

Ne croyez pas que l'enthousiasme du conseil en faveur de cette alliance en ait imposé à ceux qui connaissent parfaitement nos ressources et nos moyens de défense.

L'on se demande pourquoi n'ayant d'ennemis déclarés que l'Angleterre, nous avons, par notre conduite imprudente, forcé le roi de Prusse de rompre avec nous? N'était-il pas plus sage de laisser la reine de Hongrie faire un traité avec l'Angleterre, et de resserrer nos liens avec la cour de Prusse ?

L'on veut, dit-on, s'emparer de l'électorat de Hanovre. Cela n'était-il pas plus facile en combattant avec le roi de Prusse ?

Je le répète, M. le Comte, notre intérêt exigeait que nous entretinssions notre union avec la Prusse; et, puisque le conseil du roi est dans l'usage

de toujours temporiser, il fallait entamer avec la reine de Hongrie une négociation qui aurait retardé sa jonction avec l'Angleterre, et nous aurait laissé le tems de porter toutes nos forces contre notre véritable ennemi.

Je fais des vœux sincères pour que cette guerre soit heureuse; mais j'entrevois qu'elle sera longue.

Mon projet est, M. le Comte, de passer l'été à Plaisance. Depuis longtems je le promettais à M. Duverney; vous avez accéléré ma résolution.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Comte, etc.

LETTRE LXVI.

M. de Chavigny à M. Duverney.

Je suis loin de vous blâmer, mon cher Duverney, de votre résolution de continuer les fournitures de l'armée; mais avez-vous bien réfléchi aux difficultés qui vont naître sous vos pas, étant en si grande opposition avec M. d'Estrées?

Vous pouvez être assuré qu'il ne concertera jamais ses opérations avec vous; qu'il en résultera que vous ferez expédier des munitions à tel endroit, pensant que l'armée y séjournera, tandis qu'elle sera d'un côté opposé.

Si le général est victorieux, il exaltera le courage des troupes qui, man-

quant de tout, se sont couvertes de gloire, et le munitionnaire général, homme estimable, plein de ressource, et qui a prouvé qu'il entendait mieux la guerre que la plupart de nos généraux, sera sacrifié, et même en définitif on se croira dispensé de le payer, puisque les munitions auront été inutiles à l'armée.

Voilà, mon cher Duverney, ce que je crains pour vous, et l'amitié de la marquise ne me rassure point du tout.

Je serai, puisque vous le voulez, le maître à Plaisance pendant votre tournée ; mais je vous recommande, au nom de notre amitié, de charger MM. de Lille et Bourgade de vous représenter à l'armée pendant votre absence. Vous concevez de quelle importance il est pour vous que les munitionnaires en sous-ordre vous soient dévoués, et incapables de se prêter à

aucune manœuvre qui pourraient vous perdre.

LETTRE LXVII.

*Le comte de *** au Provincial.*

Rassurez-vous, mon cher compatriote ; heureusement les nouvelles qu'on vous a débitées sont fausses. Nous sommes au contraire victorieux.

Le maréchal de Richelieu est à Minorque, dont il s'est emparé. L'on ignore les détails ; mais la nouvelle est certaine ; je l'ai lue dans un billet que le maréchal a écrit à M. Duverney : je vous en envoie copie.

Billet du maréchal de Richelieu à M. Duverney, daté de la citadelle de Minorque.

« Je vous dois, à bien des titres, » mon cher Duverney, les premières » nouvelles de mon arrivée à Minor- » que.

» Dumesnil, chargé de rendre » compte au roi des détails de notre » opération, part demain. J'ai grand » plaisir, quoique fort à la hâte, à » vous renouveler l'assurance de ma » tendre amitié.

» Faites, je vous prie, mes compli- » mens à M. votre frère, et dites-lui » que je vous ai prié de lui faire » part de cette bonne nouvelle. C'est » M. de Moncourt que j'envoie en » courier. »

M. de Moncourt a rendu compte à M. Duverney d'une anecdote qui ho-

nore autant le maréchal qui a conçu une idée aussi sublime que le soldat qui l'a appréciée.

M. de Richelieu ayant en vain défendu aux soldats de s'enivrer, et en ayant même fait punir quelques-uns pour l'exemple, a fait proclamer une ordonnance, quelques jours avant l'attaque de Minorque, par laquelle il déclarait qu'*aucun soldat qui serait trouvé ivre n'aurait l'honneur de monter à la tranchée.*

Cette menace a produit l'effet qu'il en attendait. Jamais prédicateur ne fit tant de conversions à la fois. La sobriété est devenue la vertu favorite des soldats.

La déclaration de guerre du roi de la Grande-Bretagne n'a été publiée qu'après l'attaque de Minorque. Il semble qu'il veuille faire croire aux puissances de l'Europe qu'il ne s'est

déterminé à nous faire la guerre que pour réprimer cette agression.

M. de Moncourt nous a dit aussi que le général Blackeney, gouverneur du fort Saint-Philippe de l'île de Minorque, avait écrit au maréchal de Richelieu, au commencement du débarquement, pour lui demander *ce qu'il venait tenter*, ignorant, disait-il, *qu'il y eût une rupture entre son maître et celui de son excellence.*

Monsieur de Richelieu lui a répondu *qu'il avait débarqué avec son armée pour agir envers les possessions des Anglais de la même manière que les vaisseaux de sa majesté britannique en avaient agi envers ceux du roi de France.*

La cour de Versailles n'a fait proclamer la déclaration de guerre contre l'Angleterre, que postérieurement aussi à la prise de Minorque ; mais en cela

elle avait une raison politique. L'Angleterre avait réclamé auprès de la république de Hollande l'exécution d'un des articles du traité, portant *que toutes les fois que le roi de la Grande-Bretagne serait attaqué, la république de Hollande lui fournirait des secours.*

M. d'Affry, qui est envoyé en Hollande, a représenté aux Etats que cet article du traité ne les contraignait que dans le cas où l'on attaquerait l'Angleterre; que, dans le cas présent, c'était la France qui était sur la défensive, puisque l'Angleterre avait commencé les hostilités, et qu'il requerrait, au nom du roi de France, la neutralité des Etats. Il leur a promis que le territoire de la république de Hollande serait à l'abri de toute insulte de la part des troupes françaises, et leur a communiqué confidentiellement la promesse

de neutralité consentie en leur faveur par la reine de Hongrie et le roi de France.

La flotte commandée par le marquis de la Galissonière, doit être maintenant sortie du port : on conçoit les plus grandes espérances, fondées sur la bravoure et le savoir de cet amiral.

LETTRE LXVIII.

*Le comte de *** à M. de Chavigny.*

Je ne veux pas que votre excellence soit sans cesse enfoncée dans la politique, et que le séjour de Plaisance devienne très-*déplaisant* pour vos amis, qui, lorsqu'ils vont vous visiter, vous trouvent toujours un air soucieux et pensif : en conséquence, pour vous décider un peu, je vais vous faire part

de ce qui se passe entre le maréchal de Richelieu et la marquise.

Vous savez que cette dame est absolument opposée au maréchal, qu'elle le déteste, qu'elle a été furieuse de le voir commander, qu'elle a cherché tous les moyens de faire manquer son expédition, et que, quand nous eussions dû perdre tous les hommes qui accompagnaient M. de Richelieu, elle n'en aurait regretté aucun, pourvu que celui qu'elle déteste n'eût pas échappé.

La marquise est constante dans sa haine, car celle qu'elle porte au maréchal date du commencement de son illustration.

M. de Richelieu, sans la braver ouvertement, hasarda des propos légers pour tâcher de la faire regarder par le roi, comme une bourgeoise déplacée, avec laquelle il avait une galanterie de

passage, et n'étant pas faite pour subsister dignement à la cour.

Binet, son confident intime et son parent, la prévint alors de tâcher de se concilier le duc, dont elle n'obtiendrait pas facilement le renvoi; elle dissimula donc, mais elle n'en a pas moins conservé un profond ressentiment qu'elle laisse échapper à chaque circonstance qu'elle croit favorable.

Le motif de sa haine pour le maréchal ne devrait pas le regarder seul, car ce fut long-tems l'opinion générale de la cour, et il semblait enfin que la place de maîtresse du roi exigeait naissance et illustration. Mais revenons à la conduite actuelle de la marquise.

Le roi étant dans l'enthousiasme de la prise de Minorque, il n'eût pas été convenable que sa favorite en montrât de l'humeur. Voulant que Sa Majesté sût l'intérêt qu'elle prenait

aux succès de ses armes, elle a écrit au maréchal de Richelieu une lettre charmante. Le maréchal l'a envoyée à madame de Lauraguais, qui, autant pour prouver que le maréchal est en grande faveur, que pour satisfaire la marquise, qui désire que le roi sache cette démarche de sa part, la montre à qui veut la lire.

Pour ceux qui connaissent les personnages et le degré d'estime qu'ils se portent, elle est très-plaisante; vous en jugerez, je vous en envoie une copie.

Lettre de madame la marquise de Pompadour au maréchal de Richelieu, à Minorque.

« Je ne veux pas être la dernière à » vous complimenter, monsieur le » maréchal, de votre incroyable expé- » dition. Vos amis avaient bien raison

» de dire que rien ne vous était im-
» possible.

» Après une aussi belle conquête
» que celle de Minorque, le nom de
» *Minorquin* doit vous être donné; je
» veux être la première à vous en qua-
» lifier, et suis persuadée que la pos-
» térité le confirmera.

» Votre fils a été reçu du roi comme
» il devait l'être en apportant une aussi
» heureuse nouvelle, et il doit retour-
» ner bien satisfait de sa réception.

» Sa Majesté ne parle que de vous,
» et je vous prie de croire que je pu-
» blie et confirme tous les éloges
» qu'elle vous donne.

» L'on doit vous envoyer incessam-
» ment l'état des graces que le roi
» accorde à votre armée.

» Tout le monde, ici, prône vos suc-
» cès, et ceux qui ne vous aiment pas,

» ne peuvent disconvenir qu'ils sont » étonnans.

» On dit qu'une certaine dame s'est » trouvée mal en les apprenant ; je ne » suis pas aussi sensible qu'elle, mais » je n'en partage pas moins votre » gloire.

» Adieu, mon cher *Minorquin !* » vous êtes bon soldat, bon général ; » vous gagnez des victoires, vous sub- » juguez les femmes ; on ne peut réu- » nir plus de moyens d'être cher à tout » le monde. »

Comment trouvez-vous cette lettre ? Il faut convenir que la marquise a bien saisi l'esprit de la cour, et qu'elle sait dissimuler tout comme un autre.

Je me propose d'avoir le plaisir de vous voir après-demain.

Chargez-vous, je vous prie, de mes complimens pour votre hôte.

P. S. J'oubliais de vous faire part

d'une petite aventure arrivée hier à la toilette de la marquise, en présence *de toute sa cour.*

Dagé est le coiffeur en vogue; tout le monde veut être coiffé par lui, et la marquise le protège beaucoup. Hier donc madame de Pompadour, entourée d'un nombre prodigieux de courtisans, demanda à Dagé ce qui lui avait attiré sa grande célébrité : *C'est, madame,* répondit-il, *parce que je coiffais l'*AUTRE (1). La marquise a froncé le sourcil, et les courtisans se sont mordu les lèvres. Le pauvre Dagé pourra bien perdre son crédit. Hier, dans tous les cercles, on se demandait : vous savez, l'*autre?*

---

(1) Dagé voulait indiquer madame de Châteauroux.

LETTRE LXIX.

Monsieur Duverney au maréchal de Richelieu.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

JE crois que je n'ai pas besoin de vous parler du plaisir que m'a fait le billet que M. de Moncourt m'a remis de votre part.

Je commençais à avoir besoin de ce soulagement, car votre traversée m'a fatigué autant et plus long-tems que tout votre monde, puisqu'elle a duré douze jours de plus pour nous que pour vous.

Si mon premier mouvement de joie, en apprenant la prise du fort Saint-Philippe de Minorque, a été pour mon pays, le second a été pour vous. C'est

le moment le plus glorieux de votre vie, et je vous suis trop attaché pour n'y pas prendre la plus grande part.

Toutes les circonstances du terme de votre expédition y ajoutent des avantages sans nombre, et vous jouissez de celui de les avoir procurés.

Mon frère a été aussi sensible que moi à votre attention, et notre reconnaissance est égale ; mais il est impossible qu'elle soit plus grande que celle que vous inspirez à toute la France, qui avait besoin d'une vengeance aussi signalée que celle que vous venez de lui procurer.

Venez promptement recueillir dans la capitale le fruit d'un exploit où vous vous êtes conduit en bon citoyen et en grand général.

La crainte de voir manquer votre expédition avait même gagné vos amis, et certains propos répandus avaient

fait une impression défavorable dans le public. Au surplus, je serais fâché pour vous qu'on eût pensé différemment dans ce pays-ci ; vous en auriez moins de gloire, ainsi que ceux qui ont eu l'honneur de combattre sous vos ordres.

Je suis avec un respectueux attachement, M. le maréchal, etc., etc.

LETTRE LXX.

*Le comte de *** au Provincial.*

POUR vous éviter l'inquiétude et l'ennui d'entendre raconter de mauvaises nouvelles, je m'empresse, mon cher compatriote, de vous annoncer la prise du port Mahon. C'est encore le maréchal de Richelieu qui a eu cette gloire.

M. le marquis de la Galisonière a contribué à ce succès, en battant et en mettant en déroute la flotte de l'amiral Bing.

Ces victoires multipliées ont attéré l'Angleterre, et ont répandu l'allégresse en France. On se livre à Paris à une joie immodérée.

Le maréchal de Richelieu a envoyé le duc de Fronsac, son fils, à Compiegne, où est maintenant la cour, pour apprendre au roi cette heureuse nouvelle, et demander des récompenses pour ceux qui l'ont si bien secondé.

Le roi a donné sur-le-champ au duc de Fronsac la survivance de premier gentilhomme de la chambre.

Le prince de Beauveau et le comte de Maillebois sont nommés cordon-bleu.

Le comte de Lagnon est gouverneur

de Minorque, sur le pied de grand gouvernement.

M. de Laval a douze mille livres de pension, dont moitié réversible pour madame de Laval.

Les autres faveurs demandées par le maréchal, et accordées par le roi, ne sont pas encore publiques. Mais ce qui vous paraîtra bien extraordinaire, et ce qui étonne tout le monde, c'est que le vainqueur de Minorque et de Mahon ne puisse obtenir de venir jouir de sa gloire à la cour et dans la capitale, sans doute parce que l'on craint que l'enthousiasme des Parisiens ne soit trop vif, et que la cour n'en conçoive de la jalousie. N'importe quel en soit le motif, il est de fait qu'il a demandé la permission de venir en cour et qu'elle lui a été refusée.

L'Angleterre amuse l'Espagne en feignant de désirer qu'elle devienne

médiatrice entre elle et la France ; mais elle n'a d'autres vues que d'empêcher la réunion de sa marine avec la nôtre. Pendant ce tems, elle sollicite le roi de Prusse d'agir ouvertement contre nos alliés.

Nous hésitons de nous emparer de l'électorat de Hanovre, par respect pour le traité de Westphalie, dont nous sommes garans ; et Frédéric fait, dit-on, marcher un corps de soixante mille Prussiens, commandés par le prince de Brunswick, en Saxe. On assure même qu'il s'est déjà emparé de Leipsik : cela mérite confirmation. Mais si cela est, M. de Bernis avait donc raison de dire que la guerre continentale était inévitable.

L'on dit aussi que le conseil aulique de l'empereur d'Autriche a déclaré le roi de Prusse perturbateur de la paix publique et rebelle.

Qui se chargera de lui notifier cette déclaration? Il faut pour cela avoir comme lui cent cinquante mille combattans à ses ordres, et être aussi bon général.

LETTRE LXXI.

M. Duverney à M. de Chavigni.

Je vous envoie un courier extraordinaire, qui arrivera deux jours avant celui de l'ambassadeur, et qui vous donnera le tems de concerter avec M. le comte de Bernis les moyens à prendre pour arrêter les conquêtes du roi de Prusse, qui n'a pas voulu attaquer la France, mais s'en est pris à ses alliés.

Frédéric vient de s'emparer de tout l'électorat de Saxe; il a en même

tems publié un manifeste, portant « qu'il s'est trouvé forcé à cette en» treprise pour prévenir les projets » hostiles de ses ennemis; que l'im» pératrice reine ayant commencé à » faire des armemens, il a dû conce» voir des craintes; que néanmoins la » paix et la guerre sont entre les mains » de l'impératrice; qu'elle n'a qu'à » donner une déclaration nette, pré» cise et sans ambiguité sur les mo» tifs de ses appareils militaires, et que » la tranquillité publique se rétablira. »

Il a protesté, au surplus, qu'il ne regardait les états de Saxe que comme un dépôt qu'il remettra au roi de Pologne, aussitôt qu'il le pourra, sans exposer ses propres états.

Le roi de Pologne avait tenté de proposer au roi de Prusse une neutralité qui pût le rassurer. Mais Frédéric a répondu avec fierté « que ce que

proposait l'électeur de Saxe ne lui convenait pas, et qu'il n'avait aucune convention à faire. »

Il s'est rendu avec la diligence que vous lui connaissez, à l'entrée de la Bohême pour attaquer les Autrichiens, et les empêcher de venir au secours des Saxons.

On rend compte de beaucoup d'autres nouvelles qui seraient trop longues à vous être dites, et qui retarderaient le courier.

Je prie votre excellence de recevoir l'assurance de mon sincère attachement.

LETTRE LXXII.

M. de Chavigni à M. Duverney.

VOTRE lettre, mon cher ami, m'a causé plus de chagrin que de surprise. Je l'ai communiqué au comte de Bernis; il est furieux contre M. de Vallory, qui n'a prévenu de rien, et qui devait pourtant scruter les actions du roi de Prusse.

Ce n'est pas de la colère qu'il nous faut dans ce moment, M. le Comte, lui ai-je dit, mais des moyens de défense et des secours à nos alliés. Il m'a répondu que les Russes devaient être en Pologne, et que les troupes françaises étaient prêtes à se porter dans le duché de Clèves pour s'emparer de la Hesse, et attaquer le pays de Hanovre.

Le duc de Cumberland, le même qui a été battu à Fontenoy, commande les Hessois et les Hanovriens, et M. d'Estrées commandera les troupes françaises.

L'on crie *tolle* contre le roi de Prusse; mais a-t-on raison? Sa conduite est un chef-d'œuvre de sagesse, de prévoyance et d'activité. Ses soupçons étaient suffisans pour la justifier, et il ne pouvait se convaincre qu'en attaquant un des souverains coalisés, qui ne prenait pas la peine de dissimuler son intelligence avec l'Autriche.

La lettre que la reine de Pologne a écrite à madame la Dauphine, annonce que l'intention du roi de Prusse était d'avoir la preuve du traité des puissances qu'il considère comme ses ennemis, puisqu'il s'est emparé des archives, malgré l'opposition de la reine de

Pologne. Il est de fait que, si le roi de Prusse avait ménagé l'électeur de Saxe, il succombait lui-même sous le nombre et les efforts de ses redoutables ennemis. Il a donc eu raison de les prévenir, et nous grand tort de nous être brouillés avec lui.

Mais les intrigans sont parvenus à sacrifier les forces et les finances du royaume à des intérêts particuliers, et vous verrez que nous serons les principaux acteurs de la guerre, sous le titre d'alliés. La cour de Vienne aura donc parfaitement réussi dans son plan.

Madame la Dauphine a été si affectée de cette nouvelle, que le roi lui a apprise, sans ménagement, qu'elle en a fait une fausse couche.

Le conseil voit bien actuellement que le roi de Prusse ne sera retenu par aucune considération, et qu'il a, sans doute (avant d'attaquer le roi de

Pologne), pensé que l'affront fait au beau-père du Dauphin, ne pouvait manquer d'exciter une fermentation violente, qui serait suivie d'une rupture.

M. de Vallory a ordre de quitter Berlin, et l'ambassadeur de Prusse est parti hier sans prendre congé de la cour. Cette conduite lui a sans doute été suggérée par son souverain.

Je pense, mon cher Duverney, que les nouvelles dispositions des armées vont vous forcer à revenir à Paris, pour vous concerter avec le ministre.

Je vous connais assez bon Français pour oublier les petites tracasseries de M. d'Estrées, et ne vous occuper que des moyens d'être utile au roi dans le service de ses armées.

Si vous croyez pouvoir vous dispenser de venir en cour, je veillerai ici à vos intérêts, et vous ferai part de tout ce qui pourra vous intéresser.

LETTRE LXXIII.

*Le comte de *** au Provincial.*

Je vous demande en grace, mon cher compatriote, de tâcher d'obtenir un congé pour venir à Paris, où je vous retiendrai jusqu'après la tenue des états, afin que vous ne soyez pas compromis de nouveau ou forcé de voter contre votre conscience.

Il est impossible qu'on fasse la guerre sans demander de nouveaux subsides, et les pays d'états n'en seront pas plus exempts que les autres. Déjà l'on vient de créer vingt places de fermiers généraux. C'est le dernier acte de l'inepte Machaut qui ayant été un des meilleurs intendans de l'armée, est devenu un médiocre ministre des finances. Mais

afin d'être regretté, il a fait nommer M. de Moras, son gendre, pour son successeur.

La marquise joue absolument le rôle de Mme. de Maintenon; elle reçoit les ambassadeurs, nomme les généraux, est en correspondance avec les puissances étrangères, désigne les ministres. Moras n'a été accepté du roi, qu'après que M. de Machaut l'a eu présenté à cette dame. Aussi les gens probes et aimant leur patrie, se retirent du conseil. Le maréchal de Noailles a montré l'exemple, prévoyant les malheurs qui vont fondre sur la France; il a prétexté de son grand âge, et a demandé à Sa Majesté la permission de se retirer du conseil.

Le roi a consulté M. de Chavigni pour nommer son successeur. M. de Chavigni, toujours constant dans son amitié, a désigné M. le maréchal de Belle-Isle, à qui il a fallu que le roi

dît qu'il exigeait qu'il entrât au conseil, pour le déterminer.

Il est certain qu'on ne pouvait, dans ce moment, faire un meilleur choix. M. de Belle-Isle a passé sa vie dans l'étude la plus assidue ou à la tête des armées, ou chargé des plus importantes affaires. Il connaît personnellement presque tous les princes de l'Europe, a étudié à fond toutes leurs politiques. Si la marquise le laisse agir, les choses pourront bien prendre une tournure plus favorable. Malgré ses talens, je doute qu'il trouve promptement un remède à nos maux.

Adieu, mon cher compatriote. J'exige de votre amitié que votre première lettre m'annonce votre arrivée.

LETTRE LXXIV.

M. de Chavigny à M. Duverney.

Ce que l'on nomme à Versailles l'agression du roi de Prusse, a déterminé le roi à ne pas différer l'envoi des troupes qui doivent aller seconder les troupes autrichiennes. Il part dix-huit mille hommes d'infanterie, six de cavalerie, de plus que ceux qui sont stipulés par le traité. Le comte de Bernis s'y est opposé de toutes ses forces, et voulait qu'on n'exécutât que le traité ; mais le comte d'Argenson, qui désirerait employer toutes les troupes de France pour étendre son département, et aussi pour complaire à madame la Dauphine, qui crie vengeance pour le roi son père, a persuadé au conseil que les secours

accordés par le traité n'étant pas suffisans, ce serait sacrifier sans fruit des troupes; qu'il faudrait continuellement les recruter, et que, sans rien opérer d'avantageux pour l'impératrice, ni de glorieux pour nous, la France s'épuiserait d'hommes et d'argent par des campagnes multipliées; au lieu qu'en déployant d'abord des forces imposantes, on arrêterait les progrès du roi de Prusse, et qu'on le réduirait à accepter les conditions qui lui seraient imposées. Deux campagnes, a-t-il ajouté, suffiront pour rétablir la paix sur le continent, et pour faire jouir la France et la reine de Hongrie des avantages respectifs de leur traité.

MM. de Belle-Isle et de Bernis ont combattu cette proposition de toutes leurs forces; mais le penchant du roi pour l'impératrice, l'engouement de madame de Pompadour pour cette

princesse, qu'elle regarde naïvement comme son amie, et dont elle ose presque se flatter d'être la protectrice; et aussi beaucoup d'autres personnages voulant jouer des rôles, se sont ligués pour persuader aux deux opposans que s'ils ne consentaient pas à l'augmentation du secours, et persistaient à le limiter, il serait porté successivement beaucoup plus loin que nos finances ne le permettaient.

M. de Belle-Isle alors, a proposé que la moitié des troupes fussent étrangères; mais cela n'a pas encore convenu à M. d'Argenson, qui veut employer ses courtisans et surtout ses créatures.

Après de longs débats, il a été arrêté que les secours à donner à l'impératrice seraient portés à quarante-huit mille hommes.

Ne croyez pas, mon cher Duverney, que cela se borne-là : la reine de Hon-

grie suit trop bien son plan, et si elle paraît s'en écarter, c'est pour y rentrer par une route détournée et plus sûre.

Le comte de Bernis a su, malgré les efforts de Bestuchef, déterminer la Russie à accéder au traité de Versailles. La Suède prend aussi les armes pour la même cause, et la Hollande garde la neutralité. Il faut convenir que le comte de Bernis, forcé de faire la guerre malgré lui, cherche au moins à donner à l'Autriche beaucoup d'alliés, afin de soulager la France. Il vient aussi d'envoyer un ambassadeur en Danemarck.

Le comte d'Estrées est parti cette nuit pour Vienne, afin de concerter avec l'impératrice le plan des opérations militaires. Il est chargé spécialement d'exiger de cette princesse qu'elle renonce pour toujours à l'alliance avec l'Angleterre. La France lui offre en

compensation de se détacher pour toujours de la Prusse.

Le prince de Soubise continue à faire assidûment sa cour à la marquise; je crains bien que l'amitié qu'elle lui porte, ne l'engage à lui donner quelque commandement. Vous connaissez comme moi la capacité de ce prince, et convenez, j'en suis sûr, que ma frayeur est fondée.

Adieu, mon cher Duverney.

LETTRE LXXV.

M. de Chavigni à M. de Malesherbes, premier président de la Cour des aides.

Il était impossible, M. le président, que le roi et son conseil n'accueillissent pas des remontrances aussi justes, et dictées par l'amour le plus pur pour

le souverain, et par un zèle patriotique qui vous distingue particulièrement. Je me glorifie, monsieur le président, d'être du nombre de vos amis ; j'en prendrai dorénavant le titre avec orgueil.

Votre triomphe est complet : c'est vraiment une victoire signalée que vous avez remportée, et tous les contribuables qui entrevoient, grace à vos remontrances, le terme de leurs charges, vous bénissent et vous révèrent.

Il serait à désirer qu'à votre exemple la première cour du royaume apportât plus de circonspection dans sa conduite. Le roi est bon ; il sait pardonner et même accueillir des demandes justes, la cour des aides en a aujourd'hui la preuve ; mais aussi il veut être obéi, surtout quand le bien de

l'état exige qu'on ne rejète point ses demandes.

Les liaisons que vous avez dans le parlement, les droits que votre mérite vous y donne, me font hasarder de vous parler des débats qui existent entre le souverain et la cour des pairs, et en même tems de vous engager à vous servir de votre éloquente persuasion pour les terminer.

Le roi, à ce qu'il me semble, a bien assez manifesté le désir qu'il avait que la paix régnât entre tous les ordres de son royaume, pour que des magistrats recommandables à tant d'egards, emploient leur crédit sur leurs confrères, afin de consolider cette paix qui comblerait de satisfaction le monarque et ses sujets, rétablirait la confiance entre les citoyens, et ferait que tous, d'un commun accord, concourraient au

bien public, qui est le vœu le plus sincère de Sa Majesté.

Il serait très-affligeant, et vous en conviendrez avec moi, M. le président, que le roi fût obligé de déployer son autorité. Jamais un monarque bon et juste ne se détermine à des actes de rigueur qu'après avoir employé et épuisé tous les moyens concilians. Mais enfin il faut, pour sa gloire et celle des peuples qu'il gouverne, que son autorité soit respectée ; et il me semble que le parlement, dans la circonstance actuelle, veut avoir trop de privilége, et ne révère point assez l'autorité suprême.

Je n'ignore pas que MM. d'Argenson et Machaut n'ont pas apporté cette aménité et ce liant qui concilient toujours les parties contractantes ; mais encore une fois, ils parlaient au nom du souverain, et les objections devaient être plus respectueuses.

Bien pénétré des motifs qui dirigent le roi, je suis convaincu, M. le président, qu'il serait très-agréable à Sa Majesté que vous voulussiez bien vous entendre avec les présidens du parlement, et nommément avec M. le président de Lamoignon, pour que la cour du parlement de Paris mît fin à des débats qui, en outrageant la majesté du trône, ne font pas honneur aux magistrats qui les prolongent.

Je vous demanderai, M. le président, la permission de m'informer auprès de vous des résultats des démarches, que je ne doute pas que vous voudrez bien faire.

J'ai l'honneur d'être, M. le président, etc.

LETTRE LXXVI.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

J'AVAIS grande raison de dire à votre excellence que, lorsque le parlement saurait les démarches que vous avez faites auprès du président de Malesherbes, il se persuaderait que le roi le craint, et qu'il n'en serait que moins soumis.

Le roi part à deux heures pour tenir un lit de justice. Je ferai en sorte de pouvoir m'échapper un moment pour aller causer avec vous; j'ai réellement besoin d'épancher mon ame dans la vôtre.

Vous ne pouvez que difficilement vous figurer à quel point la cour est triste et maussade. Le chagrin et la grossesse de madame la Dauphine la

retiennent chez elle. Elle ne quitte pas son appartement, même pour aller à la messe.

La reine est incommodée. Madame Victoire est dangereusement malade, et le roi ne sort pas de Trianon, que la marquise affectionne beaucoup.

Cette maison de plaisance, très-voisine de Versailles, n'empêche pas que Sa Majesté ne vienne au conseil, ne fasse même son lever comme si elle couchait au château, et ne retourne dans sa société, où on lui évite jusqu'à la peine de penser.

La saison étant extrêmement froide, le roi ne chasse pas, mais il monte tous les jours à cheval au Mail; quelquefois il vient jusqu'à Versailles voir la reine et ses enfans; beaucoup plus souvent, il retourne à Trianon.

Notre seule occupation est d'accompagner M. le Dauphin à la messe, puis chez ses enfans; le reste du jour

il nous est très-loisible de nous ennuyer. Aussi, je vous jure que je m'en acquitte bien.

Si comme vous j'avais vingt mille livres de rentes indépendantes, j'abandonnerais la cour, sa faveur; et de la vie je n'approcherais un ministre, encore moins un courtisan.

J'envie votre sort, sans que pour cela l'amitié que je vous ai vouée diminue.

LETTRE LXXVII.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Le lit de justice a produit l'effet que je craignais. Deux chambres des enquêtes sont supprimées. Le parlement a refusé d'enregistrer, et a protesté contre l'enregistrement. Forcé, il a cessé ses fonctions; et partie des membres de la grand'-chambre ont remis aux chanceliers la démission de leurs charges, de façon

que le parlement se trouve réduit aux présidens à mortier, et à douze conseillers de grand'chambre, qui ont demandé au roi la réunion de leurs confrères. D'Argenson *a fait répondre, par le roi*, qu'il acceptait les démissions, et que les offices étaient vacans.

Les seize démissionnaires sont exilés. Pour leur prouver qu'on ne les considérait plus que comme de simples particuliers, les lettres d'exil leur ont été remises par des gens du guet.

Les lettres de cachet s'expédient sans distinction; et chacun cherche à faire comprendre dans la proscription générale ceux qui lui déplaisent.

N'est-il pas affreux que les ministres, pour satisfaire leurs passions, multiplient les lits de justice, contre la volonté du roi, et sans s'embarrasser de compromettre son autorité.

Ce concours de calamités est ef-

frayant. Le parlement dispersé, le clergé mécontent, des évêques exilés, une femme remplissant les fonctions les plus importantes, le monarque d'une insouciance qui fait trembler ceux qui voudraient le voir régner victorieusement : voilà, mon cher, notre position. Ajoutez à cela le peu d'égards que l'on témoigne aux officiers généraux, ce qui ne doit pas les encourager.

Le maréchal de Richelieu est, comme vous le savez, de retour de l'armée; mais ce que vous ne savez pas, c'est la réception qu'on lui a faite à la cour. Sans doute que celle qu'il avait eue des Parisiens, qui l'ont conduit jusqu'à son hôtel en le proclamant le vainqueur de Minorque et de Mahon, a donné de l'humeur à la marquise. Il n'est plus aujourd'hui *son cher minorquin.*

Le maréchal, qui n'a pu voir le roi

que chez la marquise, s'est enfin déterminé à s'y présenter, ne pouvant aller chez la reine et chez ses enfans avant d'avoir offert ses respects au maître. Il s'est donc transporté chez cette sultane, qui l'a plaisanté sur ce qu'elle appelle son obstination à venir à la cour.

Le roi l'a reçu avec une insensibilité insultante, et, sans lui parler de ses triomphes ni de son armée, il lui a dit : *Vous voilà, M. le maréchal ; comment avez-vous trouvé les figues de Minorque? on les dit fort bonnes.*

Le maréchal a eu le courage de baisser les yeux et de garder le silence.

L'on explique cette conduite de cette manière. — La marquise protège le prince de Soubise ; elle veut à tout risque qu'il commande. Le comte d'Estrées, qui a été à Vienne concer-

ter les plans de la campagne qui s'ouvrira au printems, doit nécessairement commander sous les ordres du maréchal de Richelieu, à cause de sa qualité de maréchal de France. Il faut, pour éviter que cet ordre invariable dans les armées ne soit transgressé, faire disgracier M. de Richelieu; alors le prince de Soubise prendra sa place et commandera en chef, comme plus ancien lieutenant général que M. le comte d'Estrées.

Il est impossible de ne pas faire ce calcul, quand on suit la marquise dans ses opérations.

Le maréchal a eu de madame la Dauphine une réception très-amicale. Elle lui a dit que son espoir était tout entier dans sa bravoure pour venger l'affront fait à son père. M. le Dauphin l'a nommé le vainqueur de Mahon, et la reine lui a donné sa main à

baiser, faveur insigne que cette princesse ne prodigue pas.

Il faut convenir que l'Angleterre sent plus fortement son humiliation que la France ne sent sa victoire. L'on vient d'apprendre que l'amiral Byng, battu par M. de la Galisonière, était arrêté. On lui reproche d'avoir manqué, par sa faute, l'occasion de battre notre flotte et de jeter du secours dans Minorque.

Si la politique de punir les généraux malheureux prend en France, les places seront moins briguées, et la crainte empêchera les ignorans de se mettre sur les rangs. En parlant d'ignorans, je vous annonce que M. Rouillé n'est plus ministre, et que le comte de Bernis est nommé au ministère des affaires étrangères à sa place.

M. de Broglie revient de Dresde. Le

roi de Prusse lui a refusé de suivre le roi Auguste en Pologne.

La reine de Pologne est très-malade, et madame la Dauphine très-inquiète.

J'assure de nouveau votre excellence de tout mon attachement.

LETTRE LXXVIII.

M. de Chavigni à M. Duverney.

Partez sur-le-champ, mon cher Duverney, vous n'avez pas un moment à perdre; je vous envoie le valet de chambre de votre frère, qui m'a promis de mettre la plus grande diligence. Il vient d'arriver l'accident le plus imprévu et le plus effrayant : le roi a été assassiné, ce soir, à cinq heures, dans la cour de Versailles, en présence de son fils, au milieu de ses gardes et des grands officiers de sa couronne.

C'est un misérable nommé *Damiens* qui a fait ce coup affreux.

Adieu, vous apprendrez les détails à votre arrivée.

LETTRE LXXIX.

*Le comte de*** au Provincial.*

MAINTENANT, mon cher compatriote, que nous sommes rassurés sur les jours du roi, je puis prendre sur moi de vous donner des détails sur cet affreux événement.

Je ne me permettrai pas d'asseoir aucun soupçon ; je vais vous rendre compte des faits qui, lorsqu'ils seront transmis à la postérité, l'étonneront, et passeront sa croyance.

Vous saurez que le roi était, depuis le lendemain du jour de l'an, à Trianon ; que la reine est un peu incom-

modée ; que madame la Dauphine est enceinte ; que madame Victoire est malade au lit, et qu'elle est même en danger.

Cela vous paraît minutieux à apprendre, cependant il est nécessaire que vous le sachiez, pour juger si les mesures étaient bien prises. Il est d'usage, lorsqu'il y a quelqu'un de la famille royale de malade, que le premier médecin, le premier chirurgien, et même le premier apothicaire, ainsi que les chirurgiens de quartier, ne quittent pas le château. Eh bien ! à l'instant où le roi a été assassiné, il ne s'est pas trouvé un seul des membres de la faculté, non-seulement au château, mais même dans la ville ; et, par une autre fatalité, il n'y avait pas non plus un seul chirurgien, ni un seul médecin, pas même à la Charité, qui est remplie de malades. Enfin, heureusement, l'on a rencontré

un garçon chirurgien, nommé Durège, qui a sondé la plaie du roi, et a répondu sur sa tête de la vie de Sa Majesté, si le stylet n'était pas empoisonné.

Un autre événement non moins extraordinaire que l'absence de la faculté et des chirurgiens de la ville, c'est que madame de Pompadour, à l'instant où l'on montait le roi dans son appartement, est entrée sous la voûte de la terrasse du nord, arrivant de Trianon, toute éplorée, et venant de recevoir l'ordre de remettre ses diamans et de sortir de France.

Trianon est à plus d'une demi-lieue de distance de Versailles; le tems d'envoyer l'ordre et celui de se rendre à Versailles, demandait au moins trois quarts d'heure, et il n'y avait pas trois minutes que le coup était porté, quand elle est arrivée.

Tirez de là telle conséquence qu'il vous plaira ; quant à moi, je frémis en y pensant.

Le roi a montré beaucoup de fermeté aussitôt qu'il s'est senti frappé. Il a porté ses regards autour de lui, et, apercevant un homme qui avait le chapeau sur la tête, et dont la figure était égarée, il a dit : *C'est cet homme qui m'a frappé ; qu'on l'arrête, et qu'on ne lui fasse pas de mal.*

La garniture des gardes du corps et des cent suisses, à travers laquelle le régicide s'était fait jour, était furieuse ; le duc d'Ayen, capitaine de service, désespéré que cet attentat eût été commis sous ses yeux, a donné des ordres sévères pour qu'on interrogeât sur-le-champ le coupable, et qu'on lui arrachât son horrible secret.

Le zèle aveugle et funeste de ces militaires les a fait porter aux traitemens

les plus cruels, afin de le faire parler ; ils lui ont tenaillé les jambes avec des pinces rougies dans le feu.

Sans le grand prevôt de l'hôtel du roi, à qui la connaissance du forfait appartient, comme ayant été commis dans le palais du roi, et qui s'est emparé de cet assassin, peut-être la fureur des gardes l'aurait-elle soustrait à la rigueur des lois, ainsi que le fut Jacques Clément.

Le criminel se nomme Robert François Damiens. Il est né en Artois, n'ayant jamais eu d'autre profession que celle de laquais.

Je vous peindrais difficilement l'effroi, le tumulte, l'inquiétude de la cour et de tous les habitans de Versailles. Des couriers partirent sur-le-champ pour les frontières, afin d'arrêter ceux qui voudraient sortir.

Les grilles du château furent fer-

mées, les sentinelles doublées; et, lorsque les princes du sang, les grands du royaume, et les principaux magistrats qui arrivaient en foule de Paris, se présentèrent à la grille de la cour des princes, les sentinelles leur refusèrent l'entrée, jusqu'à ce que le duc d'Ayen fût venu les reconnaître.

A six heures du soir, on exposa le Saint-Sacrement; les églises se remplirent de monde; le prêtre qui monta en chaire pour annoncer ce terrible événement, fondit en larmes, et tous les assistans lui répondirent par des sanglots.

Lorsque les gardes du corps demandèrent à Damiens quel avait été son motif pour porter ses mains sacrilèges sur la personne du roi, il répondit : *C'est à cause de la religion; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel : c'est ce que j'entendais dire à*

tous ces prêtres dans le palais. Je n'en veux qu'aux molinistes et à ceux qui refusent les sacremens. On m'a dit que ces gens-là croyaient à deux dieux : c'est M. l'archevêque qui est cause de tout cela.

Quel est donc l'effet du fanatisme ! Henri III et Henri IV ont été assassinés, parce qu'ils ont soutenu leurs droits contre les prêtres; et Louis XV l'est, parce qu'il n'a pas assez sévi contre un prêtre fanatisé, à la vérité, mais trop honnête homme pour avoir conçu et encore moins conseillé un forfait de cette nature.

Il est possible que Damiens, qui a été au service de quelques conseillers au parlement, ait entendu quelques propos peu mesurés, tantôt d'un parti, tantôt d'un autre, et que cela ait exalté son imagination. Cependant, ce n'est point un homme susceptible d'un en-

thousiasme religieux ou politique, qui égare quelquefois ceux qu'il enflamme, qui produit également et les vertus héroïques et les forfaits atroces; c'est au contraire un homme sombre, sans principes, sans éducation, et qui n'a pu conséquemment se prémunir contre la fermentation des esprits et les discours qu'il entendait sans cesse, soit des gens d'église, soit des gens de robe, soit même des bons citoyens, gémissant de ces querelles.

Le désir de ne trouver de coupable que le monstre qui a commis ce crime, fait que l'on se met l'esprit à la torture pour découvrir les motifs qui ont pu le déterminer à cet attentat; mais ce qui est affreux, c'est d'être forcé de convenir que les assassinats des princes chrétiens ont toujours eu pour base la religion. Henri III et Henri-IV ne périrent que par des

mains fanatiques. Le motif contre ces deux souverains était *qu'ils paraissaient être les ennemis du pape.* Mais Louis XV ! est-ce parce qu'il semblait vouloir complaire au pape, qu'on l'a assassiné?

Dès le soir même de l'assassinat du roi, messieurs des enquêtes et requêtes *démis*, se sont assemblés chez le président Dubois pour offrir leurs services et témoigner leur fidélité au roi. Ils ont chargé le premier président de porter leurs vœux à M. le Dauphin ; mais ce prince, qui n'aime point le parlement, leur a répondu *qu'il ne pouvait prendre sur lui de leur donner une réponse favorable ; qu'il lui était impossible de rien statuer sans avoir pris les ordres du roi, et que Sa Majesté n'était point en état qu'on l'entretînt de pareilles affaires.*

Heureusement pour madame de

Pompadour, le confesseur ordinaire du roi ne s'est point trouvé à Versailles lorsque Sa Majesté l'a demandé ; l'on a eu recours à un simple chapelain, qui, n'étant pas au fait des intrigues de cour, n'a pas su profiter du moment pour s'illustrer en demandant le renvoi de la marquise.

M. le Dauphin et toute la famille royale espéraient que le roi serait administré, et que la favorite serait forcée, au moins pendant cette cérémonie, de quitter la cour ; mais le roi, rassuré très-promptement sur son état, s'est contenté de la confession, et la marquise est restée dans son appartement, qui est au-dessous de celui du roi. Aussitôt que la reine et ses enfans quittent l'appartement du roi, madame de Pompadour se rend auprès de Sa Majesté ; en sorte que sa faveur n'est pas diminuée.

Le roi a montré beaucoup d'humeur lorsqu'il a appris l'ordre qu'on avait envoyé à sa favorite pour la faire sortir de France.

Le procès de Damiens va commencer. Je vous rendrai compte de tout ce qui se passera à ce sujet.

Le roi a fait remettre la connaissance de ce crime à son parlement de Paris. Cela comble de joie cette cour, qui craignait que les propos de ce misérable n'eussent indisposé le monarque contre elle.

LETTRE LXXX.

M. de Chavigni à M. le maréchal de Richelieu.

J'ADMIRE votre courage, M. le maréchal, sans pouvoir l'imiter. Vous qui avez plus d'usage que moi de la cour et des moyens de s'y maintenir, il

vous a été facile de vous plastronner contre l'intrigue et les cabales sans cesse renaissantes; mais moi, qui n'ai jamais servi le roi que dans des cours étrangères, où je pouvais penser et exécuter des projets utiles à mon pays, sans craindre d'opposition, je ne connais point les courtisans, et ne puis prendre sur moi, après une très-longue carrière, où j'ai toujours été constamment l'ami de la vérité, de me ployer à leurs manières souples et rampantes.

Il me serait impossible, M. le maréchal, de voir tromper le roi sans le lui dire. Je ne ménagerais pas plus la favorite que le dernier conseiller d'état. Je serais conséquemment en but aux sarcasmes; des plaintes s'éleveraient contre moi de toutes parts. L'on n'oserait pas, je le pense, attaquer ma probité ni mes mœurs, mais on emploierait contre moi l'arme du ridicule, et

l'on ne peut guérir en France des blessures qu'elle vous fait.

La faiblesse du roi pour tous les gens qui l'entourent, m'est un sûr garant que je serais sacrifié, peut-être même exilé.

Concevez-vous ce que c'est à mon âge que d'être sous les liens d'une lettre de cachet, qui vous astreint à rester dans tel endroit! Cet endroit serait-il un paradis, se transformerait pour moi en un enfer.

Ainsi, laissez-moi, je vous en conjure, jouir de ma liberté. Je me réjouirai avec les bons Français du choix du roi pour son ministre des affaires étrangères, si c'est un homme qui veuille le bien et qui ait le courage de l'entreprendre. Je gémirai si c'est un homme inepte et vendu à la cabale. Mais ma résolution est invariable; cessez donc de me persécuter, et persuadez-vous

bien que, si j'avais pu entrevoir que mes faibles lumières et ma longue expérience eussent été utiles à mon pays, j'aurais encore sacrifié ma tranquillité à cette chimère. Oui, monsieur le maréchal, à cette chimère. Il est impossible aujourd'hui de se faire assez d'illusion pour croire que la France sera heureuse tant qu'elle sera gouvernée par l'intrigue.

Je suis, M. le maréchal, avec les sentimens qui vous sont dus, votre, etc.

LETTRE LXXXI.

Le maréchal de Richelieu à M. de Chavigni.

GÉMISSEZ; votre excellence est cause du choix ridicule qu'on a fait faire au roi.

M. de Belle-Isle et moi avions pres-

que assuré à Sa Majesté que vous accepteriez le ministère des affaires étrangères. Elle a eu non de l'humeur, mais réellement du chagrin de votre refus. Cela prouve qu'elle tient encore à ses anciens amis.

Si vous eussiez accédé à nos demandes, d'Argenson, pour son propre intérêt, M. de Belle-Isle et moi, par amitié, vous eussions secondé, et la France prenait peut-être une autre face. Votre esprit conciliant, la confiance que le roi de Prusse a en vous, nous auraient indubitablement amené une paix que l'on doit désirer, quoiqu'officier général. Mais vous ne l'avez voulu : c'est Moras qui passe à la marine; Paulmy remplace son oncle d'Argenson, et Rouillé reste aux affaires étrangères. Quels choix ! Enfin, ce seront ces trois hommes qui régleront

les opérations majeures de la guerre qui va commencer.

Il faut que je vous sois aussi sincèrement attaché que je le suis, pour ne pas rompre avec vous d'après un refus qui entraîne d'aussi funestes conséquences.

LETTRE LXXXII.

Le comte de Bernis à M. de Chavigni.

Il est cruel pour moi, et votre excellence en conviendra, d'être toujours forcé de m'excuser dans l'esprit de mes amis, et d'avoir la conviction que le public me blâme.

Le renvoi de MM. de Machault et d'Argenson, dans la circonstance où nous sommes, ne peut qu'indisposer tous les gens qui désireraient que les affaires

prissent une tournure plus avantageuse.

J'ai vainement représenté au roi que la situation de la France exigeait qu'il gardât deux ministres expérimentés. J'ai ajouté que le comte d'Argenson avait des talens dont il pourrait faire usage, son intérêt le lui commandant.

« Vous voyez, Sire, ai-je dit, que j'apprécie l'homme, et que je n'ignore pas ce dont il est capable.

» Le roi a voulu m'interrompre; je l'ai supplié de permettre que je continuasse.

» M. de Machaut, Sire, a moins d'esprit, mais plus de caractère que M. d'Argenson. Il est aimé de tous les marins; fier et glacial avec tout le monde, il est honnête et prévenant pour les officiers de votre marine, qui, persuadés que le ministre aura grand soin

de les faire remarquer de Votre Majesté, s'ils se distinguent, joindront à la bravoure qui caractérise les Français, le désir ardent de vaincre; et vos armées navales seront couronnées par la victoire. — *M. de Bernis*, m'a répondu le roi, *il est possible que vous ayez raison; mais j'ai résolu de renvoyer ces deux ministres, et je dois vous dire que j'ai beaucoup à me plaindre de leur conduite.* »

Sa Majesté m'a quittée sur-le-champ dans la crainte, sans doute, que je ne fisse de nouveaux efforts pour la faire changer de résolution.

Vous êtes probablement curieux de connaître les griefs que le roi peut avoir contre ces ministres, et une déclaration ainsi conçue, *j'ai beaucoup à me plaindre de leur conduite*, doit nécessairement inspirer des soupçons désavantageux sur leur compte.

Apprenez donc que M. d'Argenson n'est disgracié que parce qu'il est l'ami de madame la comtesse d'Estrade, qui a plu un moment au roi, et que parce que M. d'Argenson n'avait pas perdu l'espoir que Sa Majesté renouerait avec cette dame. Tirez, d'après cela, vos conséquences.

Quant à M. de Machaut, les torts qu'on lui impute ne sont pas du même genre; mais il a offensé aussi une femme altière, et qui pardonne difficilement: c'est la comtesse de Toulouse, protégeant, d'une manière distinguée, M. de la Clue, qui n'a d'autre recommandation que d'avoir été gouverneur du duc de Penthièvre. Cette princesse, n'ayant pu obtenir du sévère Machaut une place de vice-amiral pour son protégé, a menacé le ministre de s'en plaindre au roi, et

d'obtenir de Sa Majesté la place qu'il lui refusait.

M. de Machaut lui a répondu qu'il serait le premier à prévenir le roi, et qu'il lui démontrerait si bien l'incapacité de M. de la Clue, que Sa Majesté ne voudrait pas seulement lui confier le commandement d'une frégate. Madame la comtesse de Toulouse, en le quittant, lui a dit *qu'elle lui prouverait qu'il y avait du danger à lutter avec elle.*

Voilà, dans la plus exacte vérité, le motif de la réforme de ces deux ministres. Je vous envoie copie des deux lettres qui leur ont été écrites, ainsi que d'un quatrain sur un des successeurs.

M. de Machaut n'étant qu'*à moitié disgracié*, on a fait *aussi des vers en son honneur.*

Lettre du roi à M. d'Argenson.

« Votre service ne m'est plus né-
» cessaire ; je vous ordonne de m'en-
» voyer votre démission de secrétaire
» d'état de la guerre et de tout ce qui
» concerne les emplois y joints, et de
» vous retirer à votre terre des Ormes.
» *Signé* LOUIS. »

Celle adressée à M. de Machaut est beaucoup moins dure : jugez-en.

Lettre du roi à M. de Machaut.

» Les circonstances présentes m'o-
» bligent à vous redemander les sceaux
» et la démission de votre charge de
» secrétaire d'état de la marine.
» Soyez toujours certain de ma pro-
» tection et de mon estime. Si vous
» avez des graces à demander pour vos
» enfans, vous pourrez le faire en son

» tems. Il convient que vous restiez
» quelque tems à Arnouville. Je vous
» conserve votre pension de trente
» mille livres et les honneurs de garde
» des sceaux.

» *Signé* LOUIS. »

Quatrain sur l'air : Ces braves insulaires.

Pour raser l'Angleterre
Nous avons dans notre ministère
Perine (1) de qui le père
Rasait dans le Vigan
Proprement, proprement.

Vers en l'honneur de M. Machault.

Par un choix imprévu chargé du ministère,
Joseph fut pour l'Egypte un ange tutélaire;
Le Nil de tous ses dons se plut à le combler.

---

(1) Perine de Moras, contrôleur-général et ministre de la marine, était le fils d'un barbier du Vigan.

Il fut juste, prudent, et plein de vigilance,
Pur, désintéressé et tel qu'on voit en France
Le sage qui devait un jour lui ressembler (1).

Votre excellence doit s'attendre, sous très-peu de tems, à me faire son compliment de condoléance sur ma disgrace, fondée sur ce que je représente sans cesse que la France, au lieu de combattre, devrait s'occuper des moyens de faire la paix.

Excepté M. de Belle-Isle, personne n'est de mon avis. Madame la comtesse de Marsan m'a même fait l'honneur de me dire : *Il n'est pas étonnant, M. le comte, que votre avis dans le conseil tende à la paix; vous*

(1) On faisait comparaison de M. de Machaut avec Joseph, parce que, comme lui, il avait préservé son pays de la famine, et qu'en 1749 il avait fait venir une grande quantité de blé de Barbarie.

ne pouvez, par état, commander les armées, et vous ne voudriez pas que les autres les commandassent.

Vous pensez que je n'ai pas cru convenable de répondre. Madame de Marsan est plus excusable qu'une autre; elle croit à la capacité du prince de Soubise, son frère, et désirerait qu'une bonne bataille (quand nous devrions perdre dix mille hommes) lui fît avoir le bâton de maréchal de France.

LETTRE LXXXIII.

*Le comte de *** au Provincial.*

Un volume ne suffirait pas, mon cher compatriote, pour vous rendre compte de tout ce qui s'est débité, depuis un mois, sur l'horrible assassinat du roi. Le criminel a osé écrire à

Sa Majesté. Son style est bas et trivial ; mais néanmoins cette lettre doit être transmise à la postérité pour éclairer sur cet affreux attentat.

Damiens a été transporté à Par avec des précautions qui donneraient à penser que l'interrogatoire qu'il a subi à Versailles, n'a éclairé que faiblement les juges sur ses motifs et ses complices, s'il en a, et qu'on a craint que des gens puissans ne l'enlevassent à la justice, et, par ce moyen, laissassent ignorer éternellement toutes les circonstances de son crime.

Il est parti de Versailles à dix heures trois quarts du soir. Il y avait trois carrosses à quatre chevaux; les glaces des portières recouvertes de petits chassis de bois, afin que, malgré qu'il fût nuit, on ne pût reconnaître la voiture dans laquelle il était; laquelle voiture était doublée en tôle pour

amortir les balles si l'on tentait de tirer dessus.

Un chirurgien du roi et deux gardes de la prevôté de l'hôtel étaient dans sa voiture. Dans les deux autres, étaient des gardes de la prevôté et un particulier arrêté par suite des discours de Damiens.

Ces carrosses se sont mis en marche, précédés d'un fort détachement de la maréchaussée portant les armes hautes. Un peu auparavant, un petit détachement avait été envoyé pour écarter voitures et gens de pied qui auraient pu se trouver sur son passage.

Ce détachement avait l'ordre de prévenir dans les villages qu'on s'enfermât dans les maisons, et que ceux qui auraient l'imprudence de se mettre aux portes ou aux fenêtres, seraient à l'instant constitués prisonniers.

Cent vingt grenadiers des gardes

françaises, commandés par quatre lieutenans et huit sous-lieutenans, tous officiers et grenadiers montés sur des chevaux de la grande écurie, accompagnaient ces carrosses, et six sergens armés de fusils marchaient à chaque portière.

Dans cet ordre, il est arrivé à Sèves, où deux autres compagnies de grenadiers se sont emparés des carrosses; les premiers ont composé l'arrière-garde.

La marche a été dirigée par les villages d'Issi et de Vaugirard. Il est entré à Paris par la barrière de Sèves, la Croix-Rouge, la rue du Four, la rue de Bussi, la rue Dauphine, le Pont-Neuf, le quai des Orfèvres et la rue Saint-Louis; il est entré au palais par la petite rue Sainte-Anne.

A Sèves, à Issi, dans toutes les rues où il a passé, jusqu'à la conciergerie,

des gardes suisses, le dos tourné aux voitures, bordaient les maisons, la baïonnette au bout du fusil, avec ordre de repousser ceux qui voudraient sortir.

Depuis la barrière de Sèves jusqu'au palais, on avait placé beaucoup de pelotons de gardes françaises. Pour assurer la marche, une heure avant, des patrouilles du même régiment avaient circulé avant son entrée dans Paris. Les roues des voitures n'étaient pas ferrées, afin de faire moins de bruit. Il a été cinq heures en route, et n'est entré au palais qu'à trois heures et demie du matin.

Lorsqu'on l'a descendu de voiture, tous les détachemens qui s'étaient réunis, l'ont entouré. On l'a mis dans une espèce de hamac, fermé avec une grosse couverture de laine, et on l'a ainsi monté dans la tour de Montgom-

meri, où il est gardé par quatre sergens aux gardes, qui restent jour et nuit dans sa chambre. Huit autres sergens occupent le dessus. Au-dessous, est un corps-de-garde composé de douze grenadiers aux gardes françaises. Sur la place de la cour du Mai, à la porte de la conciergerie, sont deux autres corps-de-gardes composés chacun de soixante-dix hommes, commandés par un lieutenant, un sous-lieutenant et deux enseignes, que l'on relève toutes les vingt-quatre heures.

Les officiers qui gardent ce misérable, ne le voient point, et l'on ne peut entrer dans sa prison sans un billet écrit tout entier de la main de M. le premier président.

Les gens du roi ne sont venus à Versailles que le surlendemain.

Le criminel a été interrogé par M. le prenier président et M. le président

Molé. Ce sont MM. de Sévert et Paquier qui sont nommés rapporteurs ; MM. Portail et Lamoignon, présidens à Mortier, quoique honoraires, prendront séance à la grand'chambre.

La capitale et toute la France sachant que le criminel était remis au parlement pour être jugé, et que cette cour, afin de donner plus d'authenticité au procès, avait invité les princes et les pairs à s'y rendre, pensait qu'on pourrait savoir toutes les circonstances de cet horrible attentat ; mais la France et la capitale se sont trompées. Le procès s'instruira à huis clos comme tous les autres, et l'interrogatoire ne sera connu qu'après le jugement.

Les précautions qu'on a prises de transférer le coupable la nuit, l'appareil extraordinaire qu'on y a mis afin d'imposer une certaine frayeur, l'ordre sévère de ne laisser approcher personne

du coupable, prouvent, presque jusqu'à l'évidence, qu'il y a eu un complot formé, et qu'on craignait qu'un coup de fusil, dirigé adroitement sur Damiens, ne laissât autant d'obscurité sur les motifs de son crime, qu'il en existe encore sur celui de Ravaillac.

Il me semble que, pour l'honneur de ceux dont on a la hardiesse de prononcer le nom, en même tems que celui de ce criminel, on devrait donner une grande publicité au procès. Ce qu'il y a de certain, c'est que la curiosité (bien naturelle en pareille circonstance) n'étant pas satisfaite, cela donne une ample carrière à l'imagination de beaucoup de gens.

Je vous envoie copie de la lettre que le roi a écrite au parlement en forme de lettre patente, lorsqu'il a remis la connaissance du crime commis sur lui.

Lettre de Louis XV à la cour du parlement de Paris.

« Vous êtes instruit de l'attentat » commis contre ma personne le cinq » du présent mois. Vous m'avez donné, dans cette occasion, des preuves » de votre fidélité et de votre amour. » Les sentimens de notre religion » et les mouvemens de notre cœur » nous portaient à la clémence; mais, » considérant que notre vie ne nous » appartient pas plus qu'à nos sujets, » et qu'ils réclament de notre justice » une vengeance éclatante pour assurer des jours que nous ne voulons » employer qu'à leur bonheur, par » ces présentes nous vous abandonnons l'instruction et le jugement du » procès commencé par le prevôt de » notre hôtel; validons, en tant que de » besoin, les procédures faites en la-

» dite prevôté ; vous autorisons à faire » exécuter vos jugemens hors de votre » ressort, et en interdissons la con- » naissance à toutes autres cours et » juridictions. »

Le procès va commencer très-incessamment. Il me sera impossible de vous rendre compte des questions qui seront faites aux coupables, ainsi que de ses réponses ; quand on les rendra publiques, si toutefois cela arrive, je vous les ferai passer.

Voici la lettre que Damiens a eu la hardiesse d'écrire au roi. Examinez, réfléchissez, et jugez d'abord sur l'inconvenance qu'un assassin écrive à celui qu'il a assassiné.

Lettre de Damiens au roi.

SIRE,

« Je suis bien fâché d'avoir eu le » malheur de vous approcher ; mais si

» vous ne prenez pas le parti de votre
» peuple, avant qu'il soit quelques an-
» nées d'ici, vous, M. le Dauphin, et
» quelques autres périront. Il serait
» fâcheux qu'un aussi bon prince, par
» la trop grande bonté qu'il a pour
» les ecclésiastiques, dont il accorde
» toute la confiance, ne soit pas sûr
» de sa vie ; et, si vous n'avez pas la
» bonté d'y remédier, sous peu de
» tems il arrivera de très-grands mal-
» heurs, votre royaume n'étant pas en
» sûreté ; par malheur pour vous que
» vos sujets ont donné leur démission,
» l'affaire ne provenant que de leur
» part. Et si vous n'avez pas la bonté
» pour votre peuple, qu'on leur donne
» les sacremens à l'article de mort,
» les ayant refusé depuis votre lit de
» justice, dont le Châtelet a fait ven-
» dre les meubles du prêtre qui s'est
» sauvé, je vous réitère que votre vie

» n'est pas en sûreté, sur l'avis qui est
» vrai que je prends la liberté de vous
» informer par l'officier porteur de la
» présente, auquel j'ai mis toute ma
» confiance. L'archevêque de Paris est
» la cause de tout le trouble, par les
» sacremens qu'il a fait refuser. Après
» le crime cruel que je viens de com-
» mettre contre votre personne sacrée,
» l'aveu sincère que je prends la li-
» berté de vous faire, me fait espérer
» la clémence des bontés de Votre
» Majesté. »

Signé DAMIENS (1).

---

(1) Cette lettre se trouve page 69 du procès de Damiens, donné au public par le greffier criminel du parlement, avec la permission de cette cour. Au dos de cette lettre est écrit : paraphé *ne varietur*, suivant et au désir de l'interrogatoire du nommé François Damiens.

LETTRE LXXXIV.

M. de Chavigni à M. Duverney.

J'APPRENDS vos démêlés avec M. d'Estrées, mon cher Duverney; je suis loin d'approuver la hauteur de ce général; cependant je vous exhorte à y faire moins d'attention, et je vais vous en expliquer le motif.

Madame de Pompadour n'aime point M. d'Estrées ; c'est contre son gré qu'on a envoyé à ce général le bâton de maréchal de France. Mais, ses marches savantes, l'art qu'il a eu d'éviter de combattre le duc de Cumberland, de s'emparer d'Embden, de soumettre la Hesse et de passer le Weser à la vue d'une armée plus forte que celle qu'il commande, sont

des droits à la reconnaissance publique. Néanmoins la marquise ne lui pardonnera pas d'avoir trouvé mauvais que le prince de Soubise, qui ne commande qu'une division, fasse timbrer ses lettres *Armée de Soubise*. Cela est puéril de la part de tous trois ; ne venez donc pas en quatrième jouer un rôle contre un homme qui jouit de la confiance publique ; et, quoique le roi vous aime, que la marquise vous ait quelqu'obligation, si, pour satisfaire sa passion, elle venait à vous consulter, et que vous abondassiez dans son sens, on ne manquerait pas de dire que vous avez été trop sensible au peu de déférence que vous a témoigné le maréchal d'Estrées, et que vous vous êtes ligué avec ses ennemis pour le faire disgracier. Laissez-les tout seuls, mon cher ami, je vous en conjure, se charger de cette ignominie, et ne perdez

pas, par un amour-propre mal entendu, l'estime et l'amitié générale. Qu'y gagneriez-vous, d'ailleurs? Si le maréchal d'Estrées est rappelé, qui commandera? Le prince de Soubise. La marquise et la comtesse de Marsan le désirent trop, pour croire qu'elles se borneront-là. Le prince de Soubise peut-il, est-il en état de remplacer le maréchal d'Estrées? Et, s'il en résultait des défaites, étant aussi bon Français que vous l'êtes, ne gémiriez-vous pas éternellement d'en avoir été la cause immédiate?

Renoncez, croyez-moi, aux projets de vengeance, qui ne doivent jamais entrer dans une ame comme la vôtre.

Adieu, mon cher ami.

LETTRE LXXXV.

Le maréchal de Richelieu à M. Duverney.

Il est urgent, mon cher Duverney, que vous quittiez l'armée et que vous vous rendiez à Paris pour ainsi dire sur-le-champ. J'ai un projet dont la réussite dépend de vous, de vos talens et de l'amitié que vous avez pour moi.

Il est impossible que je vous rende compte par écrit de ce dont il s'agit : des réflexions, des objections que je ne pourrais détruire promptement, vu notre éloignement, s'y opposent, et une minute de retard peut faire échouer tous mes projets.

D'abord, je vous dirai que le roi me traite aussi bien que je puis le désirer,

et que ceux qui se sont brouillés avec moi, en pensant que je n'étais plus en faveur, sont dans ce moment bien honteux.

Il est, je crois, pourtant nécessaire de ne leur pas laisser soupçonner (quoique je ne veuille me fâcher avec personne), que j'ai oublié le mal qu'il a fallu qu'ils disent de moi pour conduire les choses au point où elles ont pensé être; mais je dois être attaché au roi et à l'Etat de préférence à tout, et ne me refuser à rien de ce qui peut contribuer à la gloire de l'un et de l'autre. Ce serait donc les mal servir que de céder à des faussetés et de se rendre à des flagorneries qui n'auraient d'autre objet que de petits intérêts de cour, au détriment de ceux qui devraient fixer l'attention de tous les bons Français.

Ce serait encore plus mal faire de se

charger du sort de l'État à des conditions qui renverseraient infailliblement toutes les mesures les mieux prises, les traverseraient dans leurs principes, et nous conduiraient au précipice où je vois que nous sommes prêts de tomber.

C'est de vous seul, et avec vous seul que je pourrais travailler et recevoir les lumières nécessaires pour un si grand ouvrage.

Ma fortune est au comble, et je ne crois pas avoir à rougir de ma réputation.

Ce n'est donc point dans ce moment l'ambition qui m'anime, si ce n'est celle de la gloire.

L'amour du bien public est aussi un grand véhicule ; mais je craindrais de m'égarer, si je ne vous avais pour compagnon et pour guide ; ce seront mes seules conditions ; peut-être ne

prévaudront-elles pas, et les intrigues de la cour gouverneront l'avenir comme le passé; j'aurai au moins pardevers moi la consolation d'avoir pensé à ce qui pouvait être utile au roi et à mon pays, et la jouissance d'épancher mon cœur dans le vôtre.

Réponse prompte; vous sentez combien il est urgent que ce soit vous qui l'apportiez.

LETTRE LXXXVI.

Le maréchal de Belle-Isle au maréchal d'Estrées.

Depuis quelque tems, mon cher et bon ami, j'étais inquiet des menées du maréchal de Richelieu, de celles de la marquise et des déclamations de la comtesse de Marsan. Je cherchais à découvrir quel pouvait être leur pro-

jet, quand l'arrivée de Bourgade m'a tout dévoilé. Bourgade croyant que M. de Richelieu m'avait consulté pour la lettre qu'il a écrite à Duverney, m'en a parlé comme d'une chose que je savais, et m'a fait part que le munitionnaire général, piqué de vos dédains, allait venir en cour pour présenter au roi un nouveau plan de campagne, demander une augmentation de troupes et en donner le commandement au maréchal de Richelieu.

Vous n'avez pas un moment à perdre, si vous voulez recueillir l'honneur de votre campagne. Livrez bataille, si vous le pouvez, sans compromettre le sort de votre armée, ou un autre vous en ravira la gloire. L'on ne vous saura pas gré d'avoir combiné sagement toutes vos opérations, d'avoir assuré votre retraite en cas d'échec, et d'avoir ménagé les troupes.

Le duc de Cumberland, fuyant devant vous, aurait dû être battu, fait prisonnier même; votre timidité est seule cause que les Anglais et les Hanovriens ne sont pas encore détruits. Voilà, mon ami, ce que l'on dira pour faire croire que vous avez tort.

Je vous en connais un, moi, et je vais vous le dire avec la franchise qui caractérise un vieux militaire.

MM. de Puisieux et de St.-Sevrin, vos oracles en politique, vous ont inspiré leurs préventions contre le nouveau système; et l'on exécute mal un plan qu'on n'affectionne pas : cependant il fallait agir, ou ne pas rechercher le commandement.

Vous avez sous vos ordres le brave Chevert; consultez-le, vous ne pouvez vous égarer en suivant ses avis. Hélas! si le vieux cardinal et M. d'Argenson eussent voulu, lors du siége de Vienne...

La France ne serait pas maintenant l'alliée de l'Autriche.

Adieu, mon ami, je vous envoie un courier; ne délibérez que le tems nécessaire.

LETTRE LXXXVII.

Le maréchal de Belle-Isle à monsieur de Chavigni.

Est-ce que vous ne savez pas, mon ami, que Duverney arrive, que le maréchal d'Estrées va être disgracié, que le maréchal de Richelieu prendra le commandement de l'armée, que le prince de Soubise commandera trente-cinq mille hommes, avec lesquels il tentera d'entrer en Saxe et d'en chasser les Prussiens? Non, sûrement, vous ne savez rien de tout cela, puisque par

votre lettre d'hier vous me priez de faire passer par le premier courier un paquet à Duverney, paquet que je vous renvoie et que vous pourrez lui remettre vous-même demain, car ce soir il doit se trouver à la conférence qui aura lieu chez la marquise.

Un concours de choses extraordinaires m'a mis (sans qu'on le veuille) au fait de cette intrigue, et voici comment.

Bourgade est arrivé en poste pour prévenir M. de Richelieu que Duverney était parti de l'armée; qu'il apportait un nouveau plan de campagne opposé à celui du maréchal d'Estrées, et qu'il fallait que le maréchal obtînt du comte de Bernis un entretien secret chez la marquise, en priant M. de Bernis de ne pas se trouver à la conférence; non qu'on voulût lui faire un long mystère de ce qui devait y être

proposé, mais parce que la réussite de cette importante affaire exigeait qu'elle ne se traitât qu'avec Sa Majesté et en présence de madame de Pompadour.

J'ai feint d'en savoir beaucoup plus que Bourgade, et l'ai assuré que l'affaire manquerait, parce que le roi ne consentirait pas à destituer M. d'Estrées, qui peut-être en ce moment couvrait de gloire les armes françaises.

Alors Bourgade m'a dit qu'il avait vu le maréchal de Richelieu à l'instant où il sortait de chez la marquise, et qu'elle appuierait fortement le plan de Duverney, sous la condition que le prince de Soubise commanderait un fort détachement, ce qui le mettrait à même de se signaler et d'obtenir le bâton de maréchal.

Dans ce cas, lui ai-je répondu, je n'en doute plus. Je l'ai quitté à l'instant, pour me rendre chez le comte de

Bernis, à qui j'ai fait part de cette conversation.

Je ne m'étonne plus, m'a dit le comte, que M. de Richelieu ait exigé que je ne me trouvasse pas à la conférence. Je leur suis suspect ; ils ont craint que l'amitié qui me lie avec vous ne m'engageât à vous faire part du projet, pour que vous en fissiez instruire à tems le maréchal d'Estrées.

Soyez tranquille, mon cher, lui ai-je répondu, malgré toutes leurs petites réserves, l'intrigue n'en a pas moins été éventée, et M. d'Estrées est maintenant prévenu de tout.

J'ai envoyé un courier à M. de Cremille, et l'ai prié de partir à l'instant, afin de remettre lui-même ma lettre au maréchal, et de concerter avec lui, conjointement avec M. de Chevert, des moyens de se signaler par le gain d'une bataille, avant sa destitution; ce

qui pourrait l'empêcher ou couvrir de blâme ceux qui la demanderaient. Néanmoins, vous conviendrez avec moi, mon cher Comte, qu'il est terrible de se trouver forcé d'user de ces moyens pour opérer le bien, et qu'il serait beaucoup plus agréable d'agir franchement et sans détour. Un homme loyal et franc est bien déplacé à la cour.

Voilà, mon cher Chavigni, ce que j'étais bien aise que vous sussiez avant de voir Duverney. Il sera, j'en suis certain, un peu honteux vis-à-vis de nous. Cependant, je suis convaincu qu'il croit faire bien; il s'est peut-être un peu trop laissé entraîner au ressentiment que lui inspirait son amour-propre offensé; mais il est trop véritablement honnête homme, pour que je ne sois pas, malgré cela, sa caution, quoi-

que sa conduite me contrarie grandement.

LETTRE LXXXVIII.

Le même au même.

Il vient d'être résolu, non par le conseil, quoique assemblé à l'effet d'examiner le nouveau plan de campagne, mais par la volonté du roi, qui l'a ordonné pour éviter tous les débats, que le plan proposé par Duverney serait exécuté.

Le maréchal de Richelieu sera prévenu sur-le-champ, par M. de Paulmy, que le roi l'a nommé pour remplacer le maréchal d'Estrées. Le prince de Soubise commande (ainsi que cela a été décidé chez la marquise) trente-cinq mille hommes.

En sortant du conseil, Sa Majesté, voulant pour ainsi dire excuser sa conduite auprès des amis du maréchal d'Estrées, nous a dit, au comte de Bernis et à moi : *Le vainqueur de Minorque va faire renaître la confiance parmi les troupes, dont l'ardeur se refroidit sous le temporiseur M. d'Estrées.*

Je voudrais qu'il m'en eût coûté un tiers de ma fortune, et que le maréchal d'Estrées eût eu la possibilité de livrer bataille, et surtout de la gagner.

Dites, je vous prie, à Duverney, que je lui en veux beaucoup de ce qu'il n'est pas venu me voir. Pense-t-il que je sois assez injuste pour cesser d'être son ami, parce qu'il a une opinion opposée à la mienne ? Cette idée serait impardonnable; s'il me tient rigueur, j'irai vous demander à dîner à Plai-

sance, avant son départ. Je veux d'ailleurs le prévenir des demandes de M. de Stahremberg, qui propose des changemens qui doivent contrarier le plan arrêté, ce général voulant que les Français marchent à Erfurt, et que M. de Maillebois aille au secours de Prague. Pour tout cela, il faut pouvoir faire passer des vivres, et déjà les difficultés sont assez grandes, pour ne les pas multiplier à l'infini.

Il serait possible que le roi acquiesçât à la demande de M. de Stahremberg, pour écarter la défiance que la cour de Vienne pourrait avoir de ce que nous avons exigé la possession d'Ostende et de Nieuport, possession qui excite la jalousie et l'inquiétude de toute l'Europe.

Dites aussi à Duverney que je lui conseille en ami, quoique M. de Cremille soit très-attaché au maréchal

d'Estrées, de se concerter avec lui pour ses opérations. Cremille est incapable d'agir contre ses intérêts.

LETTRE LXXXIX.

*Le comte de*** au Provincial.*

Vous n'apprendrez pas sans étonnement que le maréchal d'Estrées ne va plus commander l'armée, et que c'est le maréchal de Richelieu qui le remplace. Le mécontentement est au comble.

Ce qui me paraît à moi inexplicable, c'est qu'on assure que le maréchal d'Estrées n'est pas rappelé. L'on espère sans doute qu'il consentira à servir sous le maréchal de Richelieu, qui est plus ancien que lui. Je pense, moi, au contraire, que M. d'Estrées se retirera, et

qu'il laissera le fardeau à son successeur, sur lequel il serait très-possible qu'il pesât singulièrement, sa témérité ne pouvant être mise en parallèle avec la prudence de M. d'Estrées.

Qu'il réussisse ou qu'il échoue, les Parisiens n'attendent pas les résultats de ses opérations pour le chanter ; et l'on colporte dans tous les cercles une chanson dont voici la copie.

Chanson sur deux maréchaux de France, sur l'air : Voilà la différence.

Nous avons deux généraux (1)
Qui tous deux sont maréchaux ;
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est favori,
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.

---

(1) Les maréchaux de Richelieu et d'Estrées.

Dans la guerre ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux ;
Voilà la ressemblance.
A l'un Mahon s'est soumis,
Par l'autre il eût été pris,
Voilà la différence.

Que pour eux dans les combats
La gloire eut toujours d'appas !
Voilà la ressemblance.
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris,
Voilà la différence.

D'être utiles à notre roi,
Tous deux se font une loi ;
Voilà la ressemblance.
A Cythère l'un le sert,
Et l'autre sur le Weser;
Voilà la différence.

Cumberland les craint tous deux,
Et cherche à s'éloigner d'eux ;
Voilà la ressemblance.
De l'un il fuit la valeur,

Et de l'autre il fuit l'odeur (1),
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers,
L'on aperçoit ces guerriers ;
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre vient en ramasser,
Voilà la différence.

Si la marquise voit cette chanson, elle ne sera pas très-satisfaite, car c'est à sa nomination que sont maintenant les places de généraux ; aussi le prince de Soubise commande-t-il trente-cinq mille hommes.

La comtesse de Marsan, qui n'aime rien au monde comme son frère, est dans le délire de la joie. Malgré sa fierté et sa morgue, elle est allée à Plaisance faire une visite à M. Duver-

(1) Le maréchal de Richelieu était infecté de musc.

ney, qui n'a pas peu contribué à faire nommer le prince de Soubise. Il ne faut pas cependant que la comtesse lui en sache beaucoup de gré, M. de Soubise n'étant qu'un accessoire qu'on a mis en avant pour déterminer la marquise à ne pas s'opposer à la nomination de M. de Richelieu.

Les Russes sont enfin en marche. La czarine, excitée par le marquis de l'Hôpital, notre ambassadeur auprès d'elle, l'a déterminée à envoyer les secours stipulés dans son accession au traité de Versailles, et à demander au roi de Pologne un passage pour ses troupes.

L'empereur a mis le roi de Prusse au ban de l'Empire, et par un décret inconcevable, *il absout les sujets de ce prince du serment de fidélité.*

L'impératrice d'Autriche a envoyé à tous les souverains une circulaire dans

laquelle elle peint le caractère turbulent du roi de Prusse, ses intrigues sourdes dans les cours étrangères, ses contraventions continuelles aux traités violés aussitôt que formés; elle l'accuse de ne connaître d'autre règle de conduite que son intérêt, d'autre droit que celui du plus fort, et d'autres moyens que la violence ou la perfidie.

Ces invectives, ces menaces n'intimident point Frédéric, et, tandis qu'on assassinait Louis XV en présence d'une nation idolâtre de ses maîtres, on le voyait à Dresde, au milieu d'un peuple conquis, anathématisé par le chef de l'Empire, dénoncé aux nations comme un perturbateur du repos de l'Europe et le fléau de l'humanité, se promener seul et sans escorte.

Cette lettre de la reine de Hongrie, dont on ne peut deviner le motif, n'inspire que le dédain; néanmoins *sa chère*

cousine, la marquise de Pompadour, a dans son cabinet un homme sans cesse occupé à la transcrire, et c'est une faveur qu'elle vous fait de vous en donner une copie.

LETTRE XC.

Le maréchal de Belle-Isle à M. de Chavigni.

Paris, à deux heures du matin.

Le brave Chevert est arrivé de l'armée, cette nuit à une heure du matin; il est descendu chez moi. Mes vœux sont comblés : le maréchal d'Estrées a livré bataille à Hastembeck, où il a remporté une victoire signalée. M. de Chevert m'a dit que le marquis de Brehan avait secondé merveilleusement le maréchal. Il a la modestie de

ne pas parler de lui ; mais je parierais que sa bravoure, son sang-froid et sa persévérance auront beaucoup contribué au gain de la bataille.

L'armée ennemie, forcée dans un camp retranché depuis un mois, a été repoussée à vingt lieues du champ de bataille.

M. de Chevert assure que, si le maréchal d'Estrées continue de commander, la campagne sera glorieuse. Vain espoir ! le maréchal de Richelieu est déjà à Strasbourg.

M. de Chevert ayant appris en entrant dans la ville, que ce général y était, fut le saluer, et lui faire part de la victoire de M. d'Estrées.

Demain, ou plutôt ce matin, je menerai M. de Chevert à Versailles ; nous y serons pour le lever ; je vous ferai part de notre réception.

LETTRE XCI.

*Le comte de *** au Provincial.*

Vous avez été étonné, mon cher compatriote, ainsi que toute la France, du rappel du maréchal d'Estrées, dans un moment surtout où il venait de se couvrir de gloire; mais ce qui vous paraîtra encore plus surprenant, c'est la réception qu'on lui a faite à la cour. Je suis persuadé, moi, que si la nouvelle du gain de la bataille d'Hastembeck était arrivée avant le départ du maréchal de Richelieu, le roi n'eût pas rappelé M. d'Estrées. Il était tems que ce général se signalât; et si M. de Richelieu n'eût pas attendu à Strasbourg la duchesse de Lauraguais, qui revenait des eaux, il fût arrivé à l'armée

assez à tems pour ravir à son rival la gloire de la journée d'Hastembeck.

Les résultats de cette victoire prouvent combien elle est importante, et combien elle a inspiré de terreur aux ennemis, puisque Hamelin, pourvu de toutes les munitions de bouche et de guerre, s'est rendu à la première sommation; Minden a demandé à capituler, et Hanovre a envoyé ses magistrats pour régler les contributions.

M. de Brehan, colonel du régiment de Picardie, de qui M. de Chevert a rendu un compte si avantageux, vient de donner à la cour et aux ministres un grand exemple de justice.

Jusqu'à ce jour, on avait peu reconnu ses services, quoiqu'il se fût signalé dans plusieurs circonstances; mais dans celle-ci, on a voulu affecter de donner des récompenses aux officiers pour opprimer davantage le général,

et on lui a envoyé un brevet de pension de deux mille livres. M. de Brehan a répondu : « Qu'il n'avait jamais désiré » de récompenses pécuniaires, et qu'il » suppliait le roi de partager cette pen- » sion entre quelques officiers de son » régiment, qui en avaient plus be- » soin que lui. »

Sur cette réponse, on lui a demandé les noms de ceux qui s'étaient distingués. Il a de nouveau écrit :

Aucun de nous ne s'est distingué, tous ont combattu vaillamment, et tous sont prêts à recommencer. Je suis donc obligé d'en donner la liste par ordre d'ancienneté. Quant à moi, ce que j'ai demandé jusqu'ici m'ayant été refusé, ce n'est pas après d'aussi faibles services que ceux du 26 (1),

(1) Jour de la bataille d'Hastembeck.

que je dois me flatter de l'obtenir (1). *Je mets et fais désormais consister ma fortune dans l'estime et l'amitié des soldats, que personne ne peut m'arracher.*

Le maréchal d'Estrées est venu en cour sans pourtant y avoir été appelé. Le roi a été un peu ému de ce qui s'est passé lors de l'arrivée de ce général. Les troupes de la garde de Sa Majesté sont allées en corps le saluer et le complimenter.

Quoique la présence de M. d'Estrées déconcerte la cabale, il ne s'en prévaut pas. Avec cette noble modestie qui sied si bien au mérite outragé et triomphant, il a rendu compte au roi de l'état de l'armée, et lui a demandé

---

(1) M. de Brehan sollicitait la croix de St.-Louis; mais il n'était protégé que par le maréchal d'Estrées.

la permission d'aller dans ses terres. Il est parti hier, sans voir la favorite ni le ministre ; mais il n'a pas manqué d'aller présenter ses respects à la reine et à la famille royale, dont il a été très-accueilli ; ce qui n'a pas plu à la cour de Choisy.

Vous saurez qu'on distingue actuellement deux cours, l'une, par la dénomination de *cour de Choisy*, et l'autre par celle de *cour de la reine*. C'est madame Adélaïde qui a fait la première cette distinction, en demandant à madame de Fleuri, une de ses dames de compagnie, qui s'était pendant quelques jours dispensée de son service. *Est-ce que vous êtes restée tout le tems de votre absence à la cour de Choisy, madame, qu'on ne vous a pas vue à celle de la reine?* Cette question a un peu décontenancé madame de Fleuri, qui, depuis quelque tems,

est une des complaisantes de la marquise; elle a rougi et balbutié entre ses dents un *oui* si mal prononcé, qu'il était aisé de s'apercevoir qu'elle aurait désiré qu'on le prît pour *non*.

Le comte de Bernis a été chargé de proposer au maréchal de Richelieu, avant son départ, de fixer lui-même ses appointemens et de les porter aussi haut qu'il les voudrait.

Le maréchal a rejeté toute fixation, et a dit *qu'il se contentait des droits de général, tels que les contributions, les sauvegardes, etc., etc., et qu'il ne serait pas dit qu'il eût donné atteinte aux prérogatives de sa place.*

Je suis bien persuadé que n'ayant pu recueillir les fruits de la victoire, il ne négligera pas ceux de l'intérêt; ce qui est effrayant pour les pays où il passera; car le soldat étant excité et en-

hardi par l'exemple, ne craindra ni punition ni reproche, et son premier soin sera le pillage.

Il va, dit-on, par les conseils de M. Duverney, faire tous ses efforts pour s'emparer d'Halberstadt avant de prendre ses quartiers d'hiver. Ce qui est de fait, c'est qu'à supposer qu'on eût suivi toutes les précautions prises par le général d'Estrées, le roi de Prusse échouerait, s'il voulait former une entreprise, relativement aux forces imposantes que la France a mises en avant. D'après cela, si les généraux font leur devoir, qu'ils ne se laissent pas attaquer par surprise et par détail, nous n'avons rien à craindre ; mais, au contraire, si on ne suit pas le projet fixe du général disgracié, les têtes peuvent s'échauffer, et la crainte faire tout perdre.

LETTRE XCII.

M. de Chavigni au comte de ***.

Vous avez raison, M. le Comte, tout bon Français doit se réjouir des succès de M. de Richelieu, et je partage votre enthousiasme de son entrée dans l'électorat, ainsi que de la possession de la capitale par le duc de Chevreuse. Je serais garant pour ce dernier de sa droiture et de ses bonnes intentions; mais le général me fait trembler.

Nous sommes rarement d'accord, monsieur le Comte; en voici la raison : vous n'êtes bien au fait et bien en garde que contre les intrigues de la cour; moi je suis parfaitement ignorant sur cette matière; mais en revanche, j'ai

une connaissance approfondie (et que je ne dois qu'à ma longue expérience) des affaires politiques et des personnages qui figurent sur le grand théâtre de Versailles.

Le duc de Cumberland, fuyant toujours devant le maréchal, lui ayant fait faire des propositions auxquelles le maréchal a parfaitement répondu en lui disant *qu'il n'était pas envoyé pour négocier, mais pour combattre*, ne me rassure pas davantage, et je fonde mes soupçons sur sa conduite à Mahon. Il pouvait alors tout entreprendre, réussir à tout, se couvrir de gloire ; il a préféré se couvrir d'or : il en fera de même dans cette circonstance ; car à peine a-t-il eu appris qu'on approuvait sa conduite, qu'il en a changé.

Rien n'est aussi absurde que la convention de Closter-Seven ; elle est im-

praticable, doit déplaire à la cour de Vienne, être blamée de celle de Suède, et indisposer celle de Versailles. Si les choses se faisaient avec réflexion, le maréchal serait rappelé, seulement parce que le roi de Prusse, un de nos adversaires, lui a écrit une lettre remplie d'éloges, dans laquelle il lui donne les titres brillans de pacificateur, de conservateur de Gênes, de vainqueur de Minorque. Ce souverain ne flatte jamais que quand son intérêt le lui commande. Pour une moindre faute, l'amiral Bing a éprouvé un sort très-rigoureux.

Encore une chose qui me prouve que je ne me trompe point, c'est l'obéissance passive du comte de Maillebois, qui, beaucoup plus politique que M. de Richelieu, s'est bien gardé de lui faire observer la faute majeure qu'il com-

mettait, dans l'espoir qu'elle le perdrait et qu'il aurait le commandement à sa place. C'est ainsi que nos officiers généraux en agissent dans cette guerre, la plupart sont ignorans ou mauvais citoyens. Croyez-moi, M. le Comte, ne vous livrez pas à une joie qui serait prématurée. La convention de Closter-Seven sera la source de bien des maux, et une première faute de cette nature doit en entraîner bien d'autres.

Je savais, avant que vous me l'apprissiez, que Duverney devait se rendre auprès du maréchal; M. de Belle-Isle me l'avait mandé. Je suis persuadé que Duverney n'est pas à se repentir d'avoir accordé trop de confiance à M. de Richelieu; peut-être aussi, si l'on eût suivi exactement ses plans, le général n'eût-il pas fait une convention aussi extraordinaire.

Vous allez encore dire que je suis

un rabat-joie ; non, M. le Comte, je ne suis que réfléchi et prévoyant. Croyez que je serais heureux de pouvoir convenir avec vous que les choses vont bien, que le conseil du roi a de bonnes vues, que les généraux ne sont point entraînés par la soif de l'or et de l'ambition ; que la France sera victorieuse, et que l'alliance plus qu'étonnante qu'elle a contractée avec la maison d'Autriche, lui sera avantageuse ; mais malheureusement il n'est rien de tout cela.

Adieu, M. le Comte, bornons-nous à faire des vœux, et à nous faire l'illusion qu'ils seront exaucés.

LETTRE XCIII.

Madame la marquise de Pompadour à M. le duc de Richelieu.

Vous justifiez bien, monsieur le maréchal, ce que vous avez mandé, que l'on ne s'entendait pas de si loin; mais quand vous avez lu ma lettre, il fallait que vous fussiez tout au fond de la bouteille à l'encre, pour l'avoir aussi mal comprise. Comment est-il possible d'imaginer que la comparaison de mylord Houzey puisse devenir pour vous un sujet d'inquiétude? En vérité, M. le Maréchal, je serais tentée de vous dire comme une femme de vos amis : que, si l'on ne savait pas que vous avez de l'esprit, on vous prendrait pour une bête.

Au surplus, Stainville, qui examine

tout à Vienne, m'a mandé que votre fils s'y était très-bien conduit.

M. de Fronsac m'a lui-même écrit dans le paquet de Stainville. J'ai remis sa lettre au roi. Sa Majesté a dit en riant : Voilà un petit garçon bien entreprenant. De là, je vous ai fait une mauvaise plaisanterie, qui vous a mis au champ. Je ne pouvais le soupçonner, et vous en serez puni ; car je vous déclare que je vais être aussi diffuse et aussi ennuyeuse qu'il est dans mon style d'être laconique.

Néanmoins, pour me raccommoder avec vous, je vous annonce que Duménil a le gouvernement ; le roi a promis à madame la duchesse le premier vacant pour votre tante : ainsi j'espère que nous aurons la paix avec elle. Cremille vous rendra un compte exact et détaillé de la façon de penser de Duverney. Je vous l'ai mandé, et je ne

puis trop vous le répéter, il y a des gens qui se préparent à vous donner de l'ombrage sur son arrivée. Soyez en garde, ne voyez que le bien; car en croyant les intrigans, et vous savez qu'il n'en manque pas plus où vous êtes qu'où je suis, vous ferez tort à vous-même et aux affaires. On est toujours parfaitement content de vous, et vos ennemis (car qui n'en n'a pas?) finiront par rendre justice à votre mérite.

La mort de M. de Mirepoix m'a fort affectée; c'était un homme vertueux, que je regrette infiniment. Si M. de Beauveau l'a remplacé, je souhaite trouver en lui autant de reconnaissance que dans son beau-frère. Stainville, qui le connaît depuis long-tems, m'assure que c'est un honnête homme; je crois qu'il ne me trompe point, et que je n'aurai qu'à me louer de M. de Beauveau.

Le commandement du Languedoc sera, je pense, donné à M. de Thomont: quant à la lieutenance générale, il ne m'est pas venu à l'idée que vous pussiez la désirer. Je ne vous cacherai même pas que depuis quelque tems j'avais supplié le roi de vouloir bien me réserver ce moyen de faire plaisir à mes amis, et j'ai cru pouvoir espérer pour eux ce qui est uniquement une grace, J'imagine que cette façon de penser aura votre approbation. C'est le marquis de Gonteau qui a cette lieutenance, que je suis désolée qui ait été vacante.

Madame de Brissac a demandé à toute force, pour son beau-frère, le gouvernement du Brouage. Dites-lui, je vous prie, que je n'ai pas trouvé convenable à un homme comme lui de troquer pour trois mille livres de plus,

et qu'il vaut mieux qu'il en attende un qui lui soit propre.

On intrigue ici plus que jamais; c'est à qui aura quelque chose. Je suis tourmentée, et souvent excédée ; je voudrais bien ne rien refuser ; mais cela est impossible. Ce qui m'impatiente souvent, c'est de voir des gens comblés qui demandent toujours.

Je désirerais que Duménil eût le gouvernement de Brouage ; mais votre chère tante me fait tourner l'esprit pour son fils; elle demande, fait demander, écrit ou parle tous les jours ; il n'y a pas moyen de s'en débarrasser : c'est la solliciteuse la plus intrépide que je connaisse. Je ne sais si la patience de Dieu le père y tiendrait; elle a beaucoup d'esprit, mais elle est terrible quand elle a quelque chose en tête.

Duménil n'y perdra rien pour cela ; dites-le lui de ma part.

Madame de Fitzjames m'a montré une lettre de son mari, qu'il dit vous avoir communiquée. Il s'y justifie magnifiquement; je souhaite, pour l'amour de lui et de mes compagnes, qu'il n'ait point eu de tort.

Adieu, M. le Maréchal : vous connaissez mon amitié pour vous.

LETTRE XCIV.

Le comte de Bernis à M. de Chavigni.

NOTRE ami m'ayant communiqué la lettre de votre excellence, et moi l'ayant assuré que je partageais votre opinion, je vais vous faire part de mes projets pour empêcher que cette malheureuse convention n'ait l'effet que nous devons craindre.

Je n'ai pas été surpris que le maré-

chal de Richelieu fût tombé dans le piége. L'on a pris le juste chemin pour arriver à lui : un pont d'or et des louanges à outrance. Mais comment faire? Nous sommes à la fin de la campagne ; si l'on désavoue le général, qui réellement n'avait aucuns pouvoirs, l'on fournira aux ennemis le prétexte de violer la convention à la première circonstance qui leur paraîtra favorable. Je crois donc qu'il est plus sage de ratifier cette convention, qui n'aurait dû être qu'une capitulation militaire, mais dont M. de Richelieu a eu la sottise de faire une convention politique, et dont l'exécution dépend entièrement de la bonne foi du cabinet britannique, puisqu'elle a besoin de la ratification du roi d'Angleterre.

La joie dont le comte de ** vous a fait part que toute la cour avait ressentie, lors de cette nouvelle, est exacte,

quoiqu'elle passe toute croyance. C'est le duc de Duras qui en a été le porteur. L'accueil que lui ont fait le roi et madame de Pompadour ne peut se rendre. Vous savez qu'il était en concurrence avec M. le duc de Nivernais pour la place de premier gentilhomme de la chambre ; eh bien, il l'a emportée d'emblée. Il eût dû peut-être la céder à la reconnaissance qu'il doit à M. de Nivernais.

Vous savez aussi que depuis long-tems M. du Barail, ne pouvant plus servir sa patrie que par des conseils, et son grand âge ne lui permettant pas de continuer de commander une escadre, avait recommandé de mettre l'île d'Aix en état de défense ; qu'il avait présenté des plans qui n'exigeaient pas une grande dépense ; eh bien, on a ri de ses conseils : aussi une flotte anglaise, commandée par l'amiral Hauwke, a mouillé, le 23, à

l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente. Le projet des Anglais était de détruire les magasins de Rochefort, de s'emparer de la Rochelle, et de porter le fer et le feu par toute la côte. Heureusement, quelques troupes ramassées à la hâte ont fait une si bonne contenance, que la flotte a repris la route de l'Angleterre.

L'espoir ne m'a point encore quitté; nous n'avons pas, à la vérité, tiré un grand avantage de nos succès, mais nous n'avons pas éprouvé de malheurs; et, si le maréchal de Richelieu témoigne au duc de Cumberland la volonté formelle de faire exécuter la convention de Closter-Seven, il serait possible que cela me donnât le tems de tracer un plan pour obtenir la paix, qui fait l'objet de ma plus vive sollicitude. Je vous en ferai part, et vous prierai de m'aider de vos conseils.

LETTRE XCV.

M. Duverney à M. de Chavigni.

De l'armée d'Allemagne.

Je m'empresse de vous faire part de la défaite presque totale de l'armée de Prusse. Frédéric ayant laissé un corps de troupes pour garder la Saxe, a marché avec sa vigilance ordinaire, contre la Bohême; il a débuté par forcer l'armée autrichienne à se retirer dans Prague. Comptant sur les fruits de sa première victoire, il n'a point été arrêté par le nombre de troupes qui défendaient Prague, et a pressé le siége avec une vigueur inconcevable. Pour cette fois la victoire et la prudence l'ont abandonné. Un premier échec a été suivi d'une déroute complète, et le roi de Prusse, ne pouvant plus tenir la cam-

pagne, a été forcé de conduire les débris de son armée en Saxe et en Silésie, et d'abandonner entièrement la Bohême. Cet échec va redonner de l'espoir à l'Autriche, et la facilité aux Russes d'entrer dans la Prusse ducale.

Les états de l'Empire vont enfin fournir leur contingent; et cette armée combinée, sous le commandement du prince de Saxe Hilburgausen, joindra celle que commande le prince de Soubise.

Malgré le chagrin que vous cause cette guerre, vous n'en faites pas moins des vœux pour la prospérité des armes du roi; comme j'en suis persuadé, je n'ai pas négligé l'occasion de vous en instruire un des premiers.

Recevez de nouveau l'assurance de mon sincère attachement.

LETTRE XCVI.

*Le comte de *** au Provincial.*

Nous sommes ici, mon cher compatriote, dans la consternation la plus grande. Les dernières nouvelles de l'armée étaient des plus satisfaisantes; les Russes étaient dans la Prusse ducale ; les Autrichiens étaient dans le Brandebourg ; le général Haddik avait poussé jusqu'à Berlin et levé des contributions ; la famille royale avait fui jusqu'à Magdebourg; les Suédois étaient entrés dans la Poméranie prussienne, et en occupaient les principales places : tout annonçait la perte du roi de Prusse ; et les différentes armées qui le pressaient, sans rien hasarder qui pût lui fournir les moyens de déployer ses talens militaires, l'auraient réduit

à demander la paix aux conditions qu'on eût voulu lui imposer.

Cette situation fâcheuse n'a diminué en rien son courage ni sa présence d'esprit; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au milieu de ses revers, il a conservé un ton de plaisanterie qui prouve un homme qui jouit pleinement de la sécurité de son ame.

Si je suis dépouillé de tout, disait-il, *je me flatte du moins qu'il n'y a point de souverain qui ne veuille bien me prendre pour son général d'armée.*

Ce sang-froid et ce courage intrépide relevant l'énergie des troupes, ont sauvé la monarchie prussienne, et nous avons été battus d'une manière humiliante.

Le plan de campagne prescrit au prince de Soubise, était de harceler les Prussiens, sans engager d'action.

Depuis l'ouverture de la campagne, le duc de Richelieu devait fournir

à M. de Soubise un renfort qu'il ne se pressait pas de lui envoyer, malgré les sollicitations et même les menaces de madame de Pompadour. Il est à présumer que le projet de M. de Richelieu était de faire échouer le prince de Soubise ; il ne manquait plus que cela à sa conduite.

M. de Chavigni avait grande raison de blâmer la convention de Closter-Seven, et le comte de Bernis de douter qu'il emploierait tous ses moyens pour la faire exécuter.

La conduite du maréchal de Richelieu est inexplicable ; sous le prétexte d'aller lui-même secourir le prince de Soubise, il a fait une marche de quatorze jours, et est resté six semaines à Alberstadt ; ce qui prouverait qu'il y a dans sa conduite autant d'incapacité que de déloyauté. Néanmoins, poussé à bout par le cabinet de Versailles, il s'est déterminé à envoyer trente ba-

taillons au prince de Soubise, qui a joint son armée à celle de l'Empire, ayant pour général le prince d'Hilburgausen.

La réputation des généraux français et autrichiens n'en imposant pas plus à Frédéric qu'elle n'inspirait de confiance à nos troupes, il se détermina à tenter quelqu'avantage sur les Français.

Le prince d'Hilburgausen voulait attaquer les Prussiens ; le prince de Soubise n'y voulait pas consentir, et se bornait à ses instructions ; il a résisté long-tems, et n'aurait peut-être pas cédé, si notre mauvaise étoile n'eût engagé le marquis d'Estainville (1) à lui

(1) C'est celui qui a été long-tems ministre, et qui fut fait duc de Choiseuil. A cette époque, il était ambassadeur à Vienne et en correspondance avec M. de Richelieu. L'on en jugera par une de ses lettres qui est copiée littéralement.

écrire *qu'il lui conseillait de livrer bataille.*

Cette bataille est une des plus meurtrières et des plus déshonorantes que nous ayons jamais essuyées. Le comte de Mailly a fait tout ce qu'il a pu pour rallier les troupes ; mais la déroute a été si prompte, que les ennemis, pêle-mêle avec notre cavalerie, ont passé comme un tourbillon.

M. de Mailly n'est heureusement que blessé ; mais il est prisonnier. Le roi de Prusse n'a pas voulu prendre le prince de Soubise, ce qui lui aurait été très-facile.

Les cris du public importunent un peu la favorite ; l'on se demande si le prince de Soubise est rappelé ; si on lui fera son procès ainsi qu'au maréchal de Richelieu. Pour faire le contre-poids, on ne rougit point à la cour de calomnier les troupes pour disculper

le général. L'on a beau faire, la bataille de Rosback sera éternellement à la honte du gouvernement français (1).

Le premier jour où l'on apprit cette nouvelle, la consternation était générale ; mais au chagrin a succédé l'indignation, quand on a su que le roi avait écrit lui-même une lettre de consolation au prince de Soubise.

Les vers et les épigrammes pleuvent dans les sociétés. Je vous en envoie quelques-uns ; si vous vouliez les connaître tous, il faudrait s'abonner avec un copiste.

---

(1) Le courtisan qui écrit, et qui n'est pas nommé, parce qu'il existe, a joui du plaisir de voir la France vengée de cet affront dans la dernière campagne de l'Empereur Napoléon.

Vers contre le prince de Soubise.

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher : où diable est mon armée ?
Elle était là pourtant hier matin ;
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?
Ah ! je perds tout ; je suis un étourdi :
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je, ô ciel ! que mon ame est ravie !
Prodige heureux ! la voilà, la voilà.
Ah ! ventrebleu ! qu'est-ce donc que cela ?
Je me trompais, c'est l'armée ennemie.

La comtesse de Marsan ayant mis bas sa fierté, a été trouver le lieutenant de police pour le prier de faire arrêter les colporteurs de ces vers. Le lieutenant de police lui a répondu que ces vers ne s'imprimaient pas, qu'il avait la certitude qu'ils partaient d'un endroit où la police n'avait aucun droit, qu'il lui conseillait de n'y pas faire attention, que c'était le seul moyen de

faire cesser ces plaisanteries, en ayant l'air de n'y attacher aucun prix.

La démarche de la comtesse ayant été sue, et ce, parce qu'auparavant elle s'était vantée de faire punir les auteurs, on a tonné de nouveau sur le pauvre M. de Soubise. Madame de Pompadour ayant aussi dans son cercle déclaré que le roi plaignait le prince de Soubise, mais ne le blamait pas, on lui a adressé, une heure après, les vers suivans :

En vain vous vous flattez, obligeante marquise,
De mettre en beau drap blanc le général Soubise;
Vous ne pouvez laver, malgré votre crédit,
La tache qu'à son front imprime la disgrace;
Et quoique votre faveur fasse,
En tout tems on dira ce qu'à présent on dit:
Que si Pompadour le blanchit,
Le roi de Prusse le repasse.

Ainsi que je viens de vous le dire, le roi de Prusse aurait fait M. de Sou-

bise prisonnier, s'il l'eût voulu. Cela ayant été su à Paris, on a fait encore des vers sur ce sujet. Les voici:

Frédéric combattant et d'estoc et de taille,
Quelqu'un, au fort de la bataille,
Vint lui dire nous avons pris....
Qui donc? le général Soubise.
Ah! morbleu, dit le roi, tant pis:
Qu'on le relâche *sans remise.*

Je ne sais comment il peut se trouver des gens qui, dans des circonstances aussi alarmantes, ont l'esprit assez libre pour chanter; ils ne sont pas Français, ou ils sont bien insensibles. Pour moi je vous jure que j'ai l'ame navrée.

La cour de la reine est fort triste; celle de Choisy affecte une gaîté insultante. L'on espérait que le général se ferait justice, et que ce serait sa dernière campagne; mais il reste toujours à l'armée. Le prince de Conti a pourtant dit à la marquise: *Après la*

déroute de Ramillies, Madame, Louis XIV respecta assez les Français pour rappeler le maréchal de Villeroi, qu'il aimait et qui était soutenu par madame de Maintenon. Vaine remontrance; la marquise n'aura pas cette discrétion; elle veut porter le prince de Soubise aux places les plus éminentes.

LETTRE XCVII.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

AVANT la fatale alliance et, dans la dernière guerre, lorsque nous nous écrivions, c'était pour nous féliciter et nous entretenir de nos victoires; aujourd'hui ce n'est que pour charmer nos chagrins et gémir sur nos pertes.

Le roi de Prusse continue d'être

vainqueur. Il semble que la victoire n'ait voulu l'abandonner pendant un tems, que pour le combler ensuite davantage de ses faveurs. Il vient de gagner la bataille de Lissa, contre le prince Charles. Près de quarante mille hommes sont pris ou dispersés. Frédéric est rentré dans Breslau, et projète de se venger des états de l'Empire, qui ont fourni leur contingent. Il est surtout furieux contre les trois princes catholiques, et dit plaisamment *qu'il ira faire une course dans la rue des Prêtres.*

Le comte d'Argenson qui, dans son exil, est instruit de tout par son neveu, le comte de Paulmi, a profité de ce moment malheureux pour faire répandre dans Paris un mémoire contre le traité. Les circonstances rendent ce mémoire très-précieux, surtout pour ceux qui n'ont pas approuvé cette al-

liance, qu'on ne craint pas aujourd'hui de qualifier de monstrueuse. Ceux même qui la considéraient comme avantageuse, oubliant aujourd'hui les éloges qu'ils en ont faits, la regardent comme la source de nos malheurs. Le pauvre comte de Bernis, qui a tout employé, même l'empire qu'il a sur l'esprit de la marquise, pour que le traité éprouvât quelques modifications, est maltraité comme les autres, et l'on colporte sur son compte des vers qui, s'ils viennent à sa connaissance, lui feront infiniment de peine.

Que faire? Il n'a pour lui que sa conscience et l'estime des personnes qui connaissent sa conduite. Qu'est-ce que cela contre le cri public?

Je suis, je vous l'avoue, très-courroucé, quand je vois qu'au milieu de tous ces désastres, on est je dirais presque content quand on a fait ou une

mauvaise chanson, ou de mauvais vers sur les affaires politiques.

Si, comme nous, l'auteur de ces vers connaissait l'opposition du comte de Bernis à ce fameux traité, il n'aurait pas terminé sa tirade par une injure.

Je vous les envoie pour que vous puissiez prouver à vos Lorrains, qu'à la cour même il se trouve des personnes qui n'admirent pas, comme eux, le traité d'alliance.

(1) *Pièce de vers sur le traité entre l'Autriche et la France.*

Des nœuds par la prudence et l'intérêt tissus,
Un système garant du repos de la terre;
Vingt traités achetés par deux siècles de guerre,
Sans pudeur, sans motif, en un instant rompus;
Aux injustes complots d'une race ennemie,
Nos plus chers intérêts, nos alliés vendus,

---

(1) On attribua, dans le temps, ces vers à M. Turgot.

Pour cimenter sa tyrannie,
Nos trésors, notre sang vainement répandus ;
Les droits des nations, incertains, confondus ;
L'Empire déplorant sa liberté trahie ;
Sans but, sans succès, sans honneur,
Contre le Brandebourg l'Europe réunie ;
De l'Elbe jusqu'au Rhin, les Français en horreur :
Nos rivaux triomphans, notre gloire flétrie ;
Notre marine anéantie ;
Nos îles sans défense et nos ports saccagés :
Voilà les dignes fruits de vos conseils sublimes !
Trois cents mille hommes égorgés,
Bernis, est-ce assez de victimes ?
Et les mépris d'un roi pour vos petites rimes
Vous semblent-ils assez vengés ?

LETTRE XCVIII.

La marquise de Pompadour à M. de Richelieu.

TOUT se réunit, M. le maréchal, pour me désespérer. Le malheur de M. de Soubise, l'intérêt de l'Etat, celui de mon ami, ma propre gloire,

sont compromis dans ce moment ; j'en ai le cœur déchiré. Je crains, de plus, que la trahison des Hanovriens et des Hessois (1) n'éclate dans ce moment, et que le roi de Prusse ne marche sur Halberstadt. Vous devez juger de la situation de mon ame.

Je n'ignorais pas que M. d'Ayen prenait un grand intérêt à Dublaisel, et, par considération pour lui, je vous l'avais recommandé. Néanmoins, si vous le soupçonnez l'auteur des pilleries qui se commettent, je serai la première à vous demander sa punition.

Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de faire les exemples les plus sé-

---

(1) L'on craignait alors que les Hanovriens et les Hessois ne tinssent pas la convention de Closter-Seven.

vères sur la multitude des fripons qui volent impunément et qui font périr les troupes de misère.

Adieu, M. le maréchal, je n'ai pas la force de vous en dire davantage.

LETTRE XCIX.

Le comte de Bernis à M. de Chavigni.

Je commence à respirer, le roi m'a permis d'entamer la négociation de la paix conjointement avec l'impératrice-reine.

Lorsque j'appris notre déroute à Rosback, jugeant que rien ne pouvait réussir avec un conseil divisé et des généraux incapables, je fis pressentir au roi qu'on ne devait pas se flatter de faire la guerre plus heureusement qu'on ne l'avait commencée ; que la France

ni l'impératrice n'avaient point de généraux à opposer au roi de Prusse et au prince Ferdinand de Brunswick ; qu'il fallait donc se presser de faire la paix et réserver pour des conjonctures plus favorables les effets du traité d'amitié qui pouvait subsister sans continuer la guerre.

J'éprouvai une grande opposition de la part de madame de Pompadour, qui regarde le traité comme son ouvrage, et l'impératrice comme son amie ; elle se révolta contre ma proposition, et se récria sur la honte et le danger d'abandonner l'impératrice, qui, dans ce moment, dit-elle, vient de recouvrer presque toute la Silésie. (La bataille de Lissa n'avait point encore eu lieu.) Ne craignez-vous point, M. le Comte, me dit la marquise avec humeur, que l'impératrice, dans son mécontentement, ne traite avec le roi de Prusse,

et s'unisse avec l'Anglais contre nous? Que ferez-vous alors ?

— J'avoue, madame, que cela serait embarrassant, surtout n'ayant plus les maréchaux de Saxe et Lowendal à lui opposer. Mais cela n'est pas probable, l'impératrice ne pouvant soutenir la guerre sans les subsides que lui donne la France.

Malgré mes bonnes raisons, madame de Pompadour n'en a pas moins persisté, et le roi, plus piqué que découragé, de la bataille de Rosback, s'est rangé de son avis.

L'affaire de Lissa étant arrivée, et la cour de France apprenant la consternation où se trouve la cour de Vienne, j'ai renouvelé ma proposition, et j'ai démontré à Sa Majesté que l'impératrice était dans une position à désirer la paix, et la France dans l'impossibilité de continuer la guerre.

Le roi n'était pas encore décidé, et la marquise tenait toujours à son opinion, lorsque le courier venant annoncer que les Hessois et les Hanovriens avaient rompu la convention de Closter-Seven, est arrivé. Ce nouveau malheur a fait consentir la marquise à la paix, et je vais entamer la négociation.

Je vous demande, au nom de l'amitié, de quitter la Lorraine, de venir, non à la cour, mais à Paris, où votre expérience et vos lumières me seront d'un grand secours. Il est question ici de traiter d'une paix durable; vous connaissez la politique de la cour de Prusse, celle de la cour de Vienne, et vous pouvez m'être très-utile pour déjouer les complots.

Je ne puis me fier à l'ambassadeur de France à Vienne. J'ai sous les yeux une lettre qu'il a écrite au maréchal de

Richelieu, et dont je vous envoie copie, qui me le rend suspect. Je suis certain aussi que c'est lui qui a déterminé le prince de Soubise à livrer la bataille de Rosback. Quel est son motif? je me perds dans mes réflexions; car je sais qu'il est attaché aux intérêts de l'impératrice et qu'il est pensionnaire de la maison de Lorraine, dont il est né le sujet. Je vais, malgré cela, permettre l'envoi de cette lettre, et me procurer les subséquentes.

Lettre du marquis de Stainville, ambassadeur de France à Vienne, à M. le maréchal de Richelieu.

« Je suis très-mécontent de l'arran-
» gement de la cour pour l'argent des
» quartiers de l'hiver; je vous pré-
» viens, M. le maréchal, que c'est la
» faute de votre intendant qui, con-
» jointement avec les bureaux, croient

» en savoir plus que nous, parce que
» nous ne sommes pas des gens de
» robe ; mais, comme j'ai été dans
» l'état major et long-tems dans l'ha-
» bitude de cette partie, l'usage m'a
» donné sur les distributions aux trou-
» pes presque l'aptitude que peut avoir
» un maître des requêtes. Enfin, il
» faut servir le roi comme il veut l'être,
» et j'oserais, dans votre partie, M. le
» maréchal, vous prier de ne pas vous
» écarter de ce principe ; car il me
» semble que l'on vous sait mauvais
» gré de ne pas prendre vos quartiers
» d'hiver comme on les a arrangés sur
» les cartes de Versailles. Je crois que
» vous pouvez concilier tout le monde,
» en mettant à Mersbourg et à Hal-
» berstadt vos dragons et vos troupes
» légères, avec des détachemens qui
» seront tirés de la ligne et qui se re-
» lèveront ; peut-être que ces troupes

» seront repliées, cependant j'en » doute ; mais bien qu'elles le soient, » ce ne sera pas votre faute.

» Duverney doit être depuis quel- » que tems avec vous, selon ce qu'on » m'a mandé ; arrêtez un plan fixe en- » semble, sur lequel nous puissions » compter, et d'après lequel on puisse » former un nouveau plan pour la » campagne ; car, quoiqu'en dise le » comte de Bernis, la paix n'est pas » proposable, et il ne faut pas qu'elle » se fasse, sans quoi le but est man- » qué.

» Il est terrible d'être si loin ; l'al- » lée et venue des couriers ne fait que » rallentir les décisions.

» Nous aurons les troupes de Bruns- » wick et de Hesse à notre solde ; mais » ne paraissez pas être instruit de cette » décision, avant que j'aie fini avec » cette cour.

» Mon projet est de proposer qu'on
» nous laisse maîtres des pays conquis,
» la principauté d'Halberstadt et le
» duché de Magdebourg compris,
» sans nul partage ; et, à cette condi-
» tion, nous nous chargerons des sub-
» sides des Hessois et Brunswickois.

» Ma cour ne m'a pas chargé de ce
» projet, je le prends sur moi, et
» j'espère que la marquise le fera ap-
» prouver. Mon espoir est fondé sur
» ce qu'elle tirera, si elle le veut, du
» pays, plus que la note de M. de
» Lubé ne le comporte, et bonifiera
» par là les articles qu'elle a oubliés
» dans son projet de quartiers d'hiver,
» sans avoir à partager ni à compter
» avec les commissaires de l'impéra-
» trice, dont je vous délivrerai en en-
» tier. Mandez-moi si ce projet vous
» plaît. Quant à M. de Soubise, s'il
» peut subsister jusqu'à l'Elbe, son

» opération est sûre. Je suis persuadé
» que le roi de Prusse va le joindre....
» qu'il y battra le prince Charles, fera
» lever le siége de Schweidnitz ; après
» quoi il verra, après avoir rechassé
» tous les Autrichiens dans leur pays,
» comment vous vous établirez en
» Saxe, et s'il peut, vers le mois de
» janvier, vous déposter de l'Elbe.
» Comptez que c'est là son projet, et
» le meilleur qu'il puisse exécuter.

» Je m'inquiète peu de ce qui ar-
» rivera en Silésie ; que le roi de
» Prusse la garde s'il le veut, ce n'est
» pas ce qui doit nous arrêter de por-
» ter des secours aux Suédois, qui
» finiront cette guerre avec nous, si
» nous les secondons. Renoncez au
» rappel de M. de Soubise, nous per-
» drions du tems à le négocier ; la
» marquise veut qu'il commande.

» Il faut vous décider, M. le maré-

» chal, sur-le-champ, dès que les » Hessois et les Brunswickois seront à » nos ordres; et je répéterai sans cesse, » non-seulement par amitié, mais pour » le bien de la chose, que Maillebois » est le seul en état de conduire cette » opération, et que, sans attendre d'or- » dres ultérieurs, il faut la lui don- » ner.

» J'ai fait usage de votre idée, en » écrivant à Versailles; mais vous sen- » tez bien qu'avant qu'on m'ait répon- » du si cela convient, que l'on ait tenu » un conseil sur cela, qu'on ait écrit, » puis réécrit, nous serons au mois de » janvier, et les Suédois à Stralsund, » prêts à capituler, ou à repasser la » Baltique.

» Oublions la cour, comme si elle » n'existait pas, et faisons le plus grand » bien. Au reste, cette expédition, » qui, infailliblement, réussira, fera

» Maillebois maréchal de France ; j'en
» mettrais ma tête à couper ; donc,
» elle sera utile au roi et à celui qui
» la commandera.

» Je vous dis d'oublier la cour,
» M. le maréchal, parce que vous avez
» du noir lorsque vous y pensez trop ;
» j'en aurais aussi si je jetais les yeux
» sur cette partie ; car malgré beaucoup
» de complimens et d'amitié, l'on
» m'oublie entièrement, et si ma
» femme mourait, je tomberais dans
» la plus affreuse indigence. Cepen-
» dant, mes amis qui connaissent ma
» situation, n'imagineraient pas de me
» faire avoir un gouvernement. J'ai la
» cour en faveur quand je lis mes let-
» tres ; mais je ne pense pas de même
» quand je compte avec mon inten-
» dant.

» Bien des choses encore sur cet
» article, pourraient me donner de

» l'humeur, et surtout la difficulté de
» traiter avec M. de Kaunitz; joi-
» gnez-y les ennemis que j'ai à la cour,
» et vous les connaissez comme moi.

» Au milieu de tout cela, je ne ré-
» ponds qu'aux choses : je mets de
» l'activité, même du despotisme, dans
» mon travail. Unissons nos efforts
» pour terminer cette guerre selon nos
» désirs; puis après nous retournerons
» à la cour, et nous compterons avec
» ceux qui y seront.

» Point de conseil, M. le maréchal,
» je vous le demande en grace, et
» vous vous en trouverez bien; vous
» êtes trop supérieur à toutes les cla-
» bauderies et à tous les clabaudeurs,
» pour vous en occuper.

» M. de Soubise m'a mandé que
» vous lui écriviez des lettres char-
» mantes; il en paraît très-content :
» continuez, pour vous concilier le

» cabinet de la marquise. Mandez-moi
» si M. de Kaunitz vous a répondu.
» J'ai été très-étonné et très-affligé
» que M. votre fils ait eu seule-
» ment un présent de l'empereur; j'es-
» pérais que l'impératrice vous man-
» derait qu'elle lui envoyait son ordre.
» Ce que vous m'écrivez à ce sujet me
» donne à penser que c'est un tour de
» M. de Kaunitz, et qui devient très-
» désagréable pour vous, comme
» pour le négociateur.
» Je vous prie de me faire part de
» la lettre que le roi de Prusse vous a
» écrite; les extraits que j'en ai sont
» misérables. Cette lettre fait du bruit.
» Il me semble qu'on est content de
» la reconnaissance de M. de Duras.
» M. de Beauveau aura la charge de
» son beau-frère, et j'en suis enchanté.
» J'ai eu le tems d'écrire à Versailles
» tout ce que je pensais sur cela.

» Quant à vous, M. le maréchal
» ayez un peu de patience, le tout re-
» viendra à vous comme il doit l'être;
» c'est la prophétie de quelqu'un qui
» vous est tendrement et bien respec-
» tueusement dévoué. »

Tirez de cette lettre les conséquences que vous voudrez ; quant à moi, je la trouve inexplicable.

J'attends de vous, non une réponse, mais l'annonce de votre arrivée.

LETTRE C.

M. de Chavigni au comte de Bernis.

Ne doutez pas, M. le Comte, ni de mon attachement à votre personne, ni de mon zèle à coopérer aux grands travaux de la paix, si je la croyais aussi

près d'être signée que vous le pensez et le désirez.

La cour de Vienne n'est point du tout déterminée à traiter, et M. de Stainville l'a si bien disposée en faveur du maréchal de Richelieu, quoique M. de Kaunitz ait improuvé avec raison l'intelligence de ce général avec le roi de Prusse, qu'il a dit ouvertement que tout traité avec ce monarque était si délicat et si frauduleux de la part de ce prince, qu'il était étonnant que le maréchal se fût permis d'en entamer un, sans le communiquer au moins à l'ambassadeur de France à Vienne. L'impératrice n'en est pas moins déterminée à demander à la cour de France que le maréchal de Richelieu commande en chef; et tous les soupçons conçus sur lui sont totalement évanouis.

J'ai appris cela de Duverney, à qui

j'ai fait part de la lettre dont vous m'avez envoyé copie ; il m'a répondu que vous n'étiez pas bien servi, et que le maréchal en avait reçu une depuis notre défaite à Rosback, qui est au moins aussi extraordinaire que celle que vous m'avez communiquée. Duverney n'est pas à se repentir d'avoir coopéré à faire donner le commandement à M. de Richelieu; et tout ce qui s'est passé, et tout ce qui se passe l'affligent mortellement. Pour moi, M. le Comte, si j'étais à votre place, je trancherais dans le vif : malgré l'intelligence de Fitcher, je le ferais arrêter et mettre en lieu de sûreté pendant toute la guerre, ainsi que ceux qui sont accusés de connivence avec l'ennemi, et d'avoir touché de l'argent du roi de Prusse; et il y en a beaucoup dans l'armée.

En politique, M. le Comte, un

soupçon qui n'est point approfondi et puni, est bientôt un crime imputé à celui qui avait la possibilité d'y remédier. L'amitié que je vous porte m'engage à vous prier de vous défier de tout ce qui vous entoure ; la marquise elle-même ne vous flatte que pour mieux vous perdre, et ce, parce que vous ne pouvez ni ne devez être de son avis.

Votre opinion est juste sur le compte de M. de Stainville, il vous a donné la clef de sa conduite ; il est pauvre, il est criblé de dettes, il a la volonté de faire fortune. Il saisira donc toutes les occasions pour y réussir ; rien ne le retiendra ; et dût-il sacrifier tout ce qui l'entoure, il ne balancera pas. Je vous avoue que, connaissant son caractère, je tremble de ce qu'il est ambassadeur à Vienne. Surveillez et craignez pour la

France, tant qu'il sera près de l'impératrice.

LETTRE CI.

*Le comte de *** au Provincial.*

L'EUSSIEZ-VOUS pensé, mon cher compatriote, que le maréchal de Richelieu, accusé de s'être laissé séduire par le roi de Prusse et d'en avoir reçu des sommes considérables, n'essuierait aucun reproche de la cour, et qu'au contraire, il serait nommé généralissime des armées allemandes et françaises; mais ce qui est absurde, c'est la réserve de l'état major qui est donnée au prince de Soubise. Il est aisé de voir que c'est la marquise qui fait tout cela; il n'en est pas moins vrai que c'est insulter à la France entière que de laisser

commander ces deux généraux, qui sont couverts du mépris universel, l'un pour sa déloyauté, et l'autre pour son inepti.

Dans les plaintes que l'on porte, le prince de Soubise est toujours distingué comme un honnête homme; et l'on se demande pourquoi il ne se borne pas à sa réputation d'obligeant, d'inaccessible à la cupidité, au lieu d'ambitionner un commandement dont il est incapable.

Le roi de Prusse, à qui le maréchal de Richelieu a fait proposer, par l'entremise de M. Duménil et du prince Ferdinand, une neutralité pour l'hiver, seulement entre les Français et les Prussiens, l'a publiée avec une sorte d'orgueil. L'impératrice en a été si indignée, qu'elle en a écrit au roi, et le maréchal a reçu la défense de trai-

ter, sans au préalable y avoir été autorisé par un ordre spécial.

Eh ! c'est après toutes ces fautes qu'on lui donne le commandement général ! commandement dont il a usé pour faire réunir les troupes qui étaient en quartier sur le Rhin, et pour qu'elles vinssent le joindre à Halberstadt, où elles ont été à peine arrivées, que la longueur des marches et la rigueur de la saison en a fait périr une grande partie. Il a cependant eu le bonheur de se maintenir dans l'électorat, et de faire reculer le prince Ferdinand.

L'on parle de remplacer le ministre de la guerre et celui des finances ; il est impossible qu'on fasse choix de deux hommes qui leur ressemble, et, cela fort heureusement pour la France, MM. de Moras et de Paulmi étant d'une incapacité reconnue.

Ce n'est pourtant pas le roi qui les

renvoie; ce sont eux qui demandent à se retirer. L'on pense que ce sera le maréchal de Belle-Isle qui aura le ministère de la guerre, et M. de Boulogne celui des finances.

Le comte de Bernis a proposé au roi de rappeler, pour fortifier le conseil dans ses différentes parties, M. de Chauvelin et M. de Maurepas : le premier a été refusé par le roi, et le second par la marquise.

Il a de nouveau tenté de faire entrer dans le conseil M. Gilbert, pour les affaires concernant le parlement, ce magistrat jouissant dans son corps d'une grande considération; il n'a pu l'obtenir que sous la condition que M. Berryer serait son adjoint dans cette partie.

La faveur de M. Berryer vient de ce qu'il est lieutenant de police, et que la marquise a besoin qu'il lui ré-

vèle tous les secrets. Je crois pourtant qu'il a plus réussi auprès d'elle par les choses qu'il lui a cachées que par celles qu'il lui a confiées.

On assure que M. d'Argenson lui doit sa disgrace, et qu'il intercepta dans le tems une lettre que ce ministre écrivait à madame d'Estrades, où madame de Pompadour était mal traitée et le roi peu ménagé.

M. de Bernis a aussi tenté de faire entrer au conseil le duc de Nivernais ; malgré les talens bien reconnus du proposé, madame de Pompadour n'a pu vaincre la répugnance qu'elle a pour ceux qui sont liés de sang ou d'amitié avec le comte de Maurepas, et le duc de Nivernais a ce double titre de réprobation.

L'on nous berce de l'espoir de la paix ; le roi y consentirait : M. le Dauphin la désire ardemment ; mais ma-

dame de Pompadour en est trop éloignée, pour qu'on puisse l'espérer. Elle veut toujours, contre le vœu public, faire commander le prince de Soubise, qui désire effacer la honte dont il s'est couvert à Rosback. Le comte de Bernis, quoique y travaillant de toutes ses forces, n'y compte pas plus que nous; il n'est pas à s'apercevoir qu'il a arraché le consentement du roi.

Dans le cas où il ne réussirait pas auprès des cours de Vienne et de Berlin, il négociera avec celle de Danemarck, afin de l'empêcher d'accepter l'offre des Anglais. Cette négociation se fait sans la participation de M. de Vedelfrise, ambassadeur de Danemarck auprès de la cour de France. C'est le président Ogier qui la traite de cabinet à cabinet.

Les quartiers d'hiver sont pris, et les généraux vont se rendre à Versailles.

Il sera curieux de voir la réception qu'on leur fera. Le maréchal de Richelieu, avec sa confiance ordinaire, a mandé que ses quartiers étaient inattaquables.

LETTRE CII.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Le maréchal de Richelieu et le prince de Soubise sont arrivés à Versailles ; le premier, avec sa morgue et son assurance accoutumées, et le second avec une modestie qui annonçait la crainte des reproches, qu'il sent bien qu'on est fondé à lui faire.

La cabale du maréchal avait pressenti tous les esprits. La duchesse de Lauraguais, depuis huit jours, obsède le roi et la marquise ; elle a fait tant de

bruit, a tant supplié, que son ami a été mieux reçu que le public ne s'y attendait. Néanmoins, je pense que le maréchal s'aperçoit bien du peu de confiance qu'on lui témoigne ; le roi lui parle peu, la marquise le tourne en ridicule ; et sans lui chanter la chanson qui a été faite sur lui lorsqu'il alla remplacer le maréchal d'Estrées, et que M. de Richelieu n'ignore pas, elle lui dit avec affectation : *En vérité, M. le maréchal, vous sentez le musc au point de faire fuir une armée.*

M. de Richelieu n'espère pas sans doute commander encore l'armée le printems prochain ; car il a demandé au roi la permission d'aller dans son gouvernement de Guienne ; ce qui lui a été accordé sur-le-champ. Il se propose d'y tenir un grand état ; il augmente ses nombreux domestiques, qui sont

tous chamarrés d'or. Il pense que cela en impose à la multitude.

Le prince de Soubise a été reçu de la cour de la reine avec bonté, ce qui lui a rendu un peu de confiance. A la cour de Choisy, on lui a fait des fêtes; le roi l'a même embrassé avec beaucoup d'affection.

Décidément, MM. de Moras et de Paulmi se retirent; ils se sont fait eux-mêmes justice. Le mépris qu'on leur porte les prive de l'honneur de l'exil.

M. le maréchal de Belle-Isle entre au ministère de la guerre; il a pris pour adjoint M. de Cremille, honnête homme et instruit. Ce choix lui concilie tous les esprits; et l'on espère qu'au moins ce ministère sera mené avec zèle et probité. Le maréchal de Belle-Isle jouit de l'estime publique. L'on est cependant étonné que la marquise ait consenti à sa nomination, sachant qu'il

était l'ami de madame de Châteauroux, et si fort opposé à Marie-Thérèse, qu'il a combattu pour la détrôner, qu'il a même été en partie cause de la guerre qu'on lui a faite, et que c'est lui qui a présidé au couronnement de Charles VII.

La connaissance des sentimens du nouveau ministre redonne l'espoir de la paix; et l'on pense, avec raison, qu'il secondera le comte de Bernis.

M. de Boulogne a accepté en tremblant le ministère des finances; l'on croit qu'il n'y sera pas long-tems, parce qu'il est économe, et que la marquise aura besoin d'avoir des *bons* signés du roi, pour tirer du trésor les sommes énormes qu'elle dépense; ce qu'elle n'était pas obligée de faire avec M. de Moras.

Puisque vous passez l'hiver en Lorraine, je tâcherai d'obtenir de M. le

Dauphin la permission d'aller présenter mes respects au roi Stanislas, afin d'avoir le plaisir de vous voir.

LETTRE CIII.

*Le comte de*** au Provincial.*

MADAME de Pompadour, embarrassée du choix d'un général, et ne pouvant encore employer le prince de Soubise, qu'elle soutient malgré les plaintes de tout le monde, a fait nommer, pour remplacer le maréchal de Richelieu, M. le comte de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

On assure que le roi de Prusse, apprenant cette nomination, a dit : *Que le roi de France, n'ayant que de mauvais généraux, avait eu recours à celui des Bénédictins pour terminer leurs querelles.*

Ce qu'il y a de certain, c'est que M. le comte de Clermont n'a point de connaissances militaires; il est incapable de trahir, mais il n'est point fait pour servir l'animosité de la France contre le roi de Prusse. Son nom et sa naissance pourront faire cesser la cabale des généraux et rétablir la discipline; mais pour son compte personnel, il n'aura jamais le courage ni les talens nécessaires pour soumettre ceux qui l'égareront.

Le roi, bien convaincu de son insuffisance, lui a nommé un conseil de quatre lieutenans généraux, sans lesquels il ne pourra décider aucune affaire. A la vérité, le choix qu'on a fait faire à Sa Majesté n'est pas très-rassurant : le premier est M. de Vilmur, honnête homme, mais borné et incapable de donner de bons conseils; le second est M. de Mortagne, homme

d'un grand caractère et d'un esprit profond, mais on lui connaît peu de vertus et point du tout de principes (1). M. de Contades est le troisième ; celui-ci donne plus d'espoir, étant l'élève du maréchal de Saxe. Le quatrième est le comte de Saint-Germain, qui a sauvé les restes de notre armée après la bataille de Rosback.

Le roi de Prusse oppose à ces généraux le prince Ferdinand et le prince Henry son frère, à qui il doit une grande partie de sa gloire.

Le prince de Soubise commandera aussi un corps d'armée ; mais le maréchal de Belle-Isle a exigé que M. de Chevert fût son premier lieutenant. Le

(1) M. de Mortagne avait conçu un plan pour perdre l'armée et le général, pour son propre avancement. Il fut dévoilé par M. de Contades, et bientôt diffamé par la cour et exilé.

prince de Soubise a eu l'honnêteté d'en remercier M. de Belle-Isle et de lui dire qu'il partirait content, puisqu'il serait assuré d'être secondé par lui et M. de Chevert. Cette précaution du ministre lui a valu un accueil favorable de la marquise, qui, malgré son attachement pour le prince de Soubise, redoute un second échec, dont il ne pourrait plus se relever.

La campagne s'ouvrira sous d'assez bons auspices ; je m'empresserai de vous instruire un des premiers de nos succès, si nous sommes assez heureux pour en avoir.

Adieu, mon cher compatriote.

LETTRE CIV.

*Le comte de *** au Provincial.*

Mon espoir est trompé, mon cher compatriote; ce ne sont point des succès que je vous annonce, mais des revers. Le comte de Clermont a fui devant l'ennemi d'une manière honteuse pour la France.

Le comte de Morangiés, qui commandait dans Minden, avait préparé cette défaite, en capitulant sans se battre. Sa faute est si grave, et nous a causé tant de mal, qu'il est exilé à cinquante lieues de la cour, et M. de Maisoncelle est envoyé à Petite-Pierre, en Alsace.

Le comte de Clermont a débuté par évacuer l'électorat de Hanovre.

Le prince Ferdinand, qui commande les Hanovriens et les Hessois depuis la rupture de la convention de Closter-Seven, n'a pas éprouvé de la part de M. de Pereuse autant de facilité. Celui-ci a fait la plus belle défense à Harbourg, que le prince a attaqué avec des forces imposantes. M. de Pereuse ayant résolu de s'ensevelir sous les ruines de la place, mais ne pouvant tenir avec des troupes découragées et ruinées par les maladies, a au moins obtenu la capitulation la plus honorable.

Vous jugez, mon cher compatriote, que les généraux français abandonnant successivement les places, raniment de plus en plus la confiance des ennemis, et découragent nos troupes. Aussi le prince Ferdinand a poussé le comte de Clermont jusqu'au delà du Rhin. Là s'est donné la fameuse bataille de Crevelt. Les ennemis sont

restés maîtres du champ de bataille. Le prince s'est emparé de nos malades, de notre artillerie, de nos traîneurs ; a pillé, détruit tout sur son passage, et a fait périr trente mille Français dans cette horrible débacle.

Ce qu'il y a d'affligeant, c'est que le prince Ferdinand, qui avait repassé le Rhin sous les yeux de M. de Villemer, qui était déjà repoussé par le comte de Saint-Germain, et qui était près d'ordonner la retraite, a pu, à cause de la terreur et de la fuite du comte de Clermont, continuer à se battre et à vaincre. Le comte de Saint-Germain a été mis en pleine déroute.

On assure que M. de Mortagne avait tout disposé pour cette fuite honteuse.

Le maréchal de Belle-Isle est dans la plus grande désolation ; le comte de Gisors son fils, a été tué à Crevelt. C'est réellement une perte nationale ;

ce jeune homme (il avait 25 ans), dans un âge où les meilleurs sujets ne donnent que des espérances, était déjà regardé comme un capitaine expérimenté et un homme d'état. Cette défaite a causé la plus vive sensation à Versailles.

Monsieur le Dauphin, qui ne voulait pas cette guerre, mais qui était sans crédit pour s'y opposer, est désolé de ses suites funestes et de la tache qui en rejaillit sur le nom de Bourbon. Il a écrit au roi pour le supplier de permettre qu'il allât à la tête de l'armée battue, pour relever le courage des troupes et venger nos affronts. *Je suis persuadé*, a dit ce prince au roi, *qu'il n'y a pas un Français dont le courage ne soit ranimé, et qui ne devienne invincible à la vue de votre fils unique le menant au combat.*

Le roi lui a répondu par la lettre que voici :

« Votre lettre, mon cher fils, m'a » touché jusqu'aux larmes : il ne faut » pourtant pas se laisser accabler par » le malheur. C'est aux grands maux » qu'il faut de grands remèdes ; ceci » n'est qu'une échauffourée. Je suis » ravi de reconnaître en vous les sen- » timens de nos pères ; mais il n'est » pas encore tems que je vous sépare » de moi. »

Il faut qu'on ait bien trompé le roi, pour qu'il qualifie d'*échauffourée* une déroute complète, qui nous fait perdre quatre-vingt lieues de terrain et tous les avantages qu'on avait gagnés depuis le commencement de la guerre. Le maréchal de Belle-Isle le désabusera sans doute lorsqu'il le verra. La nouvelle de la mort de son fils le retient au lit depuis quelques jours.

Monsieur le Dauphin a obtenu du roi le rappel du comte de Clermont. Son altesse a remis le commandement de l'armée au marquis de Contades, comme le plus ancien lieutenant général. On assure que madame de Pompadour, qui l'aime beaucoup, va lui faire donner le bâton de maréchal de France, afin de saisir la première occasion favorable d'en gratifier le prince de Soubise, qui marche après M. de Contades dans le rang des lieutenans généraux.

Au milieu de toutes ces calamités, l'on chante.

Le comte de Clermont sera salué, à son arrivée, d'une nuée d'épigrammes. Je vous envoie les moins malfaites.

Chanson, *sur l'air de Joconde.*

Au lieu du comte de Clermont
On eût dû, cette année,

Nommer Christophe de Beaumont (1)
Pour commander l'armée.
Cet entêté *Carcassien* (2)
Qui jamais ne recule,
Eût fait contre l'Hanovrien
Comme il fait pour la bulle.

Epigramme.

Est-ce un abbé ? l'église le renie :
Un général ? Mars l'a bien mal traité ;
Mais il lui reste au moins l'académie (3).
N'y fut-il pas muet, par dignité !
Qu'est-il enfin ? Que son mérite est mince !
Hélas ! j'ai beau lui chercher un talent ;
Un titre auguste éclaire son néant.
Pour son malheur le bon homme est un prince.

---

(1) L'archevêque de Paris.

(2) Docteur de Sorbonne. On nommait alors la Sorbonne *Carcasse*.

(3) A sa réception à l'Académie, comme prince du sang de la branche de Condé, il ne fit point de discours.

Autre épigramme.

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Et *sert son Dieu comme il se bat.*

Un des menins de M. le Dauphin (le marquis de la Roche-Aimon) a eu l'imprudence de donner ces vers à madame la Dauphine. M. le Dauphin lui en a fait les plus vifs reproches, et l'a prié de respecter un peu plus un prince de son sang.

Le comte de Bernis renouvelle ses sollicitations pour la paix. Il ne réussira pas, la marquise veut la guerre; d'ailleurs, après de pareilles défaites, on ne peut l'espérer avantageuse.

LETTRE CV.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Nous avons un peu de répit dans nos malheurs. Le marquis de Contades soutient l'armée. Il vient d'être honoré du bâton de maréchal, non pour ce qu'il a fait, mais dans l'espoir, sans doute, de ce qu'il fera. Ceux qui ne se laissent point séduire par les apparences, sont bien convaincus que cette nomination n'est que pour accélérer celle du prince de Soubise, qui est moins ancien officier général que M. de Contades.

Le comte de Bernis est en froid avec la marquise ; on en conclut qu'il ne sera pas cardinal, et qu'on le renverra du ministère des affaires étrangères.

Madame de Pompadour, voulant à tout prix que la guerre continue, M. de Bernis a prié le roi de permettre qu'il prît connaissance de l'état des finances, afin de voir si nous avions les moyens de fournir aux dépenses de la guerre et aux subsides que nous donnons à l'Autriche. Le roi n'a pu se refuser à cette juste demande, et a ordonné à M. de Boulogne de communiquer au comte l'état de situation du trésor royal. M. de Bernis en a été si effrayé, qu'il a envoyé sur-le-champ un courier au marquis de Stainville pour obtenir de l'impératrice la réduction de la moitié des subsides.

Cette résolution du ministre a fort indisposé madame de Pompadour. M. de Bernis a eu avec elle une conversation très-vive, dans laquelle il lui a démontré l'impossibilité de continuer la guerre. L'opposition de la mar-

quise a donné tant d'humeur au comte, qu'il lui a dit: « Que la France lui imputait, ainsi qu'à elle, toutes nos disgraces. Le public, madame, ignore les articles secrets du traité dont le succès était peut-être infaillible avec d'autres généraux. Les ministres eux-mêmes, après y avoir applaudi, voyant que les événemens ne répondent point aux espérances que l'on avait conçues, sont les premiers à en rejeter le blâme sur moi, qui l'ai signé, et sur vous, qu'on accuse de l'avoir suggéré. »

L'impatience de la marquise était au comble : loin de se rendre à ces raisons, elle assura le comte de Bernis qu'elle engagerait le roi à continuer la guerre. « Eh bien, madame, a repris le comte, puisque je ne puis vous persuader, je suis résolu à donner ma démission, pour me disculper de vouloir continuer la guerre. » La marquise

lui a répondu que ce serait manquer à la reconnaissance, et, qu'après toutes les graces dont il avait été comblé, il ne paraîtrait pas faire un grand sacrifice à son honneur.

« Le roi, répliqua-t-il, et le public, me jugeront plus favorablement que vous ne pensez, quand on me verra remettre mes abbayes, renoncer à la promesse du chapeau, et me borner au simple prieuré de la Charité, auquel tout abbé de qualité peut prétendre sans avoir rendu le moindre service. »

M. de Bernis, en sortant de chez la marquise, m'a rendu compte de cette conversation, et m'a assuré qu'il était déterminé à déclarer en plein conseil que le traité ne pouvait se suivre, quant actuellement; que néanmoins la bonne intelligence devait subsister entre les cours de Vienne et de Versailles; mais que la conduite des gé-

néraux, la rupture de la convention de Closter, l'anéantissement de la marine, étaient cause que les projets concertés ne pouvaient avoir lieu ; qu'il était presque certain que l'armée rétrograderait derrière le Rhin ; que l'impératrice ne pourrait agir que faiblement, n'ayant pas les subsides que la France était dans l'impossibilité de lui donner ; qu'il ne connaissait plus d'autre parti pour sortir d'embarras, que d'engager l'Espagne à être médiatrice armée.

Vous pensez sûrement comme moi, que le comte sera disgracié, et, ce qu'il y a de pis, qu'il sera accablé de reproches ; l'usage étant en France de blâmer sans examen celui qui ne possède plus la faveur du prince.

LETTRE CVI.

*Le Provincial au comte de****

Bordeaux.

Il vient d'arriver un vaisseau annonçant la nouvelle la plus affreuse. Le roi de Portugal a été assassiné en revenant de sa campagne à Lisbonne; l'on a tiré sur son carrosse et il est blessé dangereusement.

Toute la cour de Lisbonne est dans la désolation. On accuse la maison de Tavora de ce crime, et l'on dit que, cette famille croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, le comte Ataïde, et le marquis de Tavora résolurent de s'en venger; que, pour mettre leur conscience en sûreté, ils ont consulté les jésuites *Malagrida*, *Ale-*

xandre et Mathos, qui ont décidé que ce n'était pas seulement un péché véniel que de tuer le roi, et ont absous les conjurés, qui, munis de leur pardon, attendirent le roi et tirèrent sur lui. Tous les complices sont arrêtés, même les trois jésuites; ce qui met tous les moines et l'inquisition de Portugal dans une rumeur qu'on a peine à croire dans une telle circonstance. Le capitaine portugais nous a dit, avec une bonhomie sans exemple, qu'il ne croyait pas que, quoique le crime des jésuites fût avéré, les juges eussent le droit de prononcer leur condamnation sans la permission du pape.

Je vous envoie cette fâcheuse nouvelle par le courier de l'intendant, afin que vous la sachiez un des premiers.

Adieu, mon cher compatriote.

CORRESPONDANCE

DE

PLUSIEURS PERSONNAGES ILLUSTRES

DE LA COUR DE LOUIS XV;

Depuis les années 1745 jusques et compris 1774, époque de la mort de ce Monarque;

Faisant suite à la CORRESPONDANCE DE MADAME DE CHATEAUROUX;

Publiée par Madame GACON-DUFOUR.

TOME II.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, n°. 4.
1808.

LETTRE CVII.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

TRÈS-CERTAINEMENT le comte de Bernis quittera incessamment le ministère. Il me disait ce matin que tout le tems que le comte de Stainville l'avait regardé comme le ministre favori de madame de Pompadour, et qu'il n'avait pu croire qu'elle et lui pensassent différemment, il avait suivi exactement ses instructions ; mais que, depuis qu'il correspondait directement avec la marquise, il était aisé de s'apercevoir qu'il conjecturait qu'il n'était plus en faveur, et qu'il en voulait profiter pour son propre compte.

Madame de Pompadour l'a confirmé dans ses soupçons, en lui disant que

M. de Stainville pensait qu'il perdait trop aisément courage, qu'il n'y avait rien de désespéré, et qu'il était encore possible de nous relever avec avantage.

Il lui a répondu qu'en continuant la guerre, on ne ferait qu'aggraver nos maux, et que, ne pouvant avec honneur demeurer l'instrument d'un système qu'il désapprouvait, il offrait la démission de son département, qui serait plus convenablement entre les mains du marquis de Stainville, qui, puisqu'il jugeait que le rétablissement des affaires était si facile, avait sans doute des moyens de réussir.

Si le comte de Bernis est disgracié, il aura au moins la consolation d'être cardinal, car il vient de recevoir la *barette*.

Duverney est malade à Plaisance; je crois que le chagrin de s'être trompé

sur le compte du maréchal de Richelieu n'a pas peu contribué à altérer sa santé. Je serais mortellement affligé qu'il ne prît pas le dessus ; nous perdrions un ami sûr, et la France un homme qui lui a rendu les plus grands services. Montmartel va tous les jours passer deux heures avec son frère. Lorsque je puis m'absenter, je l'accompagne : il est beaucoup plus affecté moralement que physiquement, et a besoin que ses amis lui témoignent leur attachement.

Ecrivez-lui, je vous en conjure ; vous savez combien il vous aime, et une lettre de vous ne peut que le flatter infiniment.

LETTRE CVIII.

*Le comte de *** au Provincial.*

Le cardinal de Bernis est disgracié ; le roi et la marquise y ont mis une fausseté qui n'a pas d'exemple. L'on a d'abord fait revenir le marquis de Stainville de son ambassade de Vienne ; ensuite, on a proposé au cardinal de l'adjoindre à son ministère, afin que cela lui donnât le tems de s'occuper des différends qui existent entre la cour et les parlemens, dont il serait chargé en particulier.

Le cardinal, se doutant bien que l'union entre son adjoint, madame de Pompadour et lui, ne subsisterait pas long-tems, pour les mettre à l'aise, leur a déclaré que, ne pensant point

comme eux sur les affaires, il paraîtrait toujours les traverser en opinant au conseil, et que pour rester ami il avait imaginé un moyen qu'il leur proposait, qui était de s'absenter pour quelques mois, et qu'il les priait d'appuyer la demande qu'il allait en faire au roi, sous le prétexte du rétablissement de sa santé.

Madame de Pompadour, qui craignait l'ascendant que le cardinal de Bernis avait sur l'esprit du roi, lui a protesté une amitié à toute épreuve, et dès le même soir, elle a fait signer à Sa Majesté une lettre qu'elle avait fabriquée avec le marquis de Stainville, connaissant assez le monarque pour être convaincue qu'il n'oserait plus revoir M. de Bernis, du moment qu'il l'aurait maltraité.

Le cardinal a reçu cette lettre hier. Il m'a chargé de vous dire que le roi

ne lui ayant fixé aucun lieu d'exil, son inclination le porterait à aller se reposer avec vous ; mais que le voisinage de la cour de Stanislas l'en empêchait, ne voulant pas donner à ses ennemis le plaisir d'avoir un véritable sujet de plaintes ; car peu de personnes ignorent que M. le Dauphin appuyait M. de Bernis pour obtenir la paix, et son séjour à la cour du grand-père du Dauphin leur ferait croire que ce prince était pour beaucoup dans ses propositions pacifiques.

LETTRE CIX.

*Le comte de*** au cardinal de Bernis.*

VOTRE excellence est trop au fait des intrigues de cour pour être étonnée de celle que je vais lui raconter. D'abord vous saurez que le marquis de Stain-

ville a été fait duc de Choiseuil en sortant du premier conseil où il a assisté. Le nouveau duc a eu l'adresse de bien saisir le faible de la marquise, et il y a tout à parier qu'il en tirera un grand profit.

Ce que vous ne savez pas, et ce qu'il est important que vous sachiez, pour juger le personnage, c'est la manière dont M. de Choiseuil est parvenu à captiver la bienveillance de madame de Pompadour.

Nous étions tous étonnés que ce fût lui qui remplaçât M. d'Aubtère à Vienne, et nous nous demandions ce qu'il avait fait pour obtenir une ambassade de cette importance, surtout à l'époque d'un traité aussi difficile à faire exécuter; eh bien! c'est l'intrigue la plus basse et la fourberie la plus caractérisée qui l'y ont conduit.

Vous vous rappelez confusément

que la jeune comtesse de Choiseuil (Romante) avait été distinguée par le roi, et que la marquise eut un moment de disgrace.

Madame de Romante prit alors pour guide et pour confident son cher cousin, le connaissant très-propre à ce genre de négociation; et lui, s'apercevant que sa cousine n'aurait pas un long règne et qu'elle n'était pas d'un esprit et d'un caractère à faire une grande fortune, prit sur-le-champ la résolution de la sacrifier à madame de Pompadour, et il lui rendit compte de tout, lui communiqua les lettres qui circulaient entre le roi et la comtesse, et fournit par cette conduite horrible le moyen d'abréger l'interrègne de la favorite. Voilà l'homme ! On lui faisait pourtant l'honneur, ces jours derniers, de penser que s'il avait autant de politique que d'ambition, il profiterait

des mesures que vous aviez prises pour la paix; qu'il la traiterait à des condition supportables, et serait conséquemment regardé comme le réparateur des disgraces dont on impute le germe au fatal traité.

Ces suppositions se faisaient chez Duverney, et en présence de M. de Chavigni, qui est venu exprès de Lorraine voir son ami, qui, comme vous le savez, est très-malade.

M. de Chavigni a répondu que le duc de Choiseuil se garderait bien de manquer aux promesses qu'il a faites à l'impératrice et à madame de Pompadour. « S'il n'avait promis qu'à l'impératrice, a-t-il continué, il pourrait s'en tirer en disant qu'ayant vu les objets de plus près, il en jugeait mieux, et il usurperait la réputation d'un vrai citoyen, qui ne craint point de se rétracter pour le bien de l'Etat; mais

cette guerre étant l'ouvrage de madame de Pompadour, qui se croit l'amie et la protectrice de la reine de Hongrie, comment oser proposer une paix qui diminuerait l'influence de la marquise, qui la priverait de nommer les généraux, les ministres, les capitaines de vaisseaux, etc., etc.? Cela n'est pas possible, et M. de Choiseuil n'est pas encore assez riche pour ruiner ainsi ses espérances. »

En attendant la paix, les Anglais font des descentes en Normandie et en Bretagne. Nos possessions dans les îles sont dévastées; Chandernagor est depuis long-tems au pouvoir des Anglais. Ils sont entrés dans Surate, ont pris Quebec et tout le Canada. La France regrettera éternellement le général Montcalm, qui s'est défendu vaillamment. Tous ces malheurs n'ont pourtant d'autre motif que de satis-

faire l'ambition et la vengeance de deux femmes. En Bretagne, si le duc d'Aiguillon, qui commande en chef dans la province, eût répondu au zèle des habitans, il ne se serait pas rembarqué un seul anglais. On se garde bien de le blâmer, c'est un favori.

Sur terre, nous avons un léger motif de consolation. Le prince de Soubise a forcé le prince Ferdinand de repasser le Rhin : deux succès consécutifs ont fourni le prétexte de lui donner le bâton de maréchal.

Le lieutenant général Chevert n'aura d'autre récompense que la gloire d'y avoir contribué. Il est vrai de dire pourtant que le prince de Soubise, dans la lettre qu'il a écrite pour annoncer l'affaire qui a eu lieu près de Lauterbourg, a rendu à M. de Chevert toute la justice qui lui est due, et n'a

pas craint de déclarer que c'était à lui qu'il devait ses succès.

Puisque votre excellence n'est pas tenu de rester dans un lieu plutôt que dans un autre, elle devrait bien venir faire un tour à Plaisance, où tous ceux qui l'habitent lui ont voué une amitié à toute épreuve.

P. S. J'oubliais de vous rendre compte de ce que le roi de Prusse a dit lorsqu'il a appris votre retraite du ministère. On l'a fait cardinal, a dit ce prince, pour avoir fait la plus grande des fautes (1), et on l'a disgracié pour avoir voulu la réparer en demandant la paix.

---

(1) Le traité avec l'Autriche.

LETTRE CX.

*Le comte de *** au Provincial.*

Vous êtes étonné, mon cher compatriote, de ne pas recevoir de mes nouvelles, et vous en concluez fort injustement que je vous oublie ; c'est me faire injure, et je ne prendrai pas la peine de m'en justifier.

Je vous avouerai que n'ayant que de mauvaises nouvelles à vous apprendre, et n'entrevoyant pas le moment où l'horizon politique s'éclaircira, j'avais presque résolu d'interrompre notre correspondance, puisqu'elle ne pouvait que nous faire gémir tous deux.

A la vérité, je ne me pardonnerai jamais d'avoir eu un moment la faiblesse de croire à la paix, parce que

je savais que le cardinal de Bernis la voulait sincèrement, et que je pensais qu'il avait assez d'ascendant sur la marquise pour la déterminer; mais quand, après sa disgrace, j'ai vu que c'était M. de Choiseuil qui le remplaçait; qu'on le faisait duc; que les couriers avec l'Autriche étaient plus fréquens que jamais, et qu'on se dépêchait de demander au conseil, et ce, avant le retour de M. de Belle-Isle, une augmentation de troupes et de subsides, j'ai été découragé au point de renoncer à toute correspondance qui me retracerait notre position.

Cela a été bien pis, quand j'ai eu la conviction que madame de Pompadour *avait promis à la reine de Hongrie que, jusqu'à ce que la monarchie Prussienne fût détruite, la France ne poserait pas les armes;* et que, *pour la récompenser de ses bons soins,*

l'impératrice reine lui assurait (dans le cas où il arriverait que M. le Dauphin monterait sur le trône) *la principauté de Neufchâtel pour lui servir d'une retraite assurée!!!*

Quel est le Français qui ne gémit pas en apprenant de pareilles choses?

Le cardinal de Bernis était trop bon citoyen, trop homête homme, pour voir de sang-froid sanctionner de semblables projets. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été disgracié; et l'on ne doit pas être plus surpris qu'il ait été remplacé par le duc de Choiseuil, que l'impératrice a surnommé *le bon Français et le bon Autrichien.* Il ne dément pas cette dernière dénomination; il est plutôt le ministre de Marie Thérèse que celui de Louis XV. En cela, il suit l'exemple de son père et des autres seigneurs qui ont passé de

la domination du duc de Lorraine sous celle des Français.

Le duc de Choiseuil vient de prendre un parti qui pourrait, dans un des points de l'administration intérieure du royaume, ramener la paix. Il adopte les idées des parlemens, et a déclaré que celui de Paris *avait, dans tous les tems, soutenu la puissance royale après l'avoir créée.*

M. le Dauphin est le seul que M. de Choiseuil redoute. Il n'ignore pas que ce prince est désolé de nos désastres, très-courroucé de l'alliance des Français avec l'Autriche, des malheurs qu'elle entraîne, et indigné surtout de voir nos trésors versés dans les coffres de Marie-Thérèse pour le maintien de son autorité.

Il sait que M. le Dauphin s'est ouvertement prononcé devant le roi, et qu'il lui a dit *que l'Autriche regar-*

dait la France comme un instrument passif qui devait servir à perpétuer sa puissance.

D'après cette connaissance, M. de Choiseuil est convaincu que l'héritier présomptif du trône ne peut l'aimer, puisqu'il soutient les intérêts de l'Autriche. Conséquemment, il doit se servir de l'empire qu'il a sur la marquise (gouvernant despotiquement le roi) pour s'assurer une fortune indépendante, et une protection puissante contre un prince qui peut un jour renverser ses ouvrages politiques.

Une chose qui étonne tout le monde, c'est le peu de soin que prend M. de Choiseuil de plaire à M. le Dauphin, et les efforts qu'il fait, au contraire, pour entretenir entre le roi et son fils une défiance qui les éloigne l'un de l'autre.

Les courtisans qui voient que M. de

Choiseuil a la souplesse nécessaire pour conserver sa place, lui font une cour assidue. On dit que la marquise en est jalouse, mais cela est égal au duc; il la flatte et la ménage, afin de se bien mettre dans l'esprit du roi ; une fois sûr de son fait, il la sacrifiera, s'il le faut, pour assurer sa faveur personnelle.

Le duc d'Aiguillon n'étant plus protégé par la marquise, on le blâme hautement de la conduite qu'il a tenue en Bretagne. M. d'Aiguillon, mal reçu chez madame de Pompadour, a pris le parti de faire assidûment sa cour à M. le Dauphin, et conséquemment de blâmer les parlemens, que ce prince n'aime pas.

M. de Choiseuil n'a pas laissé ignorer au roi le peu de cas que M. le Dauphin fait des remontrances du parlement, relativement aux querelles pour la religion ; et il a persuadé à Sa Ma-

jesté que si jamais la France était gouvernée par ce prince, son règne *serait celui des jésuites et d'un bigot*, comparable en tout aux dernières années de Louis XIV. De manière que le roi, à qui, depuis l'accident arrivé au roi de Portugal, l'on a persuadé que les jésuites de France avaient été les principaux auteurs de l'attentat commis contre sa personne, ne voit dans son fils que le protecteur d'un ordre ennemi des rois, et l'ennemi des corps qui veulent le réprimer. Vous jugez que cela met un froid dans la famille royale, qui devient très-alarmant et très-embarrassant. Il est presque impossible, aujourd'hui, de rendre ses devoirs au roi, sans être cité comme faisant partie de la cabale anti-jésuitique, et l'on ne peut, en même tems, témoigner de l'attachement à M. le Dauphin, sans être aussitôt regardé par la cour de

Choisy comme très-suspect. Jugez, mon cher compatriote, de ma position, moi qui, par état et par sentiment, suis très-attaché à ce prince, et qui donnerait, malgré cela, ma vie pour le bonheur du roi et de mon pays.

LETTRE CXI.

*Le comte de *** au Provincial.*

Ce n'était pas assez du traité onéreux qui nous lie avec l'Autriche, il a fallu de nouveau en contracter un qu'on assure que M. de Choiseuil a apporté tout fait de Vienne, et qui, s'il n'a pas été connu plutôt, c'est parce que la marquise et le nouveau ministre n'ont pu, jusqu'à présent, le faire adopter. Enfin,

mon cher compatriote, la France entière est vendue à la maison d'Autriche; nos trésors, nos soldats, tout est aux ordres de Marie-Thérèse, même le roi de France. Croiriez-vous que M. de Choiseuil, pour déterminer le roi, n'a pas craint d'avancer « que le coup qui » l'avait frappé, et dont toute la France » a gémi, partait de deux jésuites ré- » fugiés en Silésie; que le roi de Prusse » en avait connaissance, et qu'il espé- » rait que M. le Dauphin, montant » sur le trône, romprait un traité » dont il n'avait jamais approuvé les » bases, en raison de la haine qu'il » porte à la maison d'Autriche? »

Le roi, ne pouvant ajouter foi à de pareils discours, et son amour pour son fils parlant dans son cœur beaucoup plus haut que les soupçons qu'on voulait lui suggérer, a défendu à M. de Choiseuil de lui en parler davantage.

Le duc ne pouvant plus se servir de l'arme perfide de la calomnie, a imaginé de faire répandre en France des vers qu'on attribue au roi de Prusse, et l'on a eu grand soin d'en causer tout bas devant le roi, afin de piquer sa curiosité et de le forcer (en ayant l'air de ne pas pouvoir la satisfaire) d'ordonner qu'on l'instruisît de ce qu'on disait. Ces vers sont bien faits pour indigner le roi. Les voici; jugez-en.

Frédéric à la nation française.

O nation feible et vaine !
Quoi ! sont-ce là ces guerriers
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers ?
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas ?
Je vois leur vil assemblage,
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi! votre faible monarque
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour;
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois!
Cet esclave parle en maître;
Ce céladon, sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois.

L'amour-propre du roi a été si piqué de ces vers, que sur-le-champ le traité a été signé. Nous fournissons autant de troupes qu'il en sera nécessaire pour continuer la guerre; nous donnons à l'impératrice huit millions. Et nous faisons ce traité dans un moment où Frédéric avait laissé entrevoir à M. de Muy, prisonnier de guerre en Prusse, qu'il n'était pas éloigné de faire la paix!

Tandis qu'on intrigue en France, le roi de Prusse nous bat, et les Anglais

prennent nos vaisseaux. Ils ont brûlé plus de soixante vaisseaux marchands sous les murs de St.-Malo. Ils ont détruit les travaux de Cherbourg. Ils ont fait une descente à St.-Cast, qui n'a pas, à la vérité, été très-heureuse; mais néanmoins, si les Anglais ont perdu beaucoup de monde, nous avons aussi à regretter la perte de braves militaires, qu'on ne pourra réparer de long-temps.

La guerre en Allemagne est à peu près aussi malheureuse ; cependant le maréchal de Contades a obtenu quelques succès.

M. de Broglio a été fait maréchal de France, et presqu'aussitôt disgracié.

Ce changement fréquent de généraux contribue beaucoup à retarder les opérations militaires et à préparer nos défaites.

La querelle entre le maréchal d'Es-

trées et le comte de Maillebois, a pris une tournure terrible pour ce dernier.

Le maréchal a dénoncé aux maréchaux de France un mémoire que le comte de Maillebois faisait circuler contre cet estimable général. Le maréchal a ensuite déclaré que, s'il ne méprisait pas souverainement le comte de Maillebois, il n'aurait pas eu recours aux lois pour venger son honneur ; mais que dans la circonstance où il se trouvait, il était important que l'Europe connût les motifs de nos pertes, et à qui on devait les attribuer.

Après s'être assemblés plusieurs fois, les maréchaux de France, au nombre de dix, ont donné leur avis cacheté et l'ont envoyé au roi. Le maréchal de Maillebois est venu implorer la clémence de Sa Majesté, qui a refusé de le voir, et lui a écrit la lettre que voici :

« Votre fils m'a forcé de faire ce » que j'ai fait ; je sens quel doit être » le chagrin d'un père en pareille oc- » casion. Epargnez-moi la peine de » vous voir ; cela augmenterait votre » douleur, sans que je pusse l'adou- » cir. Je n'oublierai jamais vos servi- » ces, et je vous regarderai toujours » comme un bon et fidèle servi- » teur. »

Le comte de Maillebois a été arrêté à Dunkerque et conduit à la citadelle de Dourlens. Le terme de sa détention est illimité ; il est dépouillé de tous ses emplois ; le roi a donné son inspection au marquis de Ségur, le commandement du corps, à la tête duquel il était, à M. le comte de Graville. Son gouvernement de Douay retourne à son père.

D'après cette rigueur du roi, malgré les prières de la marquise, il est à pré-

sumer que la sentence (qui n'est connue de personne) doit être bien plus sévère, puisque l'adoucissement est si humiliant, et c'est pour les gens impartiaux une preuve convaincante de son crime.

Tout le monde se demande, à quand le tour du maréchal de Richelieu ? Il est certain que moins criminel en apparence que le comte de Maillebois, il a fait un mal plus réel et plus durable ; mais tout est inconséquent à la cour, et, par-dessus tout cela, le roi n'a la force ni de faire grace à un coupable, ni de laisser exécuter le jugement de ses pairs.

Le comte de Clermont, qui pendant un tems n'était point venu à la cour, vient tout à coup d'y reparaître ; il y a été fêté par la marquise, et est de toutes les parties du roi. Ceux qui espéraient qu'il irait ensevelir sa honte dans son

abbaye, ne peuvent revenir de l'étonnement que cause sa faveur; et, comme la plainte serait inutile, on se satisfait en faisant des épigrammes. En voici une entre mille, qu'on répand dans le public.

Aux cieux tout a changé de face,
Plutus est devenu coquet;
Vénus au conseil a pris place;
Jupin opine du bonnet,
Mercure endosse la cuirasse,
Et Mars est en petit collet.

M. de la Clue, le protégé de madame la comtesse de Toulouse, vient de justifier le refus que faisait M. de Machaut de l'employer comme officier supérieur dans la marine; il s'est laissé prendre un vaisseau de 80 canons, sans se défendre. Les Anglais ont conduit leur prise en triomphe à Gibraltar.

M. de la Clue, dont l'objet était d'aller aux îles d'Amérique et de passer ensuite à Louisbourg, s'est trouvé

fort heureux de rentrer à Toulon avec son escadre.

Une chose non moins étonnante à vous apprendre, c'est la nomination de M. Bérier au ministère de la marine, et le renvoi de M. de Massiac. Il y a si peu de tems que M. Bérier est sorti de la police, la mémoire est encore si fraîche de ses brusqueries, de son inhumanité, que tout le monde se demande si l'on veut achever notre perte avec un pareil ministre, dans la crise malheureuse où la marine et les colonies se trouvent? L'on répond: Vous ignorez donc qu'il a cette place pour le récompenser de son dévouement servile aux ordres de madame de Pompadour.

M. de Boulogne quitte le contrôle général et est remplacé par M. de Silhouette. En vérité, c'est bien là le cas de demander comme le roi de Prusse:

Quel est le contrôleur général de quartier en France ?

LETTRE CXII.

*Le comte de *** à M. de Bernis.*

Que votre excellence doit être satisfaite de ne plus être dans le ministère ! Car, malgré les vues pacifiques que vous aviez et le bon ordre que vous désiriez établir, vous eussiez été obligé de vous laisser entraîner au torrent, et l'indignation publique ne vous aurait pas distingué dans la foule.

M. de Silhouette, qui avait fait naître les plus douces espérances, qui était doué, disait-on, d'un esprit observateur, qui avait écrit sur la morale, la philosophie, les finances, l'administration, après avoir réformé quelques

abus, créé beaucoup d'actions de mille livres chacune, auxquelles il a attribué la moitié des bénéfices dont jouissent les fermiers généraux, vient de perdre en un moment la haute réputation qu'il s'était acquise.

Sa première opération ayant produit en quatre jours soixante-douze millions sans aucune charge pour l'Etat, il fut proclamé le restaurateur des finances, et obtint la faveur d'être conseiller d'état; mais au lieu des projets lumineux qu'on attendait pour le soulagement et la prospérité de la France, on n'a vu éclore que des opérations tyranniques, maladroites, et propres à lui faire perdre son crédit au dehors et la ruiner au dedans.

Un lit de justice s'est tenu à Versailles pour l'enregistrement de l'édit de subvention. Cet appareil, toujours odieux, cet outrage fait aux lois, avait

indisposé les esprits et fait concevoir des alarmes, qui furent au comble quand les propositions furent connues, et qu'on aperçut une foule d'impôts tels que la France n'en a jamais supportés, même aux époques les plus désastreuses. Les cours ont réclamé contre la forme et le fond de cet édit, de manière qu'il est resté sans exécution, et que le crédit public en a reçu un échec effrayant.

M. de Silhouette ne pouvant se procurer les fonds qu'exige l'urgence des besoins, et aucun financier ne voulant se charger d'assignations anticipées sur des revenus incertains, M. de Silhouette a employé la ressource extrême et inouie de fouiller dans toutes les caisses, d'enlever tout l'argent, et de suspendre pendant un an le paiement des billets des fermes et le remboursement qui devaient être faits par le tré-

sor royal ; en même tems il a exhorté tous les sujets du roi à porter leur vaisselle à la monnaie pour être convertie en espèces, applicables aux besoins de l'Etat. Sa Majesté, pour donner l'exemple, a envoyé la sienne. Cette conduite du roi a été pour ainsi dire un ordre, et chacun s'est empressé de porter son argenterie à la monnaie. Les corps religieux n'ont pas osé s'en dispenser ; ces messieurs ont fait une députation au monarque pour demander ce qu'ils enverraient de la leur. Le roi leur a répondu : *Tout, excepté les vases sacrés.* Et afin de piquer davantage l'émulation, il a été arrêté qu'on imprimerait la liste des citoyens zélés qui se dépouilleraient ; que cette liste serait insérée dans la Gazette de France, et qu'on en ferait lecture à Versailles. Ce véhicule pour la vanité est, comme vous savez, infaillible en France.

Un mal irréparable que cause cette mesure désespérée, c'est de prolonger la guerre, dont les ennemis commençaient à se lasser; car il est de fait que le prince de Brunswick, tuteur du jeune stathouder, a notifié à la Haye, aux ministres de France, de Vienne, de Russie, de Suède et de Pologne, qu'il était chargé de la part des rois d'Angleterre et de Prusse, de leur dire que: « Touchés des calamités d'une guerre » allumée depuis plusieurs années, ils » croiraient manquer aux devoirs de » l'humanité, et particulièrement au » tendre intérêt qu'ils portent à leurs » sujets respectifs, s'ils négligeaient les » moyens d'arrêter les progrès d'un si » cruel fléau; que dans cette vue, et à » dessein de manifester la pureté de » leurs intentions, ils déclaraient être » prêts à envoyer des plénipotentiaires » à l'endroit décidé le plus convena-

» ble, pour y traiter d'une paix solide » et générale. »

Du moment que les opérations extravagantes du ministre des finances ont été connues du roi d'Angleterre, les ouvertures de paix n'ont point eu de suite ; toutes les puissances belligérantes étant convaincues que la détresse de la France est telle qu'elle sera bientôt démembrée.

M. de Silhouette est couvert de la haine du peuple, après en avoir été l'idole ; il n'y a point de noms insultans qu'on ne lui donne. Il y a pourtant des gens qui prennent la chose avec moins de chagrin, et qui plaisantent. On fait *des portraits et des culottes à la Silhouette.* Les linéamens des portraits tracés sur l'ombre et le manque de gousset dans les culottes, sont l'épigramme, et indiquent à quel

point le contrôleur général a réduit les individus et leurs bourses.

Vous pensez qu'il n'a pas été possible de conserver à la tête des finances un homme aussi décrié. Ce qui a augmenté l'indignation générale, c'est l'impudence avec laquelle il soutient sa disgrace. La modestie qu'il avait affectée lors de sa faveur, s'est évanouie à l'instant où il en avait le plus besoin. Il affiche une arrogance et un faste insultans, surtout avec la réputation humiliante qu'il traîne après lui. Il semble enfin s'élever seul sur les ruines de la foule de ses concitoyens : il mange (à la face d'un nombreux domestique) dans du vermeil, tandis que les princes du sang n'ont que de la faïence ou de la porcelaine. Vous avouerez que ce n'est qu'en France qu'on voit de pareilles choses.

Vous pensez bien que M. de Sil-

houette a été chanté comme les autres, au moins est-ce avec plus de justice. L'on a été chercher jusqu'aux parens de sa femme pour humilier son impudence, et l'on a fait les deux couplets que je vous envoie.

Que dit-on de cet habile homme,
De ce Silhouette que l'on renomme;
Qui mit dans ses édits profanes
Hommes et chevaux au même prix:
Sans doute il eût taxé les ânes
S'il n'eût craint d'y être compris.

Silhouette a mis des impôts
Sur les ballets, sur les sabots;
Voulant aussi taxer les seringues,
Son beau-père lui dit: Mon fils,
Il faut au moins que tu distingues
L'instrument qui nous a nourris.

LETTRE CXIII.

*Le comte de *** au Provincial.*

N'ATTENDEZ plus de moi, mon cher compatriote, des nouvelles de nos armées et de nos désastres; vous saurez assez tôt nos malheurs sans que je me charge d'aussi pénibles récits.

La mort du maréchal de Belle-Isle ayant laissé M. de Choiseuil libre de satisfaire ses projets meurtriers pour la France, madame de Pompadour, constante dans son attachement pour cet ambitieux, vient de le faire nommer ministre de la guerre. Quel espoir reste-t-il aux amis de la France? Je n'entrevois plus que des malheurs. M. le Dauphin est dans une position qui affecte sensiblement les personnes qui

lui sont attachées. Ce prince change visiblement. Pour qu'il ne s'en aperçoive pas, l'on a soin presque tous les jours de rétrécir ses habits. La mésintelligence entre la famille royale est portée au comble, et tout annonce des maux incalculables. Ne croyez pas que je sois le seul qui pense ainsi; le maréchal de Richelieu, tout ambitieux et tout léger qu'il est, vient de prouver qu'il n'a pas grande confiance dans la stabilité des choses actuelles, en refusant le ministère de la guerre, qui lui a presque été proposé; et voici comment.

Madame de Lauraguais, ainsi que vous le savez, ne connaît rien de comparable au maréchal de Richelieu, et est intimement persuadée qu'il est propre à tous les emplois. En conséquence, lorsqu'elle a vu le maréchal de Belle-Isle prêt à terminer sa carrière, elle s'est per-

suadée que M. de Richelieu devait lui succéder ; elle a été chez les ministres, chez madame de Pompadour, chez le roi même, pour lui obtenir cette place. Elle avait tellement persuadé à la marquise que le maréchal de Richelieu était l'homme qui convenait à ce ministère, qu'elle l'avait déterminé à le proposer au roi. Satisfaite de ses succès, le jour de la mort de M. de Belle-Isle elle a couru prévenir le maréchal de Richelieu qu'il pouvait se présenter, qu'elle lui avait aplani toutes les difficultés.

M. de Richelieu a refusé à l'instant cette place, et a objecté à son amie qu'ayant vu le peu de stabilité qu'il y avait dans le ministère, il aimait mieux rester favori du roi que de s'exposer à perdre ses bonnes graces ; que d'ailleurs il n'y avait qu'un premier ministre, revêtu de toute l'autorité, qui pouvait

remédier aux abus sans nombre qui s'étaient introduits dans tous les départemens ; et que, persuadé qu'il ne pouvait pas l'être, il croyait que des conseils dans chaque partie étaient nécessaires ; que, selon lui, il y avait une contradiction dans les principes de l'administration, qui donnait un conseil au ministre des affaires étrangères qui était le moins susceptible d'en avoir le secret étant essentiellement nécessaire à ce département ; que déjà il avait hasardé cette opinion, qui n'avait pas été goûtée de M. de Choiseuil ; que toujours il serait en opposition avec ce favori de la marquise, et que décidément il préférait conserver sa faveur auprès du monarque.

Son refus nous a donné M. de Choiseuil à la guerre, M. de Stainville Praslin aux affaires étrangères, un autre Choiseuil, ambassadeur à Vienne,

en sorte que le ministère de France et la diplomatie sont vendus à l'Autriche. Dieu sait où cela nous mènera.

LETTRE CXIV.

M. de Chavigni à M. Duverney.

Je vous félicite, mon cher Duverney, du refus qu'a fait M. de Montmartel de la place de contrôleur général, quoique raisonnablement la mort de l'impératrice de Russie et l'alliance du czar avec le roi de Prusse puisse faire espérer la paix, par l'impossibilité de poursuivre la guerre. L'on ne peut néanmoins se flatter de réparer les finances; conséquemment le contrôleur général serait toujours en butte aux plaintes des mécontens, et vous savez qu'ils sont en grand nombre.

Que le roi le consulte pour celui qu'il doit nommer, à la bonne heure; l'on n'est pas absolument garant de la personne qu'on indique, et tel qui annonce de l'intelligence et de bonnes vues, n'est souvent qu'un sot; M. de Silhouette vient de nous en fournir la preuve.

Dites-moi si vous concevez l'obstination de madame de Pompadour et celle de M. de Choiseuil, de continuer une guerre aussi désastreuse, et comment ils ont osé refuser les propositions de l'Angleterre ? Peuvent-ils espérer de plus grands avantages, quand nous aurons perdu tous nos vaisseaux, toute notre marine; et croient-ils que de se déchaîner contre M. de Lally, fera qu'on ne leur imputera pas nos malheurs. Il me semble que l'Angleterre nous laissant les îles de Sainte-Lucie, la Dominique, Tabago, Saint-Vincent,

la Grenade, et exigeant que l'Espagne garde sa neutralité pour conserver ses possessions américaines, l'on ne devait pas rompre aussi légèrement la négociation entamée. Par suite du refus de ces propositions, nous pouvons perdre toutes nos îles, toute notre marine, sans que l'Autriche, à cause de qui ces malheurs fondent sur nous, éprouve la moindre perte, ni nous donne la moindre indemnité, puisque, par le dernier traité, plus honteux que le premier, on a eu la bonté, pour favoriser l'Autriche, de faire renoncer le roi à la possession des villes de la Belgique, qui avaient été l'appât du premier traité. Il est très-malheureux pour la France que le maréchal de Belle-Isle soit mort dans cette circonstance ; il était trop ami de son pays pour ne pas faire entrevoir au roi combien il était cruel envers ses peuples de prolonger

sans motif (autre que celui de satisfaire l'ambition de son ministre et de la marquise) une guerre aussi désastreuse et qui couvre d'une honte éternelle la France entière.

Pourquoi, mon cher Duverney, ne sommes-nous pas morts en 1745. En descendant au tombeau, nous eussions emporté la consolation de savoir le roi chéri et méritant de l'être ; aujourd'hui, nous n'avons qu'à gémir.

A-t-on jamais vu rien de plus illusoire que le pacte de famille, et comment ose-t-on tromper ainsi l'Espagne, en disant que *les deux branches doivent être considérées comme la même maison, que leurs conquêtes et leurs pertes doivent être communes; de sorte que les avantages de l'un compensent les pertes de l'autre.*

Il est aisé de s'apercevoir que M. de Choiseuil n'a profité de la haine que

le roi d'Espagne porte aux Anglais que pour servir Marie-Thérèse, faire envahir le Portugal par les Espagnols, et anéantir le commerce des Anglais en Portugal. Il ne trompera que l'Espagne : ce n'est pas avec nos faibles ressources, nos généraux ignorans, notre marine anéantie, que nous pouvous former de pareils projets. M. de Choiseuil croit, par ses manœuvres, pallier ses vues autrichiennes : c'est en vain qu'il s'en flatte, nos désastres en Allemagne, nos îles envahies ou dévastées, crient trop haut contre le nouveau traité, et le pacte de famille n'en impose à personne. L'on voit seulement que toute la maison de Bourbon s'épuise pour Marie Thérèse, et que la France, qui lui faisait la loi depuis des siècles, subit maintenant son joug.

LETTRE CXV.

*Le comte de*** au Provincial.*

Des généraux disgraciés, des querelles entre eux qui équivalent pour les ennemis à une bataille gagnée, des intrigues de cour pour faire exiler tel ou tel, des emprunts onéreux, des pertes réitérées, tant sur mer que sur terre, voilà, mon cher compatriote, l'histoire actuelle de la France.

Le maréchal d'Estrées a été envoyé auprès du maréchal de Soubise pour l'aider de ses conseils; et, comme M. de Broglie, il s'est brouillé avec le prince de Soubise, qui, fier de sa faveur, se croit tout permis. Il a dédaigné les avis du maréchal d'Estrées, plus ancien que lui; il s'est laissé surprendre par

le prince de Brunswick, *et vingt-deux compagnies de grenadiers français se sont rendues sans tirer un coup de fusil!!* Nous avons été réduits à demander une suspension d'armes, qui heureusement a été accordée.

Pour réparer ces maux, on fait tenir au roi des lits de justice qui sont impuissans, et ne peuvent procurer des ressources capables de faire face aux dépenses. MM. de Laborde, d'Harveley, le Maitre, Beaujon prêtent de l'argent, l'Etat augmente sa dette, et l'administration devient tous les jours plus difficile et plus compliquée.

Ces malheurs ne sont pas les seuls qui nous accablent. La France vient de perdre dans M. le duc de Bourgogne un prince qui, quoique âgé seulement de neuf ans et demi, donnait les plus grandes espérances; sa raison et ses lumières étaient étonnantes.

M. le Dauphin et madame la Dauphine sont dans la plus grande désolation. La cour a quitté Versailles, et s'est séparée en deux; la reine et ses enfans sont à Marly; le roi et la marquise sont à Choisy.

La reine et ses enfans n'étaient point encore consolés de la perte de madame Infante (1), qu'ils sont accablés de celle du duc de Bourgogne. Je crains bien que ces deux morts n'affectent M. le Dauphin à un point que sa santé, qui dépérit tous les jours, n'en souffre beaucoup. Ce prince nous disait hier : *le roi mon père éprouvera les mêmes chagrins que Louis XIV, qui, dans sa vieillesse, a vu périr successivement toute sa famille; les*

---

(1) Louise Elisabeth de France, duchesse de Parme. Elle mourut à Versailles.

mêmes moyens sont employés, mais les motifs sont différens.

Il est certain que la mort plane sur la maison royale; en moins d'un an, madame Infante, le duc de Bourgogne, la reine d'Espagne, la princesse de Condé, le comte de Charolais, mademoiselle de Bourbon, abbesse de Saint-Antoine; mademoiselle de Charolais et madame la duchesse d'Orléans ont payé le tribut à la nature.

L'on dit aussi le roi d'Angleterre très-malade; s'il venait à mourir, cela pourait changer la politique du cabinet de Londres, le prince de Galles nous détestant moins que son père; d'ailleurs il est toujours avantageux pour un prince de donner la paix à ses sujets en montant sur le trône.

Il serait bien tems que cette paix nous arrivât, car les Anglais préparent

un armement considérable qu'ils destinent à attaquer Belle-Isle ; s'ils réussissent, ils deviendront maîtres de l'intérieur du golfe de Gascogne. L'on craint cela à la cour, et l'on ne fait rien pour prévenir ce malheur.

Adieu mon cher compatriote.

LETTRE CXVI.

*M. de Chavigni au comte de ***.*

AUSSITÔT que l'on apprendra à la cour de Versailles, la nouvelle qu'on débitait hier à celle du roi Stanislas, vous allez de nouveau voir les négociations pour la paix rompues, et l'espoir renaître dans le cœur des Français-Autrichiens.

L'Impératrice de Russie, dit-on, vient de détrôner son mari ; et cette

nouvelle souveraine, craignant que l'armée Russe qui se trouve en Prusse, ne soit excitée par Frédéric à se porter contre elle pour délivrer Pierre III, a déclaré le roi de Prusse *l'ennemi héréditaire* de la Russie. L'on ajoute que Frédéric a obtenu du général Russe, avant son départ, qu'il garderait le secret sur cette déclaration, l'espace de huit jours, pendant lequel tems il se propose de frapper quelque grand coup contre l'armée autrichienne, qui ignore encore la révolution de Saint-Pétersbourg, et qui est dans la persuasion que les troupes de Pierre III doivent toujours seconder le roi de Prusse. Ainsi donc, lorsque cette nouvelle sera notifiée à Versailles, l'on commandera de nouvelles troupes, l'on mettra de nouveaux impôts, on nommera de nouveaux généraux, et nous serons de nouveau battus.

Madame de Gisors est arrivée à Lunéville et nous a tous affligés par le récit de l'état de M. le Dauphin. Nous l'avons priée de n'en point parler au roi (Stanislas) qui ne se console point de la mort de M. le duc de Bourgogne.

Madame de Gisors nous a dit que ce prince faisait beaucoup d'efforts pour rassurer ses amis sur sa situation; mais que la manière dont il le disait, laissait entrevoir qu'il permettait qu'on ne le crût pas. Dernièrement, nous dit-elle, s'apercevant de l'espèce d'effroi que sa pâleur inspirait à son médecin, il lui prit la main avec vivacité et lui dit : *Mon cher Bouillac, n'effrayons personne et résignons-nous.* Fasse le ciel, pour qu'il descende plus heureux au tombeau, qu'on lui laisse le tems de voir signer la paix !

Tout le monde ici partage la douleur du roi. Il est aimé généralement :

jamais la Lorraine n'a été si heureuse que depuis qu'elle est gouvernée par ce prince. Il eût été à désirer que les convenances existantes entre les souverains eussent permis que Stanislas vécût dans le même palais que son gendre. Son extrême bonté, sa justice, et même sa sévérité, lorsque les circonstances l'y forcent, eussent été un exemple bien utile pour Louis XV, et un frein pour ses ministres; mais le destin s'y opposait.

Adieu, M. le Comte. Donnez-moi souvent, je vous en conjure, des nouvelles de M. le Dauphin.

LETTRE CXVII.

*Un Povincial de Bretagne au comte de ***.*

La plus brave résistance, le courage le plus intrépide, n'ont rien pu contre les forces imposantes des Anglais. Depuis près de deux mois, ils attaquent Belle-Isle, et depuis ce tems nous demandons des secours et des munitions. La province s'est épuisée d'hommes et d'argent; la capitulation a au moins été glorieuse; le major général Hodyson et le commodore Keppel, en la signant, ont écrit de leur propre mouvement : *Accordé en faveur de la belle défense faite par la citadelle, sous les ordres du chevalier de Sainte-Croix.*

Je vous adresse ce billet par le courier de l'intendant, afin que vous proclamiez d'avance le courage et le dévouement de M. de Sainte-Croix. Peut-être le commandant de la province ne lui rendra-t-il pas la justice qui lui est due, ne fût-ce que par envie et pour se venger des Bretons, qui, à plusieurs reprises, l'ont prié de se mettre à leur tête et de les défendre.

Adieu, M. le Comte. Mandez-moi si vous apercevez quelques rayons d'espoir pour la paix ; et ne doutez point de mon sincère attachement.

P. S. M. de Sainte-Croix n'est point prisonnier : l'on a seulement exigé sa parole d'honneur qu'il serait un an sans servir.

LETTRE CXVIII.

*Le comte de** à M. de Chavigni.*

Il est bien tems, depuis sept ans que nous nous battons, qu'enfin nous obtenions la paix ! Mais à quel prix ! L'on se refuse à en tracer les articles honteux.

Le roi de France échange Minorque, qu'on rend au roi d'Espagne, contre Belle-Isle, que l'Angleterre nous remet. Nous perdons pour jamais le Canada, Louisbourg, toutes les terres sur la gauche du grand fleuve Mississipi, les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique, et à peine avons-nous pu obtenir le droit de pêche à Terre-Neuve, et une petite île inculte nommée Michelon,

pour y faire sécher la morue ; mais il est stipulé que nous ne pourrons jamais y faire le moindre établissement.

Les Espagnols abandonnent aussi aux Anglais la Floride, ce qui étend leur possession depuis le vingt-cinquième degré jusqu'au pôle.

Ce que vous ne croirez pas, et ce qui est honteux, c'est le comblement du port de Dunkerque, et le séjour de commissaires dans cette ville pour veiller à l'exécution de cet article !

Néanmoins, nos malheurs passés en faisant craindre de nouveaux, et notre situation décourageant tous les ordres de l'Etat, cette paix est reçue avec enthousiasme.

Louis XV, conservant encore l'ombre de sa grandeur, a vu ses ennemis signer dans son palais les articles du traité; le duc de Praslin pour le roi de France, le marquis de Grimaldi, am-

bassadeur d'Espagne, et le duc de Bedfort, ambassadeur du roi d'Angleterre, se sont réunis pour ce grand objet. L'arrangement a été déclaré commun avec le Portugal, qui est obligé de se conformer au sort que lui feront les grandes puissances.

L'on a fait le calcul des frais de cette guerre, et l'on a trouvé que l'Autriche s'était endettée de trois cents millions, la France de sept cents; que le roi de Prusse avait dépensé quatre cents millions, la Suède cent, l'électeur de Saxe dix-huit, les Russes trois cents cinquante millions, et l'Angleterre six cents, ce qui fait un total de deux milliards quatre cent soixante millions.

En hommes, la France a perdu deux cent cinquante mille hommes, la Prusse deux cents mille, les Russes cent-vingt mille, l'Autriche cent-cinquante, les Suédois vingt cinq, le corps germa-

nique trente, et les Anglais soixante mille; en tout huit cent trente-cinq mille hommes.

Que de trésors dispersés, et que de victimes sacrifiées, pour déposséder le roi de Prusse d'une province qu'il a conservée!

Madame de Pompadour prépare une fête à Bellevue; celles de la ville seront, dit-on, superbes. Duverney m'a dit ce matin que, lorsqu'on proclamera la paix, on ne parlera pas des conditions, qu'on les gardera secrètes le plus qu'on pourra. Je les ai copiées chez M. le Dauphin pour vous les envoyer.

LETTRE CXIX.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

Je m'empresse de vous rassurer sur l'événement que vous lirez demain dans la gazette, et qui vous effrayerait

ainsi que toute la cour du roi Stanislas.

Hier, le roi soupant au grand couvert, éprouva une frayeur qui fut partagée de tous les assistans, et presque semblable à celle que nous eûmes en 1757, mais qui heureusement n'a pas eu le même effet.

Le roi paraissait fort content au milieu de sa famille, quand tout à coup un bruit assez grand se répand au dehors de la salle. On se demande ce que c'est : bientôt on est instruit, et l'alarme paraît sur tous les visages. Le roi s'en aperçoit, et s'enquiert du sujet de cette rumeur. On veut inutilement le tranquilliser. Sa Majesté lisait dans tous les yeux une inquiétude annonçant quelque chose de sinistre. Le duc d'Orléans, le prince de Conti et le capitaine des gardes de service, par un mouvement involontaire, entourèrent le fauteuil du roi, et les

menins de M. le Dauphin se placèrent derrière lui. Le roi interrogea les deux princes qui l'environnaient; leur air déconcerté et leur réponse vague lui donnèrent des soupçons. *Qu'ai-je fait*, dit-il, en se levant brusquement de table, et en arrachant violemment sa serviette, *qu'ai-je fait pour avoir de pareils ennemis?* Après ces mots qui répandirent la consternation dans l'assemblée, le roi se retourna vis-à-vis du capitaine des gardes, et lui dit : *Je vous ordonne de me découvrir ce mystère; ne m'en imposez pas, il y va pour vous de toute ma haine.* « Sire, » lui dit le capitaine, je tremble de » vous faire le récit; mais, puisque » Votre Majesté l'exige, voici le fait » dans l'exacte vérité ». M. Truche de Lachaux, un de vos gardes, vient d'être assassiné à coups de couteau dans un des escaliers, par deux scélérats qui en voulaient à votre personne. Ces

deux monstres ont pris la fuite, et votre garde est presque expirant.

Toute la famille royale a jeté un cri d'effroi. Le roi a pâli et a dit, d'une voix assez assurée: *Que l'on ait bien soin de mon pauvre garde; s'il en revient, je récompenserai son zèle.*

Le roi s'est retiré avec toute la cour, et le public était dans la plus grande agitation. Le garde avait déclaré qu'un des assassins était habillé en ecclésiastique; on était persuadé que c'était encore un attentat des jésuites. Le peuple de Paris, en apprenant cet accident, criait dans les rues qu'il fallait chasser tous les jésuites.

La reine, à cinq heures du matin, accompagnée de ses enfans, s'est rendue à la chapelle, et y est restée en prière jusqu'à huit heures, qu'elle a pu entrer chez le roi.

M. le Dauphin s'était transporté, dès la veille, dans la salle des gardes

du corps pour interroger les gardes qui avaient relevé le blessé ; ils lui avaient répondu : « Qu'ayant entendu » un homme qui demandait du se- » cours avec l'accent qui annonce le » désespoir, ils y avaient couru ; que, » sur l'escalier, ils avaient trouvé leur » camarade qui leur avait dit : Mes » amis, je viens d'être assassiné, que » la garde veille à la sûreté du roi ; les » deux malheureux qui m'ont frappé » en veulent au monarque ; l'un d'eux » est vêtu en ecclésiastique, l'autre » porte un habit vert : ils m'ont prié » de les faire entrer au grand cou- » vert, ou de les faire trouver sur le » passage du roi, sur la promesse » d'une récompense considérable. Cet » appât ne m'a pas tenté, je leur ai re- » fusé l'entrée : c'est alors que, se je- » tant sur moi à coups de couteau, » ils m'ont déclaré que leur intention

» était de délivrer le peuple de l'op-
» pression, et de donner de nouvelles
» forces à la religion, qui était pres-
» que anéantie. »

Ce discours fit la plus vive impression sur M. le Dauphin ; il fut obligé de s'appuyer sur moi ; je le sentais fléchir : il rentra dans son appartement l'ame navrée. Toute la nuit le chemin de Paris à Versailles fut couvert des voitures des princes et des grands de la cour ; la galerie et l'œil de bœuf étaient aussi remplis que le jour de l'attentat réel sur la personne du roi.

Il était dix heures, que tout le monde était encore dans la consternation ; on avait triplé la garde, et l'on ne laissait entrer au château que des personnes connues. Enfin, le chirurgien qui avait pansé le garde, fit demander la permission de parler au capitaine des gardes. M. le Dauphin était alors dans le

grand cabinet du roi avec les princes du sang. Il ordonna qu'on l'introduisit. Le chirurgien entra, et s'adressant à M. le Dauphin, il lui dit : « Rassurez-» vous, monseigneur, personne n'a eu » l'intention d'attenter aux jours du » roi. M. Truche est un fourbe que » j'ai démasqué. Lorsque je me suis mis » en devoir de sonder ses plaies, j'ai » reconnu sa perfidie; il faisait des cris » lamentables qui ne pouvaient être » motivés par la douleur; alors je lui ai » dit: Monsieur, vous faites beaucoup » de bruit pour peu de chose ; vous » criez comme si vous étiez bien ma-» lade ; au lieu de coups de couteau, » je ne vois que des égratignures. Cela » a déconcerté ce fourbe. Soupçon-» nant son artifice, j'ai voulu le con-» naître à fond ; j'ai visité l'habit, et » je me suis convaincu que le garde » s'était assassiné lui-même, les trous

» de son habit et de sa veste étant en
» opposition avec les marques qu'il a
» sur le corps. »

Monsieur le Dauphin a serré la main affectueusement au chirurgien, et est entré chez le roi lui faire part de la déclaration du chirurgien : la joie a reparu au milieu de la famille. Quand Sa Majesté a eu entendu le récit que lui a fait son fils, elle s'est écrié : *Je ne croyais pas qu'il existât en France un militaire capable de cette bassesse.*

Le premier président et les gens du roi étaient aussi accourus à Versailles ; le roi leur a remis la connaissance de cette affaire. Truche de la Chaux a été interrogé, et a avoué qu'il avait joué ce stratagême pour avoir une pension. Cet événement a tellement indigné le roi et toute la cour, que personne ne s'intéresse au sort de ce misérable. Madame de Gonteau, qui

protégeait beaucoup Truche de la Chaux, est venue se jeter au pied du roi, afin d'obtenir de sa bonté qu'il fît enfermer son garde, et qu'il sauvât l'honneur de sa famille. Sa Majesté, malgré l'attachement qu'elle porte à la duchesse l'a refusé, et l'ayant relevée avec bonté, elle lui a dit : *Madame, je ne veux pas entendre parler de cet homme ; il faut que la justice fasse son devoir.* (1)

---

(1) Le supplice de la Chaux a été aussi ignominieux que son crime était bas. Le parlement, par arrêt du premier février, l'a condamné à être mis dans un tombereau, en chemise, la corde au col, une torche à la main, ayant un écriteau devant et derrière, portant ces mots : *Fabricateur d'impostures contre la sûreté du roi et la fidélité de la nation*, pour être conduit dans cet état dans différens quartiers de Paris, et

Cette aventure a remis un peu d'union dans la famille royale. Sa Majesté a dîné hier en famille, chez madame la Dauphine. Si cela pouvait durer ! Mais, hélas ! le mal est fait, et je le crois sans remède !

---

faire amende honorable ; de là mené à la Grève, pour être dégradé et pendu.

Il paraissait si repentant, dit un contemporain ; ses pleurs portaient tellement l'empreinte de la sincérité, que tous les spectateurs plaignaient son sort. C'est ainsi que termina sa carrière, un homme destiné par sa naissance et par son état à une mort plus glorieuse.

LETTRE CXX.

*Le comte de*** au Provincial.*

TANDIS qu'on chasse les jésuites du Portugal, ceux de France éprouvent des désagrémens qu'ils se sont attirés par leur ambition et leur désir de tout gouverner. L'assassinat du roi de Portugal avait indisposé tous les gens honnêtes contre cet ordre ; la banqueroute énorme que vient de faire un de leur profès, a servi de prétexte d'examiner leur conduite.

Le père Lavalette, chef des missions à la Martinique et le plus fort commerçant des îles, vient de faire perdre à ses cointéressés plus de trois millions. Ils se sont pourvus au parlement de Paris, qui a découvert que le

général des jésuites, résidant à Rome, gouvernait despotiquement les biens de la société. Après un examen sévère, le parlement a condamné ce général et tous les frères jésuites, solidairement, à payer la banqueroute de la Vallette. Ce procès indigne tout le monde : chacun parle diversement sur cet ordre. Le parlement de Paris, qui le déteste, répand dans le public que les jésuites n'ont pas été formellement reçus par la plupart des parlemens, et que leur constitution est incompatible avec les lois du royaume.

Un des grands griefs des parlemens contre les jésuites, est la grace qu'ils ont obtenue de Louis XIV (et à laquelle on n'avait pas pensé depuis), que leurs affaires seraient portées au grand conseil, qui était, par sa constitution, un véritable instrument judiciaire des ministres, plutôt qu'une

vraie magistrature ; par là ils étaient parvenus à se soustraire à la domination des parlemens. C'est déjà leur avoir porté un coup terrible, que de les avoir rendus justiciables du parlement, qui est leur ennemi déclaré.

La marquise et le duc de Choiseuil ont sans doute des vues éloignées, qui les font agir dans ce moment, ou peut-être n'ont-ils que le projet de faire de la peine à la reine et à M. le Dauphin, fort attachés à leurs confesseurs, qui sont jésuites. Une chose même assez extraordinaire, c'est que la reine a le droit, par son contrat de mariage, d'avoir son confesseur dans cet ordre.

Le ministre et madame de Pompadour sont à peu près sûrs du parlement ; mais ils ne le sont pas autant du roi et de la cour de Rome. A la vérité, s'ils parviennent à déterminer Sa Majesté, la cour de Rome ne sera pas un grand

obstacle ; et maintenant les papes ne sont pas aussi redoutés qu'à l'époque où le père le Tellier mettait la France en feu pour sa bulle.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas de ressorts qu'on ne fasse jouer pour amener le roi à faire examiner leur institut. L'on a réellement persuadé à ce monarque que ce sont les jésuites qui ont guidé la main de Damiens. Le sort du roi de Portugal a été un des grands moyens employés pour le convaincre ; et tout présage que la compagnie de Jésus perdra au moins une grande partie de ses priviléges, si on ne les lui ôte pas tous. Déjà on imprime et l'on récompense les auteurs qui recueillent les opinions *tyrannicides* des écrivains jésuites. Ce tableau est d'autant plus effrayant, qu'il laisse tout à la fois dans le doute et dans la persuasion qu'ils sont les au-

teurs de l'attentat de Damiens. Cela a déterminé le roi à permettre que MM. de Choiseuil, Bertin et Berrier examinassent l'institut de cet ordre.

Afin que le public se prévienne défavorablement contre les jésuites, on répand avec profusion des pamphlets et des histoires sérieuses. M. le prince de Conti, sans s'en douter, et seulement pour satisfaire la haine personnelle qu'il porte à la compagnie de Jésus, sert la passion du ministre et de la favorite, en faisant imprimer dans l'enclos du Temple tout ce qui peut indisposer contre les jésuites. On a, entre autres, imprimé et colporté ces jours derniers un pamphlet dans lequel il y avait cette phrase : *Aucun potentat ne peut se regarder comme affermi sur son trône, tant qu'il existera dans son royaume un couvent de jésuites.*

M. le Dauphin a été sollicité pour

parler au roi en faveur de cet ordre : ce prince s'y est refusé, et a dit qu'il était persuadé que loin d'être favorable à la compagnie, il lui nuirait en prenant son parti ; qu'il n'ignorait pas qu'on répandait le bruit que, s'il montait sur le trône, son règne entier ressemblerait à la fin de celui de Louis XIV.

La cour est divisée en deux partis, dont l'un est partisan des jésuites, et l'autre leur antagoniste. Ceux qui sont neutres examinent, pèsent et jugent ; je suis de ce nombre, et comme tel, très-flatté que M. le Dauphin ne se prononce point dans cette affaire. Je vous rendrai compte des résultats de l'attaque.

Adieu, mon cher compatriote.

LETTRE CXXI.

Le même au même.

La suppression des jésuites est faite. Quelques raisons qu'on ait pu donner en leur faveur, elles n'ont point prévalu contre celles de la marquise, qui avait juré leur perte depuis long-tems.

Vous vous rappelez sans doute l'époque où madame de Pompadour conçut le projet insensé d'être dame du palais de la reine. Cette princesse, quoique dévouée entièrement aux volontés de son époux, n'en concevait pas moins un mortel chagrin de penser que mademoiselle Poisson, qui ne devait son lustre qu'à la conduite scandaleuse qu'elle menait avec le roi, serait du nombre des dames qui composent sa

société habituelle. A son tour, elle conçut un autre projet, qui était de contrecarrer secrètement les vues ambitieuses de la marquise. La duchesse de Luynes, chargée par madame de Pompadour des premières ouvertures auprès de Sa Majesté, lui dit de sa part : *Que les places de dames du palais étaient toutes occupées ou promises.* Eh bien ! répondit la favorite, *je me croirai très-honorée d'être surnuméraire.* Madame de Luynes, qui avait reçu ses instructions, lui répliqua : *Que la reine désirait conserver dans sa maison la règle établie qui voulait que ses dames fréquentassent les sacremens, et que toutes fissent au moins leurs pâques ; règle observée aussi dans la maison de madame la Dauphine, montée sur le même ton... La reine croit bien,* ajouta madame de Luynes, *que vous les faites aussi ;*

mais comme tout le monde n'en est pas persuadé, il serait nécessaire, pour le maintien de la règle, que le public en fût édifié, après quoi Sa Majesté donnerait volontiers son consentement.

Madame de Pompadour, se croyant tout possible, s'imaginant qu'aucun prêtre n'oserait lui refuser la communion, et qu'il ne lui en coûterait que la peine de l'appareil, promit à madame de Luynes et à la reine d'édifier le public.

La marquise, bien décidée à tenir sa parole, eut la maladresse de s'adresser aux jésuites qui, plus habiles qu'elle, avaient (de concert avec la reine et M. le Dauphin) préparé l'intrigue nécessaire pour être appelés à la confesser. *Un parti, chez les jésuites, était pour qu'elle fût confessée et communiée, quoiqu'elle fût la maîtresse du*

roi ; l'autre parti, qui n'aimait pas madame de Pompadour, ni ses principes, ni les philosophes qu'elle favorisait, ni l'abbé de Bernis, qu'elle employait, avait résolu de lui refuser toute absolution de ses péchés, tant qu'elle resterait à la cour de France, près le roi.

L'absolution ne fut pas donnée ; la marquise fut dame du palais de la reine, malgré elle, et la destruction des jésuites fut résolue (1). A la vérité,

---

(1) Le père Fontenai, l'un des jésuites les plus instruits, a assuré qu'*un copiste, leur ancien élève, les avertit, en* 1755, *qu'ils seraient chassés du royaume de France. Ce copiste rendait compte, jour par jour, au recteur de la maison de la rue Saint-Antoine, à Paris, de tout ce qu'il apprenait à ce sujet.* C'est aussi de cette année que date la résolution de Damiens d'assassiner

à cette époque, la marquise affectait de dire que ses habitudes avec le roi n'avaient rien de criminel, et qu'elle vivait près de Sa Majesté avec le ton et la réserve qu'avait observé madame de Maintenon.

Voilà, mon cher compatriote, comment de petites causes amènent de grands événemens (1).

Louis XV. Cela est constaté dans son interrogatoire. *Ainsi, à la même époque, la favorite renvoyée sans absolution, conçoit le projet de perdre les jésuites, et Damiens celui d'assassiner le roi.*

(1) « Le parlement s'étant emparé des affaires des jésuites, et ce procès faisant » grand bruit, le roi daigna s'en mêler et » voulut pacifier encore cette querelle » comme les autres. Il proposait, par un » édit, de réformer paternellement les jé- » suites en France; mais le pape Clé- » ment XIII ayant dit *qu'il fallait ou qu'ils*

La veille du jour où le parlement prononça sur le sort des jésuites, on

---

» *restassent comme ils étaient*, *ou qu'ils* » *n'existassent pas*, le roi cessa de s'en » occuper, et cette réponse les a perdus. On » leur reprochait encore des assemblées se- » crètes. Le roi l'ayant appris, les aban- » donna alors aux parlemens de son royaume, » qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté » leurs colléges et leurs biens. Les parle- » mens les ont condamnés sur quelques rè- » gles de leur institut, que le roi pouvait » réformer. Il y a toujours dans les grandes » affaires un prétexte qu'on met en avant et » une cause qu'on dissimule. »

L'abbé de Chauvelin entraîna toutes les chambres du parlement de Paris par son éloquence ; il était indisposé contre les molinistes (depuis son séjour au mont Saint-Michel), qui avaient été cause de sa disgrace. Aussitôt qu'il eut émis avec force son opinion, le parlement prononça la suppression des jésuites, et à l'instant cette masse énorme

afficha sur la porte de la maison professe cette annonce. « La troupe de » saint Ignace donnera mercredi prochain, pour dernière représentation, *Arlequin jésuite*, comédie en » cinq actes, du père Duplessis; suivi » des *Faux bruits de Loyola*, par le » père Lainez, petite comédie en un » acte; pour divertissement, le *ballet* » *portugais*; en attendant *le triomphe* » *de Thémis*, qui sera pour la clôture. »

---

qui effrayait par sa puissance, n'effraya que par ses débris.

On fit alors ce distique :

Que fragile est ton sort, société perverse !
Un boiteux t'a fondée, un bossu (1) te renverse

(1) L'abbé Chauvelin était bossu.

LETTRE CXXII.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

Je prends le parti, mon cher compatriote, de vous envoyer les brochures, chansons, pamphlets, etc., etc., que l'on fait contre les jésuites; car, s'il me fallait les copier, j'y passerais tout mon temps, et je ne répondrais pas encore que vous les auriez tous, tant on en fait.

L'on m'a donné ce matin une épigramme qui est manuscrite. Comme elle n'est pas longue, je vous en envoie copie.

Au livre du destin, chapitre des grands rois,
On lit ces paroles écrites :
« De France Agnès chassera les Anglois,
» Et Pompadour chassera les jésuites. »

Aussitôt que je pourrai me procu-

rer une estampe qui paraît, je vous l'enverrai ; on l'a apportée ce matin chez M. le Dauphin. On est assuré de rencontrer chez ce prince tout ce qui est en faveur des jésuites.

Cette estampe représente, aux deux côtés, M. le duc de Choiseuil et la marquise, qui arquebusent à bout touchant une foule de jésuites. Ceux-ci tombent par terre dru comme mouches ; le roi s'empresse de les arroser d'eau bénite ; l'on voit plus loin le parlement en robe, bêchant des fosses pour enterrer les morts.

La gazette de France exalte avec beaucoup de zèle, la conduite des comédiens français, qui ont fait célébrer un service pour Crébillon ; elle ajoute que, « ce jour-là le spectacle a » été fermé en signe de deuil, et que » le lendemain on l'a rouvert par *Rha-*

» *damiste et Zénobie*, chef-d'œuvre de » cet auteur. »

L'archevêque de Paris est furieux de voir consigner dans la gazette un événement qu'il regarde comme le scandale de l'église.

Le parlement s'occupe sérieusement du nouveau plan d'études, pour remplacer celui des jésuites; il a surtout jeté ses regards sur la philosophie, si barbare encore dans les écoles. Il est question de soumettre les professeurs à profiter des bons livres écrits sur cette matière, à choisir les plus lumineux, et à les expliquer à leurs disciples, au lieu de perdre un tems infini à dicter des cahiers d'une philosophie scholastique, et dans laquelle ils étaient maîtres de glisser des absurdités et toutes les erreurs qu'ils voulaient.

Le parlement désirait aussi de comprendre dans ce projet la théologie.

Ce point est délicat, et pourrait causer de grandes contestations ; il fera bien de s'en abstenir.

M. de Choiseuil fait beaucoup parler de lui, par des réformes sans nombre ; il n'est question que d'officiers sans lieutenance, de capitaines sans compagnie.

Le marquis de Souvré était ces jours derniers chez madame la comtesse de Toulouse, où l'on parlait du chagrin de tous les officiers.

On s'y est mal pris, dit M. de Souvré : puisqu'on voulait des réformes, il fallait commencer par celle d'un sacrement. — Quel est-il ? — Le baptême. — Pourquoi ? quel rapport entre ce sacrement et ce dont il est question ? *C'est,* a répondu M. de Souvré, *parce que* tout ne se ferait plus par compère et par commère.

Sur les réformes on vient de faire de mauvais vers, que voici :

Capitaines qu'on réforme ,
Et qui partout publiez
Que c'est injustice énorme
Qu'on vous ait ainsi rayés ;
A tort chacun de vous crie.
Un coup plus inattendu
Nous pétrifie,
Jésus lui-même a perdu
Sa compagnie.

C'est M. l'abbé de Voisenon qui remplace Crébillon à l'académie française. Après la séance où il a été proclamé, il s'est répandu une quantité de portraits de cet abbé, avec son nom , et ces quatre vers.

L'aimable successeur du sombre Crébillon ,
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène ;
Les arbitres du goût ont élu *Voisenon ;*
Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

L'on fait des recherches sévères d'un livre intitulé : *Appel à la raison* (1). Les pères *Brégis* et *Brothier*, ci-devant jésuites, étant convaincus d'en avoir corrigé les épreuves, sont décrétés de prise de corps par le Châtelet.

Les pamphlets attaquent même le roi. On a trouvé ces jours-ci un placard à la nouvelle statue de Louis XV, ainsi conçu : *Statua statuæ* (la statue de la statue). On a arrêté plusieurs personnes et sévi contre trois soupçonnées.

M. Saurin a fait, pour la même statue, des vers qui ont consolé les amis du roi. Ils sont destinés à lui être présentés. Les voici :

---

(1) Ouvrage faisant l'apologie des jésuites et s'élevant contre leur suppression.

Pour ton inscription, Louis, on s'évertue ;
Qu'est-il besoin d'esprit ? notre cœur t'a nommé.
Qu'on mette en lettres d'or, au bas de ta statue :
Louis le bien aimé.

Le comte de Lauraguais a été arrêté, et conduit par ordre du roi à la citadelle de Metz. On l'accuse d'avoir répandu un écrit, dans lequel la faculté de théologie, le parlement, et quelques personnes de la cour sont très-maltraités.

Adieu, mon cher compatriote.

LETTRE CXXIII.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

Nous avons encore un nouveau contrôleur général; cette place est l'écueil de tous les gens à projets.

Le parlement de Paris, s'étant toujours plus occupé de ses querelles particulières que des intérêts du peuple, les impôts sont immenses et les dettes incalculables.

Si le parlement eût été véritablement animé du zèle patriotique dont il se parait, il eût mis dans le refus des impôts la même chaleur que dans l'affaire intéressant sa dignité, ou les passions de quelques-uns de ses membres. La cour des aides et le parlement de Besançon sont les seuls qui aient

fait leur devoir dans cette circonstance. Ce qui est affligeant, c'est que le mécontentement est général.

M. de Choiseuil, désirant de se concilier le parlement, a proposé à la marquise de faire remplacer M. Bertin par un conseiller de cette cour; la marquise y ayant consenti, l'on a nommé M. de Laverdy : jugez de l'étonnement de toute la cour, où M. de Laverdy est connu pour le janséniste le plus fougueux et un des plus ardens adversaires des jésuites.

Ce choix ouvre une carrière à l'ambition du parlement; il n'y aura pas un jeune conseiller des enquêtes qui ne se flatte de pouvoir un jour gouverner l'Etat; et ce délire tournant leur tête, ils se garderont bien d'opposer la moindre résistance aux volontés du roi, ou plutôt à celles de la marquise et de son ministre.

Ne croyez pas que M. Bertin, pour n'être plus au contrôle, soit disgracié; au contraire, on a voulu le récompenser d'avoir consenti à jouer le rôle de ministre pendant un moment; et l'on vient de rétablir en sa faveur la quatrième charge de ministre d'état, qui avait été supprimée. On lui a formé un département de toutes les minuties des autres : c'est un très-petit ministère, analogue à son petit génie.

La santé de M. le Dauphin va toujours en dépérissant. Madame la Dauphine est pourtant enceinte. Hier le maréchal de Richelieu lui disait : « Monseigneur, quand on a la force » de faire un enfant, c'est une preuve » que la santé se rétablit; les amis de » la France en sont si persuadés, que » la joie s'est répandue dans leur » cœur quand ils ont appris que bien» tôt vous alliez être encore père. »

M. le Dauphin a souri en secouant la tête. Ce prince est frappé ! Il est certain qu'il change d'une manière effrayante ; la reine ne le regarde point sans être attendrie jusqu'aux larmes, et tous ceux qui l'entourent ont beaucoup de peine à cacher leur inquiétude.

M. le Dauphin et madame la Dauphine, veillent eux-mêmes à l'éducation de leurs enfans ; ce n'est pas qu'ils n'aient une grande confiance dans M. de Luvauguion ; mais néanmoins ils président à toutes les instructions.

Si l'on peut s'en rapporter aux apparences, l'on penserait que M. le Dauphin désirerait que M. le duc de Berri ne fût pas l'aîné.

LETTRE CXXIV.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Les courtisans sont diversement affectés, et réellement leur position est fort embarrassante. Ce serait bien le cas de savoir deviner pour régler sa conduite; celle que tient le roi dans le moment étant si énigmatique, que personne n'ose se modeler sur lui.

Tout cela tient à un accident arrivé à la marquise.

Au dernier voyage de Choisy, après une fête pompeuse qu'elle venait de donner, elle s'est trouvée tellement incommodée, qu'il n'a pas été possible de la transporter à Versailles. Le roi est revenu seul.

On disait que Sa Majesté avait

exigé des médecins qu'ils lui rendissent compte de l'état de la malade, sans chercher à pallier le danger, s'il y en avait; qu'ils lui avaient répondu que la maladie de sa favorite était mortelle, et qu'il avait reçu sans émotion ce coup fatal.

Je doutais de la vérité de ce récit, et je ne pouvais penser que le roi qui, depuis long-tems, accorde une confiance illimitée à la marquise, l'eût accordée sans y être conduit au moins par le sentiment de l'amitié, sentiment qui nous afflige toujours du danger que court un ami. Mais M. de Richelieu, ce matin, chez M. le Dauphin, nous a assuré qu'il était présent à l'entretien des médecins, et que le roi n'avait pas témoigné *la moindre émotion*.

Comment accorder cette indifférence avec les soins et les égards qu'il lui prodigue? voilà ce qui déroute les

courtisans. Les ministres continuent de la consulter sur les affaires publiques; et, sur son lit de mort, elle tient encore les rênes de l'Etat.

Tous les matins, à son lever, Sa Majesté reçoit des mains du duc de Fleury, gentilhomme de la chambre en exercice, le bulletin des médecins qui ne quittent pas Choisy, et un page de la grande écurie part tous les jours de Versailles à cinq heures du matin pour le chercher.

Cependant, à dater de demain, ils ne prendront plus cette peine, la marquise ayant fait demander la grace d'être transportée à Versailles, *et dans son appartement du château.* Ce privilége d'être malade dans le château, où réside la famille royale, est réservé seulement à la famille; mais le roi, toujours sans force contre sa favorite, n'a pu le refuser. L'on met des bar-

rières sur la terrasse du nord pour empêcher que le public n'approche trop près des fenêtres de la malade, et n'interrompe son repos.

Déjà l'on indique plusieurs femmes qui pourront succéder à madame de Pompadour. Je pense que les calculs seront faux. Le duc de Choiseuil a pris trop d'empire sur l'esprit du roi pour souffrir qu'aucune femme le lui ravisse, à moins que ce ne soit la duchesse de Grammont, sa sœur, par laquelle il est lui-même gouverné.

La famille de Fitzjames est dans la consternation. M. de Fitzjames, le fils, s'est battu en duel avec M. de Royan-bon-Repos, fils du procureur général du parlement de Toulouse. Cette famille a bien eu le crédit de faire évoquer l'affaire du duc de Fitzjames à la cour des pairs; mais elle ne pourra jamais empêcher les plaintes qui, sou-

vent, entraîneront des résultats désagréables, tels qu'en peut entraîner cette affaire-ci. Voici comment elle a eu lieu.

M. de Fitzjames rencontre M. de Royan, l'aborde, et lui demande amicalement d'où il vient.--Je viens, répondit-il, de dîner en bonne compagnie, avec beaucoup de membres du parlement de Toulouse.—Ils ont été longtems *en mue* (1); sont-ils engraissés? —*Je ne les ai point trouvés trop gras*, répond M. de Royan, *mais ils m'ont paru bien grands.* Cette vive et ingénieuse riposte a offensé M. de Fitzjames; il s'en est suivi un combat, et M. de Fitzjames est dangereusement blessé.

M. de Royan est en fuite; et la fa-

---

(1) Le parlement de Toulouse avait été très-long-tems exilé et plusieurs membres enfermés.

mille Fitzjames est très-déterminée à le poursuivre, afin de se venger du père dans la personne du fils.

M. Dumesnil apprenant le danger de sa protectrice, a quitté Grenoble, pour venir reconnaître à quelle idole il faudra sacrifier.

Comme il n'était pas à Paris, lors du *Noël de la cour* (1), il avait été oublié; mais aussitôt qu'on a su son arrivée, on l'a salué d'un couplet, pour faire suite au noël. Cependant il n'est pas sur le même air.

Couplet sur M. Dumesnil, commandant à Grenoble, sur l'air : Or dites-nous Marie.

Dumesnil de Grenoble
Arrive avec hauteur;

(1) Le *Noel de la cour* se trouvant dans les *Mémoires de Bachaumont*, qui se vendent chez Collin, nous l'avons supprimé de ce recueil.

Quoiqu'il ne soit pas noble,
Il fait le grand seigneur.
La Vierge le regarde,
Et Joseph dit tout bas :
Dites-lui qu'il nous carde
Un petit matelas (1).

Le duel de M. de Fitzjames ayant réveillé l'humeur qu'avait occasionnée son affaire évoquée à la cour des pairs, on l'a aussi régalé d'un couplet sur le même air.

Fitzjames vient ensuite,
Et dit : De par le roi,
Que l'enfant et sa suite
Restent chacun chez soi :
Si c'est une sottise,
Le roi s'en chargera ;
Et pour qu'on l'autorise
Mon corps s'assemblera (2).

---

(1) M. Dumesnil passait pour le fils d'un cardeur de matelas.

(2) Les ducs et pairs furent convoqués sur un décret rendu par le parlement de Toulouse, contre M. le duc de Fitzjames.

Voilà l'esprit français : n'a-t-il plus de sujets de politique à critiquer, il chante les individus. Vous n'êtes point exposé à cela en Lorraine, où tout le monde est heureux. Jouissez long-tems de votre bonheur et pensez à vos amis.

LETTRE CXXV.

Le même au même.

Le *coup est frappé:* la marquise est morte, *et morte au château*: A la vérité, elle était à peine expirée, qu'on l'a mise sur une civière, et qu'on l'a portée à son hôtel dans la ville. Je sais que M. le Dauphin a fait part de cette nouvelle au roi, son grand-père, que, conséquemment, vous en êtes instruit ; mais vous ignorez les détails qui ont précédé et suivi cet instant, et ils sont précieux à connaître.

Le desir que madame de Pompadour avait manifesté d'être transportée de Choisy à Versailles, lui avait été suggéré à la suite d'une querelle qu'elle avait eue avec le duc de Choiseuil, relativement à M. Bertin. Certes, son amour-propre devait être bien plus flatté d'apprendre que toute la cour venait à Choisy s'informer de l'état de sa santé, que de pouvoir penser que, lorsqu'elle serait à Versailles, les courtisans la visiteraient en passant. A Choisy, elle pouvait se persuader qu'ils venaient pour elle; à la cour, elle pouvait en douter. Mais sa gloire et le desir de conserver sa faveur jusqu'au tombeau, l'emportèrent sur son amour-propre, et elle arriva moribonde à Versailles.

Il est un fait qu'on assure tenir de madame du Hausset, dame de compagnie et de confiance de madame de

Pompadour, ainsi que d'un chevalier de Saint-Louis, qui était son écuyer, qui est que « deux heures avant que la » marquise mourût, elle avait repris » beaucoup de forces, et que les méde- » cins avaient dit aux personnes que » je viens de vous citer, que madame » de Pompadour pouvait encore vivre » plus de six mois, et qu'ils avaient » été dans un grand étonnement » d'apprendre qu'elle était morte.

» Madame de Hausset, ajoute-t-on, » a dit qu'elle était auprès du lit de la » marquise, lorsque M. de Choiseuil » entra ; que, sachant qu'il lui parlait » toujours des affaires de l'Etat, elle » s'était retirée dans un cabinet voisin » (pour ne le pas gêner); que là, elle » entendit madame de Pompadour » élever la voix avec l'accent de la » colère; qu'elle entra aussitôt, dans » la crainte qu'elle ne se fît mal, et

» qu'elle entendit cette dame dire à » M. de Choiseuil: *Cela ne sera pas, » car j'en préviendrai le roi*; que » M. de Choiseuil sortit en marmot- » tant quelques mots qu'elle ne put » entendre; que, peu d'instans après, » M. de Choiseuil reparut, mais qu'elle » ne se retira pas, dans la crainte » qu'une nouvelle altercation ne s'élc- » vât entre eux, et ne fît beaucoup de » mal à la marquise; que M. de Choi- » seuil lui prit la main, eut l'air de la » supplier, sans que madame de Pom- » padour se rendît; qu'alors la malade » lui demanda à boire, et que, se » préparant à la satisfaire, M. de » Choiseuil vint au-devant d'elle, » en lui disant: Laissez-nous un mo- » ment, je vous en supplie; je don- » nerai à madame tout ce qu'il lui » faut.

» Madame du Hausset, ayant con-

» sulté des yeux madame de Pompa-
» dour, elle lui fit un signe d'appro-
» bation, alors elle se retira.

» M. de Choiseuil et madame de
» Pompadour causèrent tranquille-
» ment pendant plus d'une demi-
» heure, ensuite il la quitta en lui
» disant qu'il lui rendrait réponse
» aussitôt qu'il aurait pu voir le roi.

» Madame du Hausset s'apercevant
» de quelqu'altération sur la figure de
» la marquise, s'approcha d'elle et la
» trouva froide comme un marbre. »
Je me meurs, ma chère amie, lui dit-elle ; faites venir mon écuyer, j'ai des prières à lui faire, ce sont les dernières. Le chevalier de Saint-Louis étant venu, elle le chargea de rendre compte à M. le maréchal de Richelieu et à M. le cardinal de Bernis, de son genre de mort. Si j'eusse cru ce dernier, s'écria-t-elle,

je ne serais pas où je suis! Jurez-moi, leur dit-elle encore, que vous vous opposerez à ce qu'on fasse l'ouverture de mon corps quand je serai expirée; je ne veux pas être la troisième (1) citée en pareille circonstance.

Après cette conversation, la marquise se fit coiffer, mit du rouge, et envoya demander au roi ses ordres, *pour écouter ou renvoyer le confesseur;* le roi lui répondit *qu'il croyait qu'elle ferait une bonne action en se confessant.*

Un autre fait aujourd'hui bien connu, et qui a pu accélérer la mort de la marquise, le voici :

Lorsque M. Bertin déclara qu'il lui était impossible de rester au contrôle

---

(1) Madame de Ventimille et madame de Châteauroux moururent empoisonnées.

général, M. de Choiseuil, qui ne trouvait pas bon le plan de réforme que M. Bertin avait imaginé, se déclara l'ennemi de ce ministre, et tenta de joindre encore le département des finances à ceux qu'il avait réunis dans sa famille. Madame de Pompadour, se ressouvenant trop tard de tout ce que le cardinal de Bernis lui avait dit sur l'ambition du duc, s'y opposa, et fit nommer la commission que les parlemens demandaient, pour examiner la réforme qui pourrait s'opérer dans les impôts.

Le désir que M. de Choiseuil avait manifesté de posséder encore, sous le nom d'un de ses parens, le ministère des finances, fit prendre à la marquise la résolution de rappeler le cardinal de Bernis ; elle en parla au roi, qui y consentit. Madame la comtesse de Toulouse prépara une entrevue se-

crète avec cette éminence ; elle vit trois fois le roi à Versailles, chez cette princesse ; ils traitèrent de la situation des affaires étrangères et des finances, et démontrèrent au roi le danger qu'il y avait de laisser plus long-tems le duc de Choiseuil à la tête du gouvernement. Son exil fut résolu ; mais la comtesse de Toulouse en ayant témoigné sa joie (comme d'une chose faite) à M. de Souvré, celui-ci ne garda pas le secret, et le duc de Choiseuil en fut assez tôt instruit pour faire échouer les projets.

A cette époque, madame de Grammont avait conçu l'idée, d'accord avec son frère, de supplanter la marquise ; et comme le roi s'ennuyait fort à Versailles pendant la maladie de la marquise, elle fit tant qu'elle fut nommé des voyages de Saint-Hubert et de Choisy. Elle employa tous

les ressorts de son esprit pour distraire le roi, dans qui l'habitude d'être toujours avec madame de Pompadour, tenait lieu de sentiment. Elle y réussit un moment, et le duc se crut triomphant. Il l'est bien davantage aujourd'hui que la marquise est morte.

Le jour même de la mort de madame de Pompadour, le roi fit venir M. Bertin, et lui dit qu'il désirait que le public crût que la marquise s'était réconciliée avec son mari avant de mourir, et qu'il fallait qu'il allât prévenir M. d'Etioles de son désir. M. Bertin, d'après les ordres du roi, se rendit à Neuilly, où était M. d'Etioles. Il ne lui dit pas que sa femme était morte, mais il lui annonça qu'elle était à toute extrémité, et qu'elle désirait se réconcilier avec lui. M. d'Etioles répondit qu'il était prêt à recevoir son épouse dans son hôtel; mais qu'il ne croyait

pas devoir se rendre à Versailles, à moins que Sa Majesté ne l'ordonnât. M. Bertin lui répondit qu'il n'avait pas voulu se présenter chez lui dans une pareille circonstance comme venant de la part du roi ; mais que, puisqu'il ne voulait se rendre à Versailles que par l'ordre de Sa Majesté, il lui déclarait qu'il en était porteur. Alors M. d'Etioles se disposa à le suivre. M. Bertin monta dans la même voiture ; ils arrivèrent ensemble à Versailles. M. Bertin mena M. d'Etioles chez la marquise avec autant d'assurance que s'il n'avait pas eu la conviction qu'elle était décédée. M. d'Etioles apprit sa mort avec beaucoup de sang-froid, sans montrer une affection qui eût été déplacée, ni une satisfaction qui eût été insultante. M. Bertin, pour achever son rôle, a mené M. d'Etioles chez lui, et tout Versailles a été convaincu que la mar-

quise s'était réconciliée avec son mari avant sa mort.

M. le duc d'Orléans, qui était à Versailles lorsque madame de Pompadour expira, s'est présenté chez le roi, croyant avec raison qu'il avait besoin d'être consolé. Sa Majesté a paru flattée de cette attention, et a affecté de ne point parler de la défunte ; seulement, le lendemain, la pluie l'ayant empêchée d'aller à la chasse, étant restée à Versailles, et regardant à sa montre sur les six heures du soir, heure à laquelle était fixé le convoi, elle a dit à M. le duc d'Orléans : *Mon cousin, la marquise sera mouillée.*

Cette insensibilité a révolté même les courtisans ; car madame de Pompadour, que tout le royaume déteste, méritait au moins l'attachement du monarque. Elle n'a jamais, j'en conviens, aimé le roi pour lui-même.

Eblouie de la splendeur du trône, elle n'a pas cherché, comme la duchesse de Châteauroux, à s'en approcher pour exciter le roi à une gloire dont l'éclat pût rejaillir sur elle; mais enfin elle a été pendant dix-huit ans sa compagne et son conseil, et cela valait au moins un soupir de regret.

Si le roi connaissait ses défauts, il est inexcusable de l'avoir conservée aussi long-tems. Tout le monde peut savoir qu'elle avait l'esprit petit, qu'elle aimait l'argent, et n'avait envisagé le premier rang que pour avoir la facilité de satisfaire son attrait pour le luxe et les frivolités; mais le roi devait l'ignorer, ou s'il ne l'ignorait pas, il ne devait pas la garder auprès de sa personne.

Il faut pourtant convenir que la marquise cultiva et favorisa les arts; qu'elle gouverna, parce qu'elle avait affaire à un prince qui voulait l'être. Le caractère

de la marquise la rendait susceptible d'être asservie à son tour, et ce furent successivement MM. de Machaut, de Bernis, de Choiseuil, qui, en la dominant, dirigèrent le royaume. N'ayant aucune énergie, elle ne pouvait en inspirer à Louis XV. C'était, enfin la maîtresse la plus funeste que le roi pût avoir.

Elle a été portée aux capucines de la place Vendôme, à côté de sa fille, dans une chapelle qu'elle avait achetée pour y être inhumée. La duchesse de Grammont, victorieuse de la destruction de sa rivale, s'est trouvée au convoi, couverte d'une capote, et s'y est donné le plaisir de fouler aux pieds son cercueil dans le caveau ! !

M. de Marigni est fort inquiet du rôle que M. d'Etioles va jouer dans cette succession. On assure cependant que M. de la Grange, cornette des

mousquetaires, l'est allé trouver pour sonder ses intentions, et que M. de Marigni n'a rien à redouter.

Voilà maintenant M. de Choiseuil fort content; il n'a point de partage dans l'autorité; aussi vient-il de s'associer M. Foulon, pour liquider les dettes de la guerre, qui sont énormes. Il va créer du papier pour les payer. On ne l'a point encore, et déjà l'on dit qu'il perdra soixante et dix pour cent.

M. d'Etioles, qui vivait depuis longtems avec une fille de l'opéra, nommée *Rem*, vient de l'épouser. De mauvais plaisans ont joué sur son nom, et ont fait le quatrain suivant :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour fit à la France,
Son mari, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam*.

M. le Dauphin a un projet qui, s'il

réussit, pourra bien contrarier M. de Choiseuil. Je vous en ferai part, si le roi accueille sa demande.

Ma lettre est un volume ; mais j'ai voulu vous rendre compte de choses aussi importantes, et que vous ne pouvez savoir, étant aussi loin du théâtre où elles se passent.

Adieu ; portez-vous toujours bien ; et pensez quelquefois à vos amis.

LETTRE CXXVI.

*Le comte de *** à M. de Richelieu.*

Je suis chargé, M. le maréchal, d'une commission qui vous affligera, et qui me pénètre de douleur. La santé de M. le Dauphin est encore plus mauvaise que lorsque vous avez quitté Versailles. Le roi avait résolu qu'il n'y

aurait pas de voyage de Fontainebleau, dans la crainte de laisser M. le Dauphin seul, ou que le voyage ne l'incommodât. Sa Majesté devait seulement aller faire quelques parties de chasse, mais ne pas rester plus de deux jours absente. M. le Dauphin, qui sait combien le roi aime le séjour de Fontainebleau dans cette saison, a persuadé à ses médecins qu'il était beaucoup plus fort qu'ils ne le pensaient, et qu'il était convaincu que le voyage lui serait favorable. Il les a forcés de convenir qu'il avait raison, et a prié la reine de dire au roi qu'il le suppliait de permettre qu'il allât à Fontainebleau, et que le voyage eût lieu comme de coutume. Les médecins ayant confirmé ce que la reine et M. le Dauphin avaient dit à S. M., le voyage a été décidé, et toute la cour part jeudi. La famille royale va coucher à Choisy, quatorze lieues tout

d'un trait étant trop fatigantes pour le malade.

Ce matin, comme j'allais monter au château, un valet de chambre de M. le Dauphin est venu de sa part me dire de venir lui parler à l'instant, et de ne pas attendre l'heure de son lever. Je me suis rendu aux ordres du prince. Il était encore couché, avait l'air très-agité et était entouré de papiers : il était d'une pâleur effrayante. Je tombai dans un état de stupeur qui ne me permit pas de proférer une parole. Le prince m'ordonna de m'asseoir et de l'écouter. Après avoir serré dans un grand portefeuille les papiers qui l'entouraient, il me dit : « Nous partons dans » deux jours pour Fontainebleau ; ja- » mais je ne reverrai Versailles, j'en » suis certain. J'avais conçu l'espoir de » laisser le roi, mon père, avec un » ministre que je crois lui être attaché ;

» mais je n'ai pas réussi, soit que » M. de Choiseuil s'y soit opposé sourdement, soit que la personne chargée de négocier auprès de M. de » Lamoignon n'ait pas apporté tout le » liant nécessaire pour une pareille » négociation. M. de Maurepas reste » en exil, et le désir que j'avais de le » faire chancelier de France n'a pas » été rempli. Je n'ai plus maintenant » qu'à faire des vœux pour que celui » de mes enfans qui montera sur le » trône connaisse mes intentions.

» Aussitôt ma mort, les ministres » s'empareront de mes papiers, et ne » remettront au roi que ceux qu'ils » croiront devoir lui montrer ; je veux » au moins, en mourant, emporter la » consolation d'être sûr que mes dernières volontés seront communiquées à l'héritier du trône, et, pour » cela, il faut que ce soit une personne

» qui possède la confiance du roi, qui » lui donne mon portefeuille, et re- » çoive sa parole qu'il sera remis in- » tact à celui de mes fils qui lui suc- » cédera.

» Je connais assez le roi, pour être » certain que s'il donne sa parole, il » la tiendra.

» Pour la demander et pour l'obte- » nir, j'ai jeté les yeux sur M. de Ri- » chelieu; en conséquence il faut que » vous lui écriviez qu'il revienne sur- » le-champ à la cour, et quitte son » gouvernement pour recevoir le dé- » pôt que je lui veux confier, et pour » le remettre au roi à l'instant de ma » mort, afin d'arracher, pour ainsi » dire, de Sa Majesté, dans le pre- » mier élan de la nature affligée, la » parole que j'exige.

» Ecrivez dès aujourd'hui au maré-

» chal, et priez-le de ma part de mettre » la plus grande diligence.

» Retirez-vous maintenant, et venez » comme à votre ordinaire à mon levé, » afin que madame la Dauphine ne » soupçonne pas notre entretien.

» Je compte assez sur votre attache- » ment, pour vous donner ma con- » fiance et pour être persuadé que vous » n'en abuserez pas. »

Je n'ai pas eu le courage de répondre un mot; j'ai seulement, par une inclination profonde, témoigné à ce prince que j'allais remplir ses ordres.

Partez donc aussitôt ma lettre reçue, M. le Maréchal; je vous envoie un courier pour vous prouver combien il est urgent que vous n'apportiez aucun retard, si vous voulez donner à M. le Dauphin cette preuve d'attachement.

Je vous ai rendu mot pour mot ce

que le prince m'a dit; jamais je n'oublierai cet entretien.

Jusqu'à aujourd'hui j'avais conservé quelqu'espoir; mais maintenant il m'est ravi, il ne me reste plus que ma douleur. Adieu, M. le Maréchal.

LETTRE CXXVII.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Nous sommes depuis cinquante jours à Fontainebleau. La position de M. le Dauphin devient à chaque instant plus alarmante; vous concevez d'après cela que ce voyage est bien triste. Les princes du sang ne quittent pas le roi, qui n'a plus les distractions que madame de Pompadour lui procurait. Il passe son tems à la chasse, revient un moment chez son fils, cause peu d'ins-

tans avec les courtisans, puis va avec le maréchal de Richelieu, souper chez madame Adélaïde, avec laquelle il fait tous les soirs un trictrac à écrire.

Il n'y a point de jeu chez la reine, point de spectacle depuis le jour où M. le Dauphin s'est trouvé si mal qu'on a exposé le saint-sacrement pour les prières de quarante heures; prières qui durent toujours, l'archevêque de Paris ayant ordonné qu'on les continuât jusqu'à ce que M. le Dauphin soit en parfaite convalescence. Hélas! nous ne verrons jamais ce jour heureux.

Tous les ordres de l'état, toutes les classes de citoyens montrent un attachement bien précieux pour M. le Dauphin. Ce n'est pas seulement la cour et le service du prince qui adressent des vœux au ciel pour sa conservation, c'est le peuple entier. Nous sommes tous dans la consternation.

Hier, M. le Dauphin eut une crise si violente qu'on crut qu'il n'existait plus. Quelques personnes même sortirent effrayées de l'appartement, et répandirent l'alarme dans le château; tous les princes et les grands accoururent, M. de Choiseuil comme les autres. Il entrait au moment où le prince reprenait ses esprits; il l'aperçoit, rassemble ses forces, et lui dit d'une voix beaucoup plus forte qu'on ne devait l'espérer : *sortez d'ici, Monsieur, je ne suis pas encore mort.*

Le roi qu'on avait été rassurer, entrait au moment où son fils prononçait ces derniers mots. M. le Dauphin lui tendit la main, comme pour lui demander pardon de l'avoir offensé dans la personne de son ministre; le roi la pressa doucement et le pria de se calmer.

La bonté avec laquelle Sa Majesté parlait à son fils, et les consolations qu'elle lui donnait, ont attendri tous les assistans. Le soir, l'on a permis à la reine de venir dans l'appartement de son fils. Le voyage sera continué par-delà la foire de la Sainte-Catherine; conséquemment elle sera franche (1).

Le roi de Pologne doit être bien affligé, s'il sait l'état de son petit-fils : il est bien malheureux que son grand âgé ne lui permette pas de venir auprès de la reine, qui a grand besoin de consolation.

---

(1) Jamais la cour ne restait à Fontainebleau jusqu'à la Ste.-Catherine, la présence du roi rendant la foire franche.

LETTRE CXXVIII.

Le même au même.

Je suis un de ceux nommés pour garder les restes de M. le Dauphin, et je vais tâcher de charmer ma douleur, en vous faisant le triste récit de ses derniers momens. Deux heures avant qu'il expirât, le roi avait emmené la reine chez elle, et avait donné à madame Adélaïde le soin de madame la Dauphine.

Sa Majesté avait chargé son grand aumônier de ne pas quitter son fils, et de recevoir ses derniers soupirs. Après avoir conduit la reine chez elle, et l'avoir laissée avec madame la princesse de Conti, douairière, elle fut attendre dans son appartement l'instant

où elle apprendrait ce fatal événement.

Aussitôt que M. le Dauphin eut cessé d'exister, le grand aumônier se rendit chez le roi. Le roi prévenant ce que ce prélat allait lui dire, jugeant par sa présence et, d'après ses ordres, que son fils n'existait plus, prit sur-le-champ son parti, envoya chercher M. le duc de Berri. Après lui avoir fait un discours analogue à la circonstance, il le conduisit lui-même chez madame la Dauphine, et dit à l'huissier : *Annoncez le roi et M. le Dauphin.* Cette princesse sentit ce que voulait dire ce nouveau cérémonial : elle tomba aux pieds de Sa Majesté, et lui demanda sa protection pour elle et pour ses enfans.

Après les premières consolations données à sa belle-fille, le roi alla chez la reine lui dire que ses équipages

étaient prêts ; et, sans lui laisser le tems de réfléchir, il la mena lui-même à sa voiture, où madame la princesse de Conti monta, ainsi que mesdames Victoire, Sophie et Louise, madame Adélaïde étant restée avec madame la Dauphine.

En moins d'une heure, toute la famille royale et toute la cour eurent abandonné Fontainebleau.

Il me serait impossible de vous rendre le désordre qui régnait. Je ne puis mieux vous peindre le château qu'à une ville prise d'assaut ; des voitures encombrant la cour, des paquets jetés par les fenêtres, les cris des officiers supérieurs pour faire avancer les subalternes, le bruit des voitures, le hennissement des chevaux, tout enfin marquant un désordre impossible à rendre ; puis, tout à coup, le silence de la mort : voilà, mon ami, ce que

j'ai vu, et ce qui m'a inspiré une mélancolie dont je ne puis revenir.

M. le maréchal de Richelieu a pris le moment de l'agonie de M. le Dauphin pour remettre son porte-feuille à son fils, et a reçu la parole de Sa Majesté qu'il exécuterait ses volontés. Cela m'a soulagé d'un grand poids; il me semblait que c'était moi qui était engagé vis-à-vis de ce malheureux prince.

M. le Dauphin a demandé que son cœur fût porté à Saint-Denis, à côté de celui de Marie-Thérèse d'Espagne, sa première femme, et son corps à Sens.

Adieu, mon ami; donnez-moi de vos nouvelles; j'ai besoin des consolations de l'amitié.

LETTRE CXXIX.

Le même au même.

Me voici de retour à Versailles au milieu de la cour, et je m'y trouve seul. Le roi m'a fait la grace de me conserver ma place auprès de M. le Dauphin, mais ce n'est qu'un enfant; il ne pourra point avoir en moi la confiance dont m'honorait son auguste père, et toujours je me croirai étranger auprès de lui.

Je n'ai point encore vu madame la Dauphine, je n'en suis pas très-fâché; je redoute le jour où je lui présenterai mes devoirs. Que lui dire, et quelle contenance tenir?

Le roi soutient avec fermeté, pour ne pas dire avec indifférence, la mort

de son fils; mais il se comporte avec madame la Dauphine de manière à la consoler, s'il est possible, de la perte irréparable qu'elle a faite. Ne voulant pas que cette princesse s'aperçoive du changement de sa position, il lui a augmenté le nombre de ses gardes, lui a donné un appartement au-dessous du sien. L'on y pratique, par ses ordres, un escalier de communication; et, pour épargner à cette princesse la fatigue de monter l'escalier, l'on posera une sonnette qui répond à la chambre qu'elle occupe. Le roi descendra chez elle quand elle le désirera.

Sa Majesté a été consultée sur le rang que madame la Dauphine tiendra désormais à la cour; elle a répondu : « Il n'y a que la couronne qui » puisse décider absolument du rang, » le droit naturel le donne aux mères » sur leurs enfans; ainsi, madame la

» Dauphine l'aura sur son fils jusqu'à » ce qu'il soit roi ».

L'on a déjà fait nombre d'éloges de M. le Dauphin. Voltaire est un de ceux qui l'a mieux peint dans ces deux vers, qui doivent être mis au bas du portrait de ce prince.

Connu par ses vertus, plus que par ses travaux,
Il sut penser en sage, et mourut en héros !

La mort d'un prince vertueux est une calamité universelle. Ce qui doit consoler et affliger tout à la fois les Français de la perte de M. le Dauphin, c'est de voir que les étrangers le regrettent et partagent leur douleur. Voici une lettre que M. le duc de Nivernais a reçue d'Angleterre; elle lui est adressée par le docteur Maty, homme de lettres distingué, à portée de connaître et d'apprécier les sentimens de ses compatriotes.

Le docteur Maty, à M. le duc de Nivernais.

« Permettez à un étranger de mê-
» ler ses larmes aux vôtres, et à celles
» de toute la France. Germanicus,
» pleuré des Romains, le fut aussi de
» ses voisins, des ennemis même de
» leur empire. Si M. le Dauphin jète
» encore les yeux sur la terre, il n'y
» voit plus en ce moment que des
» cœurs Français ».

La cour de Stanislas doit être aussi affectée que celle de Versailles. L'âge du roi de Pologne ne lui permettant pas de venir voir ses enfans, le roi a proposé à la reine de faire un voyage en Lorraine le printems prochain; mais Sa Majesté lui a objecté que, madame la Dauphine ne pouvant sortir dans les premiers six mois de son deuil, elle ne voulait pas la laisser seule en proie à sa douleur.

LETTRE CXXX.

*Le comte de *** au Provincial.*

Non, mon cher compatriote, non, les affaires en France ne vont pas mieux depuis que le roi n'a plus de maîtresse en titre. Tout s'y fait par cabale comme au tems passé.

Le duc de Choiseuil, sans avoir le titre de premier ministre, en a (comme l'avait le cardinal de Fleury) toute l'autorité. Il gère à lui seul les trois départemens les plus importans du ministère; le duc de Praslin n'étant, absolument parlant, qu'un mannequin que M. de Choiseuil met en avant, pour ne pas avoir l'air de s'emparer de toute l'administration. Il remue, place, déplace à son gré, et continue de ména-

ger l'impératrice reine, afin d'avoir une retraite assurée en cas d'événemens; car il est impossible qu'il se flatte de posséder la confiance de madame la Dauphine, qui ne le voit point sans une sorte d'effroi. M. le Dauphin, élevé par sa mère, ne lui fait pas un meilleur accueil; il faut donc qu'il se prémunisse contre leur gouvernement et acquière des protecteurs. Il flatte aussi beaucoup le comte d'Aranda, président du conseil de Castille; quel est son but, on l'ignore. Mais, en attendant l'événement qu'il paraît déjà redouter, il gouverne plus despotiquement le monarque, que ne l'a jamais fait la marquise. On l'accuse de fomenter les troubles de la Pologne, pour se venger de l'impératrice de Russie, qui s'est expliquée d'une manière non équivoque sur son compte. Le duc de Choiseuil est l'agresseur

auprès de cette souveraine ; l'on est convaincu aujourd'hui que c'est lui qui a fait faire la relation de l'événement qui l'a mise sur le trône de Russie. Cette relation est répandue avec profusion dans toutes les cours étrangères.

Le procès du comte de Lally se poursuit avec beaucoup de vigueur ; les uns disent avec acharnement, les autres disent avec trop d'indulgence ; les gens sages s'abstiennent de prononcer, et attendent en silence l'arrêt de la cour du parlement. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi s'est déjà déclaré d'une manière à ne pas donner grande espérance à sa famille. Sa Majesté a dit que *quelque fût le jugement du parlement, elle était décidée à le laisser exécuter dans son entier.*

M. de Laverdi n'est plus aussi bien en cour ; et ceux qu'on accusait de calomnier les intentions pures de ce mi-

nistre, ne sont pas regardés d'un aussi mauvais œil. Pour moi, je pense que si M. de Laverdi avait autant en vue le bien de l'Etat qu'on le dit, il ne ferait pas continuellement des opérations de finances aussi désastreuses, et avouerait franchement au roi qu'il n'a pas de moyens, sans fouler le peuple, de lui fournir, ainsi qu'à son ministre, les sommes énormes qu'on exige de lui; mais son ambition et le désir de conserver sa place, sont encore plus forts dans son cœur que l'amour de la patrie qu'il affecte; aussi est-il chansonné avec un mépris qui ne se conçoit pas. Ce qui l'a le plus affecté, est une caricature qu'on lui a envoyée, et que tout le monde a voulu se procurer; cette caricature le représente ayant une hotte sur les épaules, une canne à bec de corbin dans les mains, cherchant dans les ruisseaux et

dans tous les tas d'ordures. Il sort du bout de son bâton des rouleaux de papier, intitulés : *Arrêt du conseil.* Il a des lunettes sur le nez.

Vous observerez que cette satire le fâche d'autant plus, qu'il est réellement miope, et que c'est lui indiquer qu'il l'est au physique et au moral.

Enfin, dans la crainte que ceux qui ne le connaissent pas bien, ignorent que c'est lui qu'on a voulu désigner, son nom est écrit en grosses lettres au bas de la gravure, et on y a ajouté cette qualité : *Grand chiffonnier de France.*

L'on vient de lui adresser un projet d'impôts qui, lui dit-on, le mettra dans le cas de satisfaire les goûts de dépenses du monarque et du ministre. Ce projet est d'établir des latrines publiques dans des brouettes et à tous les coins de rues. Cet impôt, ajoute-t-on,

rapportera beaucoup moins que par le passé, les Français étant maintenant si pauvres, qu'il faudra proportionner le droit à leurs bourses.

Vous pensez bien qu'un ministre qui devient la fable de la cour et de la ville, est à la veille de sa disgrace. On nomme déjà celui qui doit le remplacer, et les soupçons tombent sur M. Magnon d'Invau.

LETTRE CXXXI.

*M. de Chavigni au comte de ***.*

Nous venons de perdre le meilleur des rois, et par l'accident le plus affreux.

Si le ciel eût exaucé les vœux des Lorrains, le roi Stanislas aurait été immortel. Il nous est enlevé dans un

tems où, jouissant d'une parfaite santé et d'un jugement toujours aussi sain, il se proposait de nouvelles améliorations pour la province.

Hier matin, peu d'instans avant qu'on entrât chez ce prince, on entendit des cris douloureux ; on courut à son appartement, d'où partaient ces cris : on le trouva entouré de flammes, et commençant à perdre connaissance. Les secours de l'art ont été inutiles ; il a expiré ce matin. Ce malheureux roi s'était, selon sa coutume, levé seul, et avait attisé son feu ; un des pans de sa robe de chambre s'est enflammé ; il est probable qu'il aura voulu l'éteindre, car il avait les mains brûlées : la douleur lui a arraché des cris, qui ont fait voler à son secours ; mais il avait déjà perdu connaissance et ne l'a plus recouvrée. La consternation est générale. Jamais mo-

narque n'a été autant regretté ; il n'a point fallu d'ordonnance pour qu'on fermât les boutiques en signe de deuil. Aussitôt qu'on a su sa mort, tous les habitans se sont portés en foule au palais, et par leurs cris et leurs larmes ont prouvé qu'ils sentaient la perte irréparable qu'ils faisaient.

Comment apprendre cette nouvelle à la reine ? Elle n'est pas encore consolée de la perte de son fils, et la mort de son père vient de nouveau la plonger dans la douleur ! Le ciel ne se lasse pas de nous accabler.

LETTRE CXXXII.

*Le comte de *** au Provincial.*

La mort du roi de Pologne a rapproché un peu le roi de sa famille. Lorsqu'on a reçu cette nouvelle, la

reine était incommodée. Le roi craignant que, si la reine apprenait ce triste accident, cela n'augmentât sa maladie, a défendu qu'on lui en parlât, et a déclaré qu'on ne prendrait le deuil que lorsque Sa Majesté serait en état d'entendre le récit de cette cruelle mort.

Sa Majesté, accoutumée depuis quelque tems à n'être entourée que de personnes affligées, n'a pas remarqué une plus grande tristesse qui s'est emparée de toute la cour qui, déjà est en grand deuil pour la mort de M. le Dauphin. Il n'y a que le roi et la reine en couleur; leur service même n'est point excepté du deuil général.

Vous sentez, mon cher compatriote, que ces malheurs, coup sur coup, ne rendent pas la cour fort gaie. Toute espèce de dissipation est interdite. Point de spectacle, même dans la ca-

pitale, ce qui a forcé le lieutenant de police de venir prier le roi de permettre qu'ils fussent ouverts, la tranquillité publique l'exigeant. Le roi y a consenti, et les premières loges de l'Opéra étaient remplies hier d'hommes en pleureuse, ce qui a semblé, dit-on, fort extraordinaire.

Il vient de paraître un éloge de feu M. le Dauphin, par M. Thomas; madame la Dauphine a voulu en entendre la lecture. Représentez-vous cette infortunée princesse, entourée de ses trois fils, des dames de sa cour et de toutes les personnes que M. le Dauphin avait honorées de ses bontés. Jamais on n'a vu de réunion plus triste et plus profondément affectée.

Cet éloge est fait sans flatterie, et toutes les expressions vont à l'ame. Je vous peindrais difficilement la douleur qui s'est emparée de tous les au-

diteurs, à une phrase où M. Thomas s'adresse au jeune Dauphin. « Croissez » pour la patrie, lui dit-il, croissez » pour la rendre heureuse. Ah ! si » jamais des flatteurs cherchaient à » corrompre votre ame, si l'oubli des » saints devoirs que votre rang vous » impose pouvait un jour vous égarer, » alors, puissiez-vous voir la tombe de » votre père ! Jurez sur cette tombe » d'être vertueux, d'aimer la patrie, » de travailler à son bonheur. O prince ! » plus avancé en âge, vous entendrez » souvent prononcer le nom de votre » père; on vous demandera compte de » ce qu'il eût voulu faire pour la » France. Sa mort vous a chargé d'une » dette immense, et qu'une vie entière » consacrée à l'Etat peut à peine ac- » quitter. Ceux qui ont entouré votre » illustre père, qui l'ont entendu, qui

» l'ont admiré, vous redemanderont » ses vertus et son ame. »

Des larmes bien sincères ont été répandues à la lecture de cet éloge, qui a rouvert les plaies de madame la Dauphine.

Le roi, ayant appris ce qui s'était passé chez sa belle-fille, est venu la trouver et la prier en grace d'éviter de pareilles scènes, qui renouvelaient sa douleur, et lui causaient à lui beaucoup de chagrin.

Dans la crainte que madame la Dauphine ne se procurât de semblables lectures, il a défendu à tout son service et à tous ses courtisans de lui en donner.

LETTRE CXXXIII.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Le comte de Lally a été condamné à avoir la tête tranchée ; son interrogatoire avait dû le préparer à son sort. Il a été dépouillé de sa grande croix, de son cordon, et mis sur la sellette.

Quelle destinée pour un ancien militaire, couvert de cicatrices, dont quatorze l'ont mis en danger de mourir !

Quand le greffier lui a lu l'arrêt qui le condamnait, ne se possédant plus, il s'est répandu en injures contre le ciel et la terre, contre ses juges, et surtout contre son rapporteur ; puis, prenant en apparence des sentimens de résignation, il a demandé à faire sa prière. On l'a laissé seul un instant ;

il en a profité pour, à l'aide d'une pointe de compas, qu'il avait caché dans sa redingotte, se donner la mort. On s'en est aperçu; on l'a gardé, et on lui a ôté les moyens d'attenter de nouveau à ses jours.

Il n'avait sans doute pas bien formé ce projet, car il s'y serait pris d'une manière plus efficace.

Le roi avait été prévenu d'avance du sort du comte de Lally; et avait fait dire au premier président, *que le parlement pouvait aller son train, qu'il n'était disposé à aucune grace; et que, pour se garantir de toute sollicitation, il allait s'enfermer à Choisy, dont l'accès serait défendu à tout le monde.* Sa Majesté a ajouté : *Je vous recommande pourtant, en satisfaisant à la justice, d'avoir pour le coupable tous les égards que pourra comporter son supplice.*

D'après cet ordre du roi, le parlement a arrêté que M. de Lally resterait à la garde du concierge, monterait le soir dans son carrosse, avec son confesseur et son valet de chambre, un exempt en habit bourgeois; que l'exécuteur se trouverait seulement à l'échafaud, pour y remplir son ministère. Le rapporteur s'est opposé de toutes ses forces à ce adoucissement, et a fait remarquer au parlement, que M. de Lally, ayant manifesté l'intention de se soustraire à l'exécution de l'arrêt qui le condamnait, ce serait lui fournir de nouveaux moyens que de la retarder.

Le premier président, ne se rendant point à cet avis, et objectant la recommandation du roi, l'on a envoyé un courier à Choisy, pour savoir la dernière résolution de Sa Majesté, qui a répondu : *que les juges fassent*

ce qu'ils voudront. L'opinion du rapporteur a entraîné assez de suffrages, pour que M. de Lally fût remis aussitôt entre les mains du bourreau, qui a eu ordre de lui lier les mains et de lui mettre un baillon, sous le prétexte que les nègres avaient l'adresse de s'étrangler avec leur propre langue, et que M. de Lally aurait bien pu apprendre cette manière.

C'est dans cet appareil et sur la voiture usitée pour les plus vils criminels, que M. de Lally a été conduit à la Grève, à travers un foule immense, non-seulement de peuple et de bourgeois, mais de tous les militaires et d'une grande partie de la cour.

Au pied de l'échafaud, on lui a ôté son baillon : il s'est fait un grand silence, espérant qu'il allait haranguer les assistans; l'on s'est trompé, il a repris toute sa fermeté, a monté

tranquillement sur l'échafaud, et a reçu le coup fatal, sans proférer une parole.

Maintenant que le comte de Lally est mort, l'on trouve son jugement trop sévère.

Il est bien certain, et tout le monde en est convaincu, que si la marquise vivait encore, il n'eût pas même été jugé.

LETTRE CXXXIV.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Il s'établit entre madame la Dauphine et le duc de Choiseuil, une lutte qui pourrait bien perdre ce dernier; et cela ferait beaucoup plus d'heureux que de malheureux.

Madame la Dauphine n'est pas à

s'apercevoir que M. de Choiseuil ne l'aime pas davantage que feu M. le Dauphin, et qu'il la considère comme l'héritière des sentimens de son époux pour son administration et ses liaisons avec la maison d'Autriche. Elle sait aussi qu'il craint son caractère ferme, ses lumières et l'influence qu'elle aurait sur son fils, si le roi venait à mourir; et, comme cette princesse ne calcule pas ce moment sans effroi, elle prend les précautions nécessaires pour acquérir la confiance du roi, le rapprocher de sa famille, et détruire peu à peu l'ouvrage de son ministre. Elle vient de remporter une victoire signalée sur le duc, et celui-ci en a tant d'humeur, qu'il est impossible de l'aborder. Voici ce dont il s'agit.

Madame la Dauphine a demandé au roi, pour un favori de feu M. le Dau-

phin, une place qui jadis était de pure faveur; le roi, qui n'a jamais le courage de refuser, mais qui se détermine difficilement aussi à accorder, n'a promis à madame la Dauphine que conditionnellement. M. de Choiseuil, apprenant cela, lui a fait observer qu'il était de l'intérêt de l'état que toutes ces places s'achetassent, que les finances de Sa Majesté ne lui permettaient pas d'être généreuse, et que ces places devaient être érigées en charges, valant cinquante mille écus.

Madame la Dauphine, instruite de la tournure qu'avait prise M. de Choiseuil pour exclure la personne qu'elle protégeait, a été trouver le roi, et ne l'a point quitté qu'il ne lui eût accordé cette place *gratis*. M. de Choiseuil a été assez hardi pour en faire des reproches à Sa Majesté, qui lui a répondu avec beaucoup de fermeté : *Madame*

la Dauphine a le droit de demander des graces ; je suis étonné que vous ne le sentiez pas comme moi : apprenez que je suis très-disposé à lui accorder tout ce qui dépendra de moi.

Ce triomphe a infiniment flatté cette princesse, qui continue à augmenter son empire sur l'esprit de son beau-père ; empire qui, nous l'espérons, sera de longue durée, les médecins ayant déclaré que la santé de madame la Dauphine ne devait plus causer d'inquiétude, et qu'ils la regardaient comme sauvée.

Si cette princesse parvient à déterminer le roi à accepter les plans de son fils, nous pourrons encore, mon ami, nous réjouir de voir la France reprendre, parmi les puissances, le rang que l'intrigue et l'ambition lui ont fait perdre.

Madame la Dauphine a le projet de

faire entrer M. de Muy dans le ministère, conséquemment de renvoyer les Choiseuil; de faire donner les sceaux au président de Nicolaï; d'établir un conseil des finances; de supprimer la place de contrôleur-général qui n'est qu'onéreuse à l'état, et est rarement remplie par des hommes capables.

LETTRE CXXXV.

*Le maréchal de Richelieu au comte de ***.*

Je suis ici sur les épines, mon cher comte : je venais de recevoir une lettre de madame de Lauraguais, qui me mandait que mandame la Dauphine commençait à se rétablir, et que les médecins avaient déclaré qu'il n'y avait plus de danger pour sa vie. Cette

nouvelle m'avait comblé de joie; je dressais déjà des plans en conséquence, lorsque les papiers publics sont venus me plonger dans la tristesse la plus profonde, en annonçant que cette princesse était retombée dangereusement malade, et qu'on craignait que la douleur dont elle s'abreuvait depuis la mort de son époux ne l'entraînât dans la tombe avec lui. Qu'est-il donc arrivé? est-ce que le roi n'a plus pour elle la même amitié ? est-ce qu'elle aurait été trahie, et que ses projets seraient découverts ? Je me perds dans mes réflexions ! Ecrivez-moi sur-le-champ quelle croyance je dois donner aux journaux; surtout, présentez-vous chez madame Adélaïde, et priez cette princesse de faire usage de la recette que je lui ai donnée. J'attends votre réponse avec une impatience mêlée d'effroi.

LETTRE CXXXVI.

*Le comte de *** au maréchal de Richelieu.*

PARTEZ sur-le-champ, M. le Maréchal, vous n'avez pas un instant à perdre, si vous voulez encore jouir de l'entretien de madame la Dauphine ; elle est dans le plus grand danger. On assure que Tronchin a déclaré que sa mort ne serait pas naturelle. Madame Adélaïde ne quitte pas sa belle-sœur. Le roi est très-inquiet et consulte tous les médecins. L'Evêque de Verdun ne se cache pas pour dire que madame la Dauphine est empoisonnée. Toutes ses dames disent que cette princesse se portait parfaitement bien jusqu'au moment où elle a pris une tasse de

chocolat, qui lui a causé une indigestion suivie de convulsions très-alarmantes, et que, depuis ce jour-là, les symptômes les plus funestes ont confirmé les doutes et les craintes.

M. Senac, premier médecin, a déclaré que la maladie de madame la Dauphine était la même que celle de M. le Dauphin, et qu'il n'y avait pas plus d'espoir de la conserver. Il est pourtant du nombre de ceux qui ont affirmé qu'elle était hors de danger. Personne n'ose émettre son opinion, et tout le monde est dans l'inquiétude.

LETTRE CXXXVII.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

Le roi est maintenant, mon cher ami, dans la position où s'est trouvé Louis XIV sur la fin de son règne, voyant périr toute sa famille successivement, sans pouvoir se dire : ces morts sont naturelles.

Madame la Dauphine vient de terminer sa carrière à l'âge de trente-cinq ans. Le maréchal de Richelieu, qui était arrivé de son gouvernement exprès pour voir cette princesse, est celui qui ose le plus parler de la nature de cette mort, que personne ne considère comme naturelle.

Quatorze médecins ont été appelés pour l'ouverture du corps. Senac,

vendu aux ennemis de madame la Dauphine, a persuadé à ses confrères que le bonheur et la tranquillité du roi dépendaient de la déclaration qu'ils feraient du genre de la maladie de madame la Dauphine ; que, pour imposer silence aux partisans de cette princesse, il faudrait, quand ils trouveraient des traces d'une mort violente, qu'ils prouvassent au roi leur attachement par un silence profond sur une chose qui devait être éternellement cachée. D'après cela, ils ont tous signé qu'ils n'avaient trouvé aucun indice de poison.

Il me semble, à moi, que cette déclaration est plutôt faite pour confirmer les soupçons que pour les étouffer. Lorsque madame Henriette, madame d'Orléans, don Philippe, tous jeunes, ont payé le tribut à la nature, personne n'a eu l'idée que ces deux

princesses ni l'Infant avaient été empoisonnés. Pourquoi ces précautions ? et quel est donc le rang et la qualité de ceux qui osent commettre de semblables crimes, puisqu'ils peuvent les couvrir d'un voile aussi impénétrable?

Le roi est fort rêveur et fort inquiet des contradictions des médecins, sur l'existence ou la supposition du poison. Les uns ont déclaré « qu'il pouvait » exister des poisons lens, sans appa- » rence d'aucune lésion particulière » dans l'intérieur ; les autres combat- » tent cette opinion ; tous fouillent » dans leurs livres, afin de trouver » des preuves de leurs sentimens. »

Le roi devient tous les jours plus triste, et fait ce qu'il peut pour concilier les deux partis.

Madame Adélaïde qui, dans les premiers instans de la mort de madame la Dauphine, jetait feu et flamme,

commence aussi à garder le silence. L'on prétend qu'on a promis à une des dames de cette princesse, et dans laquelle elle a mis toute sa confiance, une place importante pour un de ses parens, sous la condition qu'elle engagerait madame Adélaïde à ne plus parler de la mort de madame la Dauphine. L'on a promis aussi à cette princesse la surintendance des princes, ses neveux. Mais les amis de madame la Dauphine désireraient que ce fût plutôt la reine qui remplît cette fonction, elle qui, en sa qualité de grand'mère, y a plus de droits que madame Adélaïde.

Ces morts illustres ne sont pas les seules qui fassent naître des soupçons. L'abbé de Saint-Cyr, ancien favori de M. le Dauphin, est mort presque subitement après l'enlèvement de ses manuscrits. Enfin, mon ami, chacun a peur pour soi dans ce moment,

et cette espèce de terreur qu'on est parvenu à inspirer, impose silence à tout le monde.

J'ai demandé au roi un congé de deux mois, Sa Majesté a bien voulu me l'accorder; je profiterai de ce tems pour aller vous voir. Nous partirons, Duverney et moi, la semaine prochaine.

LETTRE CXXXVIII.

*M. de Crémille au comte de***.*

Je m'empresse, M. le Comte, de vous annoncer que M. le duc de Lavauguion a bien voulu se charger de demander au roi la prolongation de votre congé, et que Sa Majesté vous l'a accordée. Malgré le plaisir que vous causera cette nouvelle, je vous connais assez pour être persuadé que, si vous

eussiez prévu le chagrin qui accable M. Duverney, vous et M. de Chavigni eussiez quitté la Lorraine pour lui donner des consolations. Il vient de perdre M. de Montmartel, qui est mort presque subitement dans son château de Brunoi. M. Duverney aimait tendrement son frère, et cette perte lui est d'autant plus sensible, qu'il ne pourra point être utile à son neveu ; car madame de Montmartel ne manquera pas d'éloigner son fils de la famille de son mari, qu'elle n'a jamais aimée. M. de Montmartel laisse une fortune immense, et personne ne la lui reproche ; il en a dans tous les tems fait un trop bon usage.

Je suis maintenant seul au milieu de Paris. Je vais rarement à la cour. J'ai perdu presque tous mes amis ; et celui qui me reste, est loin de moi, sans que j'aie l'espoir de long-tems de me réu-

nir à lui. J'envie votre sort, M. le Comte; dites, je vous prie, à cet ami, que l'instant où je me rapprocherai de lui pour ne plus le quitter, sera le plus beau de ma vie.

LETTRE CXXXIX.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

POURQUOI, mon cher ami, vous êtes-vous opposé à ce que je demandasse ma retraite? Et pourquoi ne suis-je pas resté auprès de vous? Le récit des maux afflige un ami, sans doute; mais être le témoin des malheurs qui accablent son pays, connaître les projets désastreux que l'on trame pour le rendre tributaire d'une puissance, envieuse et ennemie secrète, sans pouvoir y apporter aucun remède, je ne crois pas qu'il y ait de tourment qui soit com-

parable à cette position, et c'est la mienne.

A peine étais-je arrivé à Versailles, que je fus invité par le maréchal de Richelieu à venir passer une soirée avec lui. Il avait, me disait-il, besoin de causer avec moi pour soulager son cœur d'un poids qui l'oppressait. Je me rendis dès le lendemain chez le maréchal; nous étions seuls, et il débuta par me dire: « Vous savez que la reine » est malade; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'elle va certainement » mourir, puisqu'avant qu'on ait la » certitude de sa mort, on négocie » une alliance pour le roi avec une » archiduchesse d'Autriche. Cette » idée est venue au duc de Choiseuil, » parce qu'il s'est aperçu que Sa Majesté se rapprochait de sa famille, et » commençait à se dégoûter de ses » petites maîtresses du parc au cerf.

» Il craint que son crédit ne diminue,
» si le roi écoute les conseils de ma-
» dame Adélaïde, qui déteste tous les
» Choiseuil et les connaît aussi bien
» que moi. Je suis certain que la reine
» de Hongrie fera tout ce qui sera en
» son pouvoir pour mettre une de ses
» filles sur le trône de France, et que
» l'âge du roi ne sera point un obsta-
» cle à cette union. Pour moi, je pré-
» férerais voir le roi prendre encore
» une maîtresse en titre, que de voir
» une fille de Marie-Thérèse régner
» en France. Nos trésors, nos troupes,
» seront alors à sa dévotion, et la Lor-
» raine, qui nous a coûté tant de sang,
» rentrera sous la domination de cette
» famille, qui n'oubliera jamais que la
» France a combattu pour la détrô-
» ner. »

J'étais si étonné de ce que me disait le maréchal, qu'il aurait pu parler en-

core long-tems sans que je l'interrompisse. Enfin, je me hasardai à lui dire que je pensais qu'on l'avait trompé, et qu'il n'y avait rien de présumable pour une pareille alliance. Alors, le maréchal me prouva qu'il était fondé à croire ce qu'il m'avançait, et ce qu'il me montra, me convainquit comme lui.

« Vous ne voyez pas, reprit le ma-
» réchal, le projet tout entier; il va
» bien plus loin encore que vous ne
» pensez. Le roi n'a que cinquante-huit
» ans; selon les probabilités humaines,
» il peut vivre jusqu'à soixante-dix.
» Epousant tout de suite, il est pos-
» sible que, dès la première année,
» l'archiduchesse lui donne un fils.
» Ce fils ne peut hériter de la cou-
» ronne; mais la mort ne peut-elle
» pas atteindre les trois princes, comme
» elle a atteint leur père, leur mère,
» et tout à l'heure leur grand'mère.

» Alors, le fils de l'Autrichienne est
» maître de toute la France, qu'il dé-
» membrera bientôt en faveur de ses
» parens maternels. Voilà, mon cher,
» ce que j'entrevois, et ce qui arrivera
» certainement avant peu. »

J'ai quitté le maréchal, l'ame navrée de douleur. Il m'a si bien fait partager ses craintes, que je ne puis voir le ministre et sa famille sans frissonner.

L'on vient d'ordonner les prières de quarante heures pour la reine, qui est dans le plus grand danger. Les voitures sont prêtes à monter au château pour emmener la famille royale aussitôt que Sa Majesté aura cessé d'exister.

LETTRE CXL.

*Le comte de *** au Provincial.*

La reine est morte avant-hier à six heures du soir. Un quart d'heure après sa mort, toute la famille royale est partie pour Marly. L'on a fait l'ouverture de son corps, et la faculté a déclaré qu'elle avait les entrailles pourries.

La reine a fait un testament, dans lequel elle demande que son cœur soit porté auprès de celui de son père; ses entrailles à Sens, auprès de son fils, et son corps à Saint-Denis.

Le roi a été très-affecté de cette distribution; il a consenti que son cœur fût porté à Lunéville, mais a voulu que ses entrailles fussent aussi à Saint-Denis. Sa Majesté a ordonné, pour

son auguste épouse, des obsèques superbes. Elle aura tous les honneurs, à l'exception de ceux du Louvre, la chaleur de la saison s'y opposant (1); l'on dit aussi que les dépenses seraient trop considérables.

Le cérémonial est déjà réglé; c'est madame Adélaïde qui tiendra la cour. Cette princesse, après la mort de la reine, a été se jeter aux pieds du roi, et le supplier de lui accorder la permission, ainsi qu'à ses trois sœurs, d'accompagner Sa Majesté dans ses voyages de Choisy et de Saint-Hubert, voulant, lui a-t-elle dit, que leurs

---

(1) Les honneurs du Louvre consistaient à exposer le prince ou la princesse trois jours consécutifs, aussi parés que s'ils avaient été en parfaite santé. Pendant ce tems, tout le public venait les contempler, et le service était défrayé de toutes ses dépenses.

soins et leurs tendresses le dédommageassent des pertes qu'il vient de faire.

Le roi a relevé sa fille avec bonté, et lui a répondu qu'il mettrait dorénavant son plaisir à s'entourer de ses enfans.

Les voitures étant montées à la cour du château, S. M. a fait placer ses quatre filles dans sa voiture. Madame Adélaïde a pris la droite, mesdames Victoire et Sophie, le devant; et madame Louise sur la banquette du milieu. Cette distribution des places a été fixée par le roi, et mesdames suivront dorénavant cette étiquette.

M. de Choiseuil est très-mécontent de l'empire que madame Adélaïde paraît prendre sur l'esprit de son père. Le grand deuil ne permettant pas à ce prince d'aller en partie de chasse ni de plaisir, il ne fait que des promenades dans la forêt de Marly, et tou-

jours accompagné de madame Adélaïde, qui, vous le savez, n'aime point M. de Choiseuil.

Le roi est soucieux, et paraît vouloir se tourner du côté de la dévotion; il a témoigné beaucoup plus de regret de la mort de la reine, que de toutes celles qu'il'ont précédée, même de celle de M. le Dauphin.

LETTRE CXLI.

*Le comte de *** au Provincial.*

Les projets du roi de rester avec ses enfans, la promesse qu'il en avait faite à madame Adélaïde, se sont évanouis avec sa douleur, qui n'a pas eu plus de durée que le tems du cérémonial pour les obsèques. Les quarante jours expirés, Sa Majesté a re-

commencé ses petits voyages. Le premier a eu lieu à Choisy; mesdames ont accompagné leur père; mais le respect qui les entoure et la déférence qu'elles témoignent à leur père, l'ont bientôt lassé. Au premier voyage à Saint-Hubert, il a fait entendre à madame Adélaïde que, cette maison n'étant absolument qu'un rendez-vous de chasse, il n'était pas possible qu'elle y vînt avec ses sœurs; que, d'ailleurs, cela occasionnait des dépenses que l'état des finances ne permettait pas.

Madame Adélaïde a bien senti que cette observation n'était qu'une défaite; mais elle s'est résignée.

M. de Choiseuil a profité de l'absence de mesdames, pour pressentir le monarque sur la nécessité de songer à un second hymen, le roi ayant réellement montré le désir de finir sa vie par un mariage honnête.

Madame de Grammont, comme vous le savez, gouverne son frère despotiquement, et elle-même est gouvernée par une certaine Julie, qui a toute sa confiance. Cette Julie se croit un personnage, et reçoit avec dignité ceux qui, pour faire leur cour au duc de Choiseuil et à sa sœur, vont la visiter.

Le maréchal de Richelieu, qui déteste tout ce qui est Choiseuil, a su se ménager des intelligences chez cette fille, et il a appris que déjà l'on se flattait que bientôt une reine ôterait à madame Adélaïde le premier rang à la cour. Le maréchal est venu en hâte prévenir mesdames des projets du duc, projets dont il avait connaissance, même avant la mort de la reine. Vous pensez l'effroi que cette nouvelle a causé à mesdames, surtout le maréchal leur détaillant toutes les me-

nées des Choiseuil et l'attachement qu'il portait à la maison d'Autriche contre les intérêts de celle de France.

D'après cet avertissement, madame Adélaïde s'est déterminée a aller trouver le roi, et à le prier de jeter un regard paternel sur sa famille et sur son peuple; que les vœux de tous les Français étaient pour que Sa Majesté poussât sa carrière aussi loin que son illustre bisaïeul; qu'alors il verrait ses arrières petits-fils appuyer le trône; que M. le Dauphin avait laissé trois princes qui l'emporteraient toujours sur les fils de la nouvelle épouse qu'on voulait lui donner, et que ce serait établir entre ses enfans une rivalité et une jalousie dont les effets sont quelquefois funestes; que Sa Majesté en avait eu la preuve dans les enfans de Philippe V, que leur belle-mère détestait,

et qu'elle avait tâché d'éloigner du trône.

Le roi a écouté avec beaucoup d'attention les prières de sa fille, et lui a donné sa parole royale que jamais il n'y aurait, de son vivant, de reine en France.

Cette assurance a consolé mesdames, qui ont pris le parti de laisser le roi continuer ses petits voyages, sans lui demander la permission de l'accompagner. Le roi, de son côté, très-satisfait de n'être plus pour ainsi dire inspecté par ses filles, a repris sa manière de vivre ordinaire, et le duc de Choiseuil est désolé de n'avoir pu donner au roi une archiduchesse pour épouse, ni pour maîtresse la duchesse de Grammont.

LETTRE CXLII.

*Le comte de *** au maréchal de Richelieu.*

Nous sommes maintenant au fait, M. le maréchal, des motifs qui ont déterminé le roi à faire en sorte que Mesdames ne fussent plus des petits voyages. Une nouvelle beauté occupe le monarque. Le duc de Choiseuil, stimulé par sa sœur, est furieux de cette liaison. Il en a fait les reproches les plus sanglans à Le Bel, qui a fait faire la connaissance de cette dame au roi. L'on a fait les recherches les plus exactes sur son origine; on prétend avoir découvert qu'elle a été fille publique, et que ce n'est que par l'intrigue du comte du Barri, se disant son beau-

frère, qu'elle est parvenue à fixer les yeux du monarque. J'ai vu cette beauté hier à la chapelle; j'avoue qu'il n'existe point de figure plus séduisante ; elle joint à un air de volupté enchanteur, un maintien décent qui fait douter des bruits qu'on répand sur son compte.

Le Bel, ayant essuyé de vifs reproches du duc de Choiseuil, effrayé lui-même de l'empire que cette syrène prend sur l'esprit du roi, a été se jeter aux pieds de son maître, lui a déclaré qu'il avait été trompé par le comte du Barri ; que la femme qu'il lui avait présentée n'était rien moins qu'une femme de qualité, et qu'elle n'était pas même mariée...., *Tant pis*, a répondu le roi, *qu'on la marie promptement, pour qu'on me mette dans l'impuissance de faire quelque sottise.*

Le Bel, très-familier avec son maître, a voulu entrer dans de plus grands

détails ; mais un regard sévère lui a imposé silence : il s'est retiré désespéré, et envisageant les suites d'une passion aussi violente dans un prince qui approchait de la vieillesse. Il est rentré chez lui dans une telle agitation, qu'il a été obligé de se mettre au lit. Il est mort hier matin. Les morts précipitées donnant toujours naissance à des soupçons, on dit que Le Bel a été empoisonné.

Je pense, M. le maréchal, que la haine que M. de Choiseuil porte à madame du Barri, occasionnera ou sa chûte ou celle de la nouvelle favorite. Si le duc de Choiseuil succombe, Mesdames pardonneront à cette beauté d'avoir subjugué leur père.

LETTRE CXLIII.

Le maréchal de Richelieu à M. de Chavigni.

Le gant est jeté entre la comtesse du Barri et le duc de Choiseuil, et je crois que ce dernier aura grand tort de le ramasser ; car, à coup sûr, il succombera dans la lice.

La duchesse de Grammont a pris de l'humeur; et, se laissant aller à son caractère violent, elle a fait, non des malhonnêtetés à la comtesse du Barri, mais des impertinences : elle vient d'être exilée.

Le roi, certainement, conservera cette maîtresse, qui est d'une figure charmante, d'un caractère enjoué, et qui ne garde pas avec lui le respect auquel Sa Majesté est accoutumée ; ce qui lui

paraît charmant, et lui fait mener un genre de vie si nouveau, que Sa Majesté ne connaît plus la monotonie qui l'entourait et l'accablait d'ennui.

Madame la comtesse du Barri a été présentée à la cour par madame la comtesse de Bearn. Mesdames l'ont parfaitement accueillie, ce qui a valu à madame Adélaïde une compagnie de cavalerie pour un de ses protégés, des cadeaux à ses sœurs, et un voyage de Chantilly, où Mesdames ont accompagné leur père.

Le marquis de Choiseuil, menin de M. le Dauphin, avait indisposé ce prince contre la comtesse, et M. le Dauphin avait fait promettre à ses frères qu'ils ne recevraient point madame du Barri; le comte de **, ayant appris les menées de M. de Choiseuil, en a prévenu le duc de Lavauguion, qui a représenté à ses élèves que le

roi, leur aïeul, était le maître d'admettre à sa société telle personne qu'il lui plaisait, sans qu'ils eussent le droit de s'y opposer; que, d'ailleurs, le roi était d'un âge à se choisir une amie; que son choix était tombé sur madame la comtesse du Barri, et qu'il devait attendre de ses enfans une grande soumission à ses volontés. Enfin, il a tant sermoné les princes, que la comtesse a été parfaitement reçue des enfans de France, surtout de M. le comte de Provence, qui lui a fait beaucoup de complimens.

Pour mettre le comble au désespoir du duc de Choiseuil, le roi vient de donner la place de capitaine-lieutenant des chevau-légers au duc d'Aiguillon.

M. de Choiseuil, qui n'a pu réussir à donner au roi une archiduchesse pour épouse, négocie pour que M. le

Dauphin en ait une. Mesdames voudraient une princesse de Savoie. Nous verrons qui l'emportera.

Une aventure extraordinaire occupe maintenant la cour et la ville, et fait diversion pour un moment aux murmures des mécontens.

Madame Louise, à la suite d'une dispute violente qu'elle a eue avec le roi, s'est retirée au couvent de Saint-Dénis, où elle est décidée à prendre l'habit (1). Cette princesse, dont le caractère est très-altier, s'est servi d'expressions si peu respectueuses, que

---

(1) Le pape donna un bref qui lui permettait de ne faire des vœux que pour un an. Cette princesse est morte Carmélite. Elle n'a pas voulu quitter son couvent, même pendant la maladie de son père, et s'est refusée à venir recevoir sa bénédiction avant sa mort.

le roi lui a dit : *Comme père, je puis vous pardonner ; mais comme roi, je dois vous punir : choisissez le couvent qui vous conviendra, et soyez-y dans vingt-quatre heures.*

Madame Louise, par l'entremise de madame Sophie, qui est aussi bonne et aussi douce que sa sœur est impérieuse, a demandé à se retirer à Compiègne. Le roi a répondu à sa fille que, *lorsque la France était en guerre avec l'Angleterre, la cour n'allait point à Compiègne, et qu'il ne voulait pas, si la bonne intelligence venait à se rompre entre les deux couronnes, être obligé d'entretenir une garnison dans cette ville pour elle.* Ensuite elle a demandé à être aux Carmelites de Paris, ce que le roi a encore refusé, *ne voulant pas*, a-t-il dit, *que le couvent de sa fille fût le rendez-vous des mécontens.* Enfin, elle a

choisi les Carmelites de Saint-Denis, où elle est entrée, sans prévenir les dames qui l'accompagnaient.

Madame la comtesse de Périgord a fait l'impossible pour la déterminer à revenir à la cour, mais elle n'a pu l'obtenir. Cette dame, en arrivant à Versailles, a été se jeter aux pieds du roi, en le suppliant de lui pardonner de n'avoir point ramené madame Louise. Sa Majesté l'a relevée, et lui a dit: *Soyez tranquille, madame, ma fille est entrée aux Carmelites de mon consentement.* Mesdames ont été voir leur sœur dès le lendemain, ainsi que les trois princes; mais le roi n'y a point encore été, malgré les prières de madame Adélaïde.

LETTRE CXLIV.

*Le comte de*** au Provincial.*

Le souper que le roi a donné jeudi à Bellevue est le thermomètre véritable d'après lequel les courtisans mesureront, à coup sûr, le degré de considération qu'ils devront avoir pour le duc de Choiseuil.

Le détail de l'avant-souper et du souper est trop plaisant pour que je ne vous en rende pas un compte détaillé.

Madame la maréchale de Mirepoix et madame de Flavacourt (c'est de cette dernière que je tiens cela), arrivées les premières, se promenaient sur la terrasse, lorsque M. de Choiseuil est entré avec sa suite, et a formé un

groupe opposé. Les arrivans tournaient à droite ou à gauche, suivant leur inclination, et grossissaient l'un des partis. Vous pensez qu'on ne s'épargnait pas les sarcasmes de part et d'autre. Madame de Flavacourt m'a assuré qu'à leur groupe, c'était à qui ridiculiserait le plus ceux qui ne les abordaient pas. Enfin, le roi a paru ; Sa Majesté est allé droit à madame du Barri, lui a dit les choses les plus gracieuses, s'est félicitée de la posséder pour la première fois dans ce beau lieu, et lui a offert de lui en faire voir tous les détails.

Pendant ce tems, M. de Choiseuil restait à l'écart avec sa compagnie, qui diminuait à mesure, au point qu'il était seul, lorsque l'heure du souper arriva.

Le roi a fait placer la favorite à côté de lui, et a dit à M. le comte de la Marche : *Mon cousin, comme vous*

avez de l'amitié pour madame, mettez-vous près d'elle. Mesdames (s'adressant à celles qui étaient là), *placez-vous, je vous prie; ces messieurs se mettront où ils voudront.*

Le souper a été fort gai pour tout le monde, excepté pour le duc de Choiseuil, qui avait perdu la sérénité qu'il porte ordinairement dans les fêtes. Il s'est concentré avec ses voisins, qui paraissaient même embarrassés de leur contenance.

Après le souper, le roi a annoncé le jeu, a demandé un vingt et un pour madame du Barri, et a prié madame de Flavacourt d'être de son wisk; ce qui en a expulsé M. de Choiseuil, accoutumé à jouer la partie du roi avec le duc de Richelieu et le comte de la Marche.

Le ministre est retourné à Paris de fort mauvaise humeur, et s'est trouvé

le lendemain au lever du roi, où il a eu le nouveau désagrément d'être obligé de suivre Sa Majesté à la toilette de madame du Barri, à laquelle elle est restée une heure entière.

Jamais madame de Pompadour n'avait eu une cour plus nombreuse, et jamais le roi n'avait paru si gai; il est toujours en route, change de lieu tous les jours. La comtesse le suit à la chasse, en amazone. Choisy et Saint-Hubert sont les lieux qu'elle affectionne le plus.

Mesdames, pour faire leur cour à leur père, ont accepté un voyage de Choisy, et toute la cour y va demain.

LETTRE CLXV.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

JAMAIS, mon cher ami, nous n'avons été aussi inondés de pamphlets, de chansons et d'épigrammes. Il vient de paraître une pièce de mauvais vers, intitulée : *La Cour du roi Peteau*, qu'on soupçonne venir de la fabrique des Choiseuil, le marquis l'ayant fort imprudemment remise à M. le Dauphin, qui l'a montrée à ses tantes. Cette pièce est si injurieuse pour le monarque, que Mesdames ont prié M. de Lavauguion d'apporter la plus grande attention à ce que les princes n'eussent point connaissance de pareils écrits, qui ne tendaient qu'à affaiblir les sentimens de tendresse et de respect qu'ils devaient à leur grand-père.

M. le Dauphin ayant avoué à son gouverneur que c'était le marquis de Choiseuil qui lui avait donné cet écrit, le marquis a été tancé vigoureusement par le duc de Lavauguion, qui lui a dit, que les premières satires qui se trouveraient entre les mains des princes, il les porterait au roi, et le désignerait comme les colportant.

Malgré cette réprimande, on a trouvé sur les cheminées des princes ces mauvais vers que je vous envoie, et l'on soupçonne le marquis de Choiseuil de les y avoir mis.

Le bien aimé de l'almanach,
N'est pas le bien aimé de France ;
Il fait tout *ab hoc* et *ab hac* ;
Le bien aimé de l'almanach :
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance.
Le bien aimé de l'almanach
N'est pas le bien aimé de France.

Une autre épigramme non moins injurieuse était accolée à celle-ci : jugez-en.

France, quel est ton destin !
D'être soumis à la femelle ;
Ton salut vient d'une pucelle,
Tu périras par la catin.

Madame du Barri, sûrement, n'ignore point que ces mauvais vers courent. Il est même de l'intérêt de M. de Maupeou de les lui montrer, et de la persuader qu'ils viennent du duc de Choiseuil. Eh bien ! elle ne s'en venge qu'en faisant du bien, se comportant en cela différemment de la marquise, qui a fait exiler M. de Maurepas pour de mauvais vers. Elle vient de faire donner la survivance du gouvernement de Strasbourg au comte de Stainville ; et je dis donner, car c'est elle qui l'a demandée au roi, et qui l'a obtenue. Il est certain qu'elle est extrêmement bonne,

et qu'elle a le cœur très-compatissant. Elle vient tout à l'heure d'en fournir une nouvelle preuve.

Une jeune fille de Liancourt est devenue enceinte des œuvres de son curé, qui a peu survécu à ce commerce.

Soit honte pour elle-même, soit égard pour la mémoire de son pasteur, elle n'a point été faire la déclaration prescrite par les ordonnances; et à la suite d'une maladie, elle est accouchée d'un enfant mort. Le fait parvenu à la connaissance des premiers juges, elle a été condamnée à être pendue, comme réputée coupable de la mort de l'enfant. Cette sentence venait d'être confirmée, lorsque M. de Mandeville, mousquetaire noir, entendant raconter cette histoire, et touché de compassion, dressa sur-le-champ un précis en forme de placet, de toute cette aventure, et sans connaître madame la

comtesse du Barri, se rendit à Marly, où la cour était, et fut lui présenter ce placet. Il réussit à attendrir cette dame, qui à l'instant écrivit, en présence de vingt témoins, la lettre que je vous envoie, et dont tous les assistans ont voulu avoir une copie. Il est certain que cette lettre dément authentiquement l'incapacité qu'on lui suppose, et prouve combien est grande l'éloquence naïve du cœur. Vous allez en juger.

Lettre de madame la comtesse du Barri à M. de Maupeou.

MONSIEUR LE CHANCELIER,

« Je n'entends rien à vos lois; mais » elles sont injustes et barbares; elles » sont contraires à la politique, à la » raison, à l'humanité, si elles font » pendre une pauvre fille accouchée

» d'un enfant mort, sans l'avoir dé-
» claré. Suivant le mémoire ci-joint,
» la suppliante est dans ce cas; il paraît
» qu'elle n'est condamnée que pour
» avoir ignoré la règle, ou pour ne s'y
» être pas conformée par une pudeur
» très-naturelle. Je renvoie l'examen
» de l'affaire à votre équité; mais cette
» infortunée mérite de l'indulgence. Je
» vous demande au moins une commu-
» tation de peine : votre sensibilité
» vous dictera le reste.

» J'ai l'honneur de vous saluer. »

M. de Mandeville a porté lui-même cette lettre à M. le Chancelier, qui a ordonné à l'instant un sursis et s'est fait rendre un compte exact de l'affaire. Sa Majesté a fait grace. Tout Paris applaudit à cette action également honorable pour le mousquetaire, la comtesse et le chef de la justice.

LETTRE CXLVI.

Le même au même.

La faveur de madame la comtesse du Barri est à son comble; le duc d'Aiguillon vient d'obtenir du roi (par l'entremise de cette dame), qu'il se rendît au parlement pour terminer l'affaire de ce duc. Sa Majesté a été à Paris, s'est fait remettre, par le parlement, toute la procédure commencée; ce qui met cette compagnie dans l'impossibilité de suivre cette affaire, et détruit jusqu'au germe du procès.

Le marquis de Choiseuil, toujours entreprenant, et voulant, à tout prix, supplanter madame du Barri, avait conçu l'espoir que les charmes de sa jeune épouse (mademoiselle Raby),

qui est fraîche comme Hébé, produirait sur le monarque des sensations assez vives pour lui faire oublier promptement sa favorite.

Le jour de la présentation de madame de Choiseuil, tous les courtisans étaient rassemblés pour juger de l'effet que produirait cette beauté sur le cœur du monarque. Ils furent bien surpris et perdirent toute espérance en voyant Sa Majesté affectant de ne la regarder que légèrement, et seulement autant qu'il le fallait pour ne pas lui montrer un mépris décidé. Ils ont jugé, d'après cela, que madame du Barri était inexpugnable, et tous ploient à présent devant elle. Ils poussent même la bassesse jusqu'à l'excès. Vous connaissez le duc de Trêmes, et combien il est bossu. Madame du Barri s'amuse de la défectuosité de sa taille ; il en a pris occasion de se donner une qualité par

laquelle on le désigne toujours maintenant. Ce duc est allé pour faire sa cour, à Marly, à la comtesse, et, ne l'ayant pas trouvée, il a écrit lui-même : *le sapajou de madame la comtesse du Barri est venu pour lui rendre ses hommages.* Est-il possible d'être aussi bas !

Ceux que cela indignent, se vengent par des couplets. Il en paraît un relatif à la séance que le roi a été tenir au parlement, qui affecte beaucoup M. d'Aiguillon. Il n'y a pas de doute qu'il ne vienne de la fabrique Choiseuil : le voici :

Air *du vaudeville du Déserteur.*

Oublions jusqu'à la trace
De mon procès suspendu ;
Avec des lettres de grace
On ne peut être pendu.
Je triomphe de l'envie,
Je jouis de la faveur ;
Graces aux soins d'une amie
J'en suis quitte pour l'honneur.

Il n'y a pas, jusqu'à M. le maréchal de Brissac qui s'en mêle, et qui a dit que *madame du Barri, ayant voulu sauver la tête de M. le duc d'Aiguillon, lui avait tordu le col.*

Les politiques n'en jugent pas de même que M. de Brissac; et M. d'Aiguillon, qui voit s'avancer la disgrace de M. de Choiseuil, se flatte d'en tirer parti. Sous les liens d'un procès, il eût été difficile de le faire entrer au ministère. Il y arrivera certainement, si le duc de Choiseuil est renvoyé.

LETTRE CXLVII.

*Le comte de** à M. de Chavigni.*

Les fêtes pour le mariage de M. le Dauphin avec l'archiduchesse se préparent avec une magnificence qui ne cadre

point avec la détresse où se trouve le royaume.

On a calculé qu'il y aurait au moins dix mille chevaux d'employés pour la route. L'on parle aussi d'un détachement de tapissiers, courant en poste de ville en ville ; afin d'orner les différens lieux où doit s'arrêter la princesse.

Tout cela n'est que le prélude de la dépense qui se fait pour les habillemens du roi et des princes. Le public se rend en foule chez le tailleur et le brodeur : les habits seront en outre parsemés d'une infinité de pierreries.

Les carrosses de parade ne forment pas un objet de curiosité moins grand ; ils joignent la richesse à l'élégance.

Le bouquet du feu d'artifice sera composé de trente mille fusées.

Mettez à côté de ces prodigalités les révoltes occasionnées par la disette du

pain; révolte qui continue et augmente dans beaucoup de provinces.

A Tours, les choses ont été si loin, que l'intendant a été obligé de s'enfuir par une porte de derrière, et l'archevêque forcé de venir en cour pour tâcher d'obtenir du pain. Le peuple de France demander du pain! Cela fait frissonner.

L'on compte, dans la Marche et le Limousin, plus de quatre mille personnes mortes de faim, et, sans l'humanité de M. de Persan, maître des requêtes, qui est riche propriétaire dans cette province, beaucoup plus auraient péri; mais il a fait passer à ses frais de puissans secours.

Ces malheurs refroidissent de plus en plus le cœur des Français pour leur souverain, et ont donné naissance à un pamphlet, *idée singulière d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques*

qu'on se propose de donner à Paris et à la cour, à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin.

Dans ce pamphlet, après avoir fait l'énumération des dépenses que le bal, le feu d'artifice et le bouquet occasionneront, et dont la récapitulation monte à plus de vingt millions, l'auteur termine sa feuille, vraiment originale, par la proposition « de diminuer vingt » millions sur les impôts de l'année et » surtout sur la taille. C'est ainsi, s'é- » crie-t-il, qu'au lieu d'amuser les oi- » sifs de la cour et de la capitale par » des divertissemens vains et momen- » tanés, l'on répandra la joie dans l'ame » du cultivateur, l'on fera participer la » nation entière à cet heureux événe- » ment et l'on s'écriera jusqu'aux extré- » mités les plus reculées du royaume : » *Vive Louis le bien aimé.* Un genre » de fêtes aussi nouveau couvrirait le

» roi d'une gloire plus vraie et plus » durable que toute la pompe et tout » le faste des fêtes asiatiques ; et l'his- » toire consacrerait ce trait à la posté- » rité avec plus de complaisance que » les détails frivoles d'une magnificence » onéreuse au peuple, et bien éloi- » gnée de la grandeur véritable d'un » monarque, père de ses sujets. »

Cette rêverie fait honneur à celui qui l'a imaginée, mais ne sera suivie d'aucun succès. Il y a d'ailleurs trop de gens intéressés à ce que les cris des malheureux ne parviennent point jusqu'au trône.

On a fait mettre dans la gazette qu'il y a à Nantes beaucoup de blé ; mais que les mauvais tems et le débordement des rivières ont, jusqu'à ce moment, empêché qu'ils ne parvinssent à leur destination. C'est sous ces funestes auspices que madame la Dauphine arrivera en France.

LETTRE CXLVIII.

*Le comte de *** au Provincial.*

Pour remplir ma promesse, mon cher compatriote, je vais vous rendre compte des fêtes qui ont eu lieu pour le mariage de M. le Dauphin. Le roi a été au-devant de madame la Dauphine jusqu'au terme prescrit. La princesse, conformément au cérémonial, est descendue de voiture, et s'est jetée aux genoux du roi, qui l'a relevée avec bonté, et l'a embrassée très-affectueusement. Le roi, M. le Dauphin et madame la Dauphine sont partis ensemble de Compiègne, et se sont arrêtés à S.-Denis pour voir madame Louise, où mesdames attendaient leur père. C'est la première visite que Sa Majesté ait faite à sa fille depuis sa retraite. La

famille royale a soupé à la Muette. Toute la cour s'y est trouvée, même madame du Barri, que le roi a présentée à madame la Dauphine.

Madame la Dauphine, remarquant les égards que le roi avait pour cette dame, demanda à madame Adélaïde quel était son emploi à la cour ? *C'est l'amie du roi, ma nièce,* dit madame Adélaïde, *c'est elle qui l'amuse et le délasse des travaux qu'exigent les soins d'un grand empire.* Ah ! s'est écriée madame la Dauphine, *si son emploi est d'amuser le roi, je me déclare sa rivale.*

Le roi, M. le Dauphin et la famille royale sont venus coucher à Versailles, et madame la Dauphine est restée à la Muette avec ses dames. Cette princesse, au milieu d'un monde inconnu, et dans l'étonnement bien naturel de tant de choses nouvelles, n'a point

paru embarrassée; elle a suivi tout le cérémonial avec beaucoup d'aisance et avec des graces uniques.

L'après-midi, un monde immense s'est répandu dans les jardins où étaient les dispositions du feu et de l'illumination qui devaient s'exécuter le soir; mais le ciel fut peu d'accord avec les dieux de la terre. Deux orages effroyables obligèrent les curieux de se retirer; et le feu d'artifice n'a été tiré que le lendemain.

L'on a remarqué avec chagrin que le parc était en fort mauvais ordre, et ressemblait, dans quelques endroits, au jardin d'un château en décret. Une grande partie des eaux n'ont point joué, parce qu'elles n'étaient point en état : plusieurs bassins sont à sec, le canal est très-malpropre et plein de fange. Il y a beaucoup de statues mutilées, et l'on n'a pas eu la précaution

d'en soustraire aux yeux les débris.

L'on s'est beaucoup plus occupé du luxe de la cour, que du plaisir du peuple. Il n'y avait point de violons pour le faire danser, point de buffets, point de rafraîchissemens ; ce qui n'a point inspiré au peuple cette gaîté, qui est le premier caractère d'une fête publique ; et, par une négligence indigne de la majesté du lieu, les cours, à neuf heures, n'étaient pas même éclairées comme celle d'un particulier qui aurait marié son fils. Les corridors, les passages, tout est resté dans une profonde obscurité ; pas un lampion, pas une lanterne à la façade intérieure du palais ; enfin, l'on a vu avec indignation les pauvres demander l'aumône ce jour-là comme les autres. Il n'y avait ni cervelas, ni pain, ni vin pour eux.

Ce tableau était encore plus triste en sortant des appartemens.

Mais la description que je vous ferais des appartemens, serait au dessous de la vérité ; et celles qu'on lit dans les romans de Féerie, ne peuvent en donner qu'une idée imparfaite. La richesse et le luxe des habits, l'éclat des diamans, la magnificence du local, éblouissaient les spectateurs et les empêchaient de rien détailler.

Le bal paré (déjà fort ennuyeux par lui-même, en ce que tout y était d'étiquette), a pensé faire schisme à la cour, et a occasionné beaucoup de tracasseries. Sa Majesté en avait fixé d'avance le cérémonial, et était convenue, d'après la demande de l'empereur et de l'impératrice reine, qu'elle marquerait quelque distinction à mademoiselle de Lorraine, qui a l'honneur d'être de leur auguste maison, et qu'elle serait nommée pour danser

immédiatement après les princesses du sang. Cette résolution du roi, lorsqu'elle a été sue, a pensé faire une affaire sérieuse.

Les ducs et pairs se sont assemblés chez l'évêque comte de Noyon, comme le plus ancien des pairs, pour lors à la cour; et, malgré l'horreur de l'église pour la danse, on y a discuté, rédigé et lu un mémoire que le prélat a été chargé de présenter au roi. Sa Majesté, embarrassée, comme à son ordinaire, à éludé de décider, et s'est rejetée sur ce que la danse, au bal, était la seule chose qui ne pouvait tirer à conséquence, en ce que le choix des danseurs et danseuses ne dépendait que de sa volonté; elle a invoqué en même tems *leur fidélité, leur attachement, leur soumission, et même leur amitié.* Cette réponse, peu digne d'un grand roi, n'a fait que prêter au ridicule, et

il n'a assisté au bal paré que ceux qui n'ont pu s'en dispenser.

LETTRE CXLIX.

*Le comte de *** à M. de Chavigni.*

Après tous les spectacles dont la galanterie française a amusé madame la Dauphine, le roi vient de lui en fournir un plus majestueux, qu'on ne voit qu'en ce royaume, et dont le coup d'œil imposant aurait pu donner à cette princesse une idée de la grandeur du trône où elle est destinée à s'asseoir un jour, s'il n'eût été en même tems accompagné de la consternation générale.

Un lit de justice n'est aujourd'hui qu'un simulacre des anciens : le roi n'y fait que répéter ce qu'il a décidé

dans son conseil ; tout s'y passe sans examen préalable et sans délibération. C'est enfin un acte de puissance absolue, c'est un jour de deuil pour le royaume.

Celui auquel madame la Dauphine a assisté, dans une lanterne, s'est tenu avec le cérémonial ordinaire, mais à Versailles, les ministres ne voulant pas risquer que le roi s'aperçût du mécontentement général.

Le chancelier, ayant pris les ordres du roi, y a prononcé un discours, dont le résumé est, que Sa Majesté n'avait point voulu admettre la requête de demande en justification pardevant la cour des pairs, que lui avait présentée le duc d'Aiguillon, persistant dans son intention d'éteindre les troubles de la Bretagne, et de ne permettre rien qui pût les réveiller ; qu'il régnait dans cette affaire une animosité révoltante

et une partialité marquée ; que plus on la sondait, plus on y trouvait un mystère d'horreur et d'iniquité, dont Sa Majesté voulait détourner les yeux ; qu'il lui plaisait enfin de ne plus en entendre parler, et d'arrêter, par la plénitude de sa puissance, toute procédure ultérieure, et imposer un silence absolu sur toutes les parties des accusations réciproques.

Ensuite, on a enregistré les lettres qui annulent tout ce qui a été fait jusqu'alors, tant contre le duc d'Aiguillon que contre messieurs de la Chalotais et de Caradeuc, ordonnant que tout acte concernant cette affaire fût regardé comme non avenu, défendant à qui que ce fût de la réveiller, et imposant respectivement le silence le plus absolu.

Le parlement est retourné furieux,

prévoyant que ce premier coup d'autorité ne serait pas le dernier.

Le roi avait connaissance d'un arrêté pris par le parlement en présence des pairs, dans lequel arrêté la cour déclarait qu'elle ne regarderait jamais comme justifié tout accusé qui le serait dans un lit de justice, et notamment le sieur duc d'Aiguillon.

Pour empêcher la suite de cet arrêté, le roi, en sortant de l'assemblée, a intimé aux princes et pairs qui le reconduisaient, suivant l'étiquette, défense de se rendre le lendemain au palais, ainsi que de prendre aucune part à la délibération commencée par l'ex-commandant de Bretagne.

Cette défense du roi était une ruse de M. de Maupeou, qui se flattait, par cet incident, de donner le change au parlement; mais ce corps ne perdant pas

son objet de vue, a rendu un arrêt, dans lequel il a déclaré que le duc d'Aiguillon était gravement inculpé et prévenu de soupçons, même de faits qui entachaient son honneur, et par lequel il a suspendu le duc des fonctions de la pairie, jusqu'à ce que, par un jugement rendu en la cour des pairs, dans les formes et avec les solennités prescrites par les lois et ordonnances du royaume, que rien ne peut suppléer, il se fût pleinement justifié. Aussitôt après que cet arrêt a été rendu, des commissaires de la cour du parlement se sont transportés chez l'imprimeur, et ont fait imprimer, sous leurs yeux, la minute de cet arrêt, dont il a été tiré dix mille exemplaires, et dans le même moment un huissier l'a signifié au duc d'Aiguillon, qui se trouvait chez lui.

Les chambres, assemblées, ne se sont séparées qu'après qu'il leur a été

rendu compte de l'exécution entière de l'arrêt.

Cette désobéissance formelle de la part de la première cour du royaume, justifiera, pour ainsi dire, les mesures violentes qu'on est très-disposé à proposer au roi pour venger son autorité. De nouveau, nous allons voir des lettres de cachet frapper les principales têtes de cette compagnie.

Les princes du sang prennent parti pour le parlement. Il y a un schisme déclaré à la cour ; et, ce qui est très-affligeant, c'est qu'il commence à se mettre dans la famille royale. L'on est parvenu à indisposer madame la Dauphine contre madame du Barri. M. le Dauphin, d'un caractère sévère, ne lui marque jamais aucun égard, et le roi en est de fort mauvaise humeur.

Madame la Dauphine, qui était de tous les petits voyages, n'y va plus,

parce qu'on l'a forcée de demander au roi *si madame la comtesse du Barri était faite pour manger avec elle.* Sa Majesté lui a répondu : *Cette question est d'autant plus indiscrète de votre part, ma fille, que c'est à ma table que vous vous trouvez avec elle ; mais, pour faire cesser vos scrupules, vous ne viendrez plus à Choisy.*

Madame la Dauphine, dont l'âge et le caractère exigent beaucoup de mouvement et de dissipation, a été piquée de cette réponse ; elle boude ceux qui la lui ont attirée ; elle boude le roi de la lui avoir faite ; et M. le marquis de Choiseuil, que l'on soupçonne d'avoir engagé M. le Dauphin de ne pas souffrir que sa jeune épouse fût toujours en pareille compagnie, pourrait bien se repentir de son indiscrétion.

LETTRE CL.

Le même au même.

MONSIEUR de Choiseuil est exilé. Hier, le roi soupant aux petits appartemens, a signé la lettre de cachet, qui lui a été signifiée ce matin par le duc de Lavrillère. La présence de ce duc est une circonstance plus mortifiante pour lui, puisque ce ministre, oncle du duc d'Aiguillon, ne peut qu'être intérieurement très-satisfait de sa commission; aussi, n'a-t-il pas été dupe du compliment de condoléance de son confrère. Il lui a répondu : *M. le Duc, je suis bien persuadé de tout le plaisir que vous avez à m'apporter une pareille nouvelle.*

Le duc de Praslin, malade de la

goutte, à Paris, a reçu le même jour une lettre de cachet beaucoup plus courte que celle de son cousin. Voici la copie de ces deux lettres.

Lettre du roi à M. le duc de Choiseuil.

Mon Cousin,

« Le mécontentement que me cau-
» sent vos services me force à vous
» exiler à Chanteloup, où vous vous
» rendrez dans vingt-quatre heures.
» Je vous aurais envoyé beaucoup
» plus loin, si ce n'était l'estime parti-
» culière que j'ai pour madame la du-
» chesse de Choiseuil, dont la santé
» m'est fort intéressante. Prenez garde
» que votre conduite ne me fasse
» prendre un autre parti. Sur ce, je
» prie Dieu, mon cousin, qu'il vous
» ait en sa sainte garde. »

Copie de celle écrite au duc de Praslin.

« Je n'ai plus besoin de vos ser-» vices, et je vous exile à Praslin, où » vous vous rendrez dans vingt-quatre » heures. »

Vous pensez bien que ces événemens ne se passent pas sans exciter beaucoup de murmures et de plaintes, et surtout des épigrammes. La copie de ces deux lettres de cachet circule partout.

L'on dit que les adversaires de M. de Choiseuil, pour déterminer le roi à renvoyer un homme qu'il n'aimait pas, mais auquel il était habitué, et qu'il regardait comme lui étant nécessaire, ont persuadé à Sa Majesté que ce ministre cherchait à exciter la guerre, malgré les mouvemens apparens qu'il se donnait pour entrer dans

les vues pacifiques de Sa Majesté.

Au reste, M. de Choiseuil a soutenu cette catastrophe avec beaucoup de fermeté ; elle a été même une espèce de triomphe pour lui ; et, quoiqu'il lui fût enjoint de ne recevoir personne pendant son séjour à Paris, une foule immense de gens de toute espèce se sont fait écrire à sa porte.

C'est l'abbé Terrai, déjà pourvu du ministère des finances, qui est chargé, par *interim*, de celui de la marine. M. de Muy est à la guerre ; mais son austérité et sa loyauté le chasseront bientôt. M. le prince de Condé met déjà sur les rangs, pour le remplacer, le marquis de Monteynard.

Tout ce qui est attaché aux Choiseuil se ressent de leur disgrace ; le baron de Breteuil était nommé ambassadeur à Vienne, il avait déjà fait faire ses équipages, et se disposait à par-

tir, quand le duc de Lavrillère lui a fait part que sa destination était changée, et qu'il allait à la cour de Naples. C'est le prince Louis qui va à Vienne, avec des instructions suffisantes pour rompre le traité défensif et offensif avec l'Autriche.

L'on vend les tableaux du cabinet du baron de Thiers ; madame du Barri a fait l'acquisition du portrait en pied de Charles Ier., roi d'Angleterre. Il a été excepté exprès pour elle de ceux que l'impératrice de Russie a fait acheter. Quelques personnes lui ont représenté qu'il y avait des tableaux qui lui auraient beaucoup mieux convenu ; elle a répondu que *c'était un tableau de famille qu'elle retenait*, les du Barri *étant parens des Stuart*. Mais, beaucoup prétendent que c'est M. de Maupeou, qui a fait faire cette acquisition, pour avoir

un exemple effrayant à présenter au roi dans la circonstance où il est avec les parlemens. Il est certain que nous sommes à la veille d'une grande révolution.

LETTRE CLI.

*Le comte de*** à M. de Chavigni.*

Il n'y a plus d'espoir, mon ami: le chancelier a fait tenir un lit de justice au roi, où il ne s'est trouvé de princes, que les enfans de France et M. le comte de la Marche.

Sa Majesté, en le voyant arriver, lui a dit : *Soyez le bienvenu, mon cousin, nous n'aurons pas nos parens.*

Le comte de la Marche le savait avant le roi; car les autres princes du

sang, après avoir tenté vainement les derniers efforts pour le ramener et avoir fait une protestation contre tout ce qui devait se passer au lit de justice, avaient envoyé chez lui, la veille, le prier d'adhérer à leur protestation; ce qu'il avait refusé.

Dans ce lit de justice, le plus désastreux de tous ceux du règne du roi, il a été lu trois édits; le premier, cassant le parlement; le second, la cour des aides; et le dernier, portant transmutation du grand conseil en nouveau parlement. Le roi a terminé la séance par ce discours tenu au nouveau parlement:

« Vous venez d'entendre mes intentions; je veux qu'on s'y conforme : » je vous ordonne de commencer vos » fonctions lundi; mon chancelier ira » vous installer. Je défends toute délibération contraire à mes volontés, » et toute représentation en faveur de

» mon ancien parlement ; car je ne » changerai jamais. » .

Le roi a prononcé ces dernières paroles avec une énergie qui a imprimé la terreur dans toute l'assemblée.

Dès le soir même, M. le chancelier est venu installer le nouveau parlement. Tout Paris était en mouvement, et s'empressait de témoigner son mépris aux nouveaux magistrats. M. Lambert, doyen du grand conseil, ayant appris le rôle qu'on lui destinait, a eu le courage de se soustraire au joug, et de se rendre chez lui, au lieu de se rendre à la séance. Une lettre de cachet l'y a contraint. Il est monté sur les fleurs de lys pour obéir à l'ordre du roi, mais il a protesté publiquement contre sa présence, et a reproché aux autres leur lâcheté. Ce qui en a entraîné plusieurs.

Vous pensez que toutes ces réformes ne se font pas sans exciter de grands

mécontentemens. Cette révolution attère et échauffe tout à la fois les esprits; les têtes s'exaltent et enfantent des écrits qui prouvent, jusqu'à l'évidence, que le roi n'est plus aux yeux de ses sujets qu'une machine que le chancelier fait mouvoir à son gré, par le moyen de madame du Barri.

Il paraît une correspondance entre le chancelier et un nommé Sorhouet, qui fatigue beaucoup le chef de la justice. On en fait les recherches les plus exactes. Le chancelier a promis cent mille livres à celui qui lui en indiquerait l'auteur. On assure que cette correspondance est beaucoup plus commune en province qu'à Paris; néanmoins, je ne vous en envoie qu'une copie par M. votre neveu; car elle est trop curieuse pour que je vous en prive, dans le doute que vous puissiez vous la procurer.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

La mort de MM. Duverney et de Chavigni ayant rompu une partie de cette correspondance, qui ne subsistait plus qu'entre le comte de*** et son compatriote, et dans laquelle il n'y avait d'autres détails que des intrigues de cour, des brouilleries entre le roi et ses enfans, une immensité de pamphlets, les uns trop obscènes pour être transcrits, et les autres connus de tout le monde, nous nous sommes abstenus de reproduire les autres lettres, ne jugeant pas qu'elles fussent d'un intérêt aussi grand que celles qui composent ce recueil.

Dans les quatre années qui se sont écoulées jusqu'à la mort du roi, il ne s'est passé aucun événement remarquable, si ce n'est le mariage de M. le comte de Provence, celui de M. le

comte d'Artois et le retour des princes du sang à la cour.

Une seule bonne plaisanterie eut lieu, quand M. le prince de Condé et M. le duc de Bourbon, son fils, demandèrent à rentrer en faveur. M. le duc de Bourbon avait atteint l'âge où les princes du sang étaient décorés du cordon bleu, et il ne l'avait pas, parce qu'il avait suivi le parti de son père. Lorsque le prince de Condé eut obtenu du roi de revenir à la cour, et que Sa Majesté eut nommé le duc de Bourbon cordon bleu, l'on dit que *le père et le fils étaient venus à Versailles chercher le Saint-Esprit : ce qui ne leur avait pas donné plus de raison.*

La lettre qui suit, et qui rend compte de la maladie et de la mort du roi, est la dernière de ce recueil.

Celle donnant les détails du supplice de Damiens n'a pas été trouvée. Tout le monde connaît celui qu'il a subi.

LETTRE CLIII ET DERNIÈRE.

*Le comte de *** au Provincial.*

TOUT le tems qu'a duré la maladie de Louis XV, mon cher compatriote, il m'a été impossible de vous écrire. A chaque instant, les nouvelles se détruisaient l'une l'autre, et j'aurais été forcé de démentir à la fin de ma lettre ce que je vous aurais dit au commencement.

Ce qui est bien certain, c'est que dès l'instant que le roi est tombé malade, peu de personnes ont conservé l'espérance de lui voir recouvrer la santé. Vous avez su l'incartade de l'abbé de Beauvais, qui, en prêchant à la cène devant lui, après un sermon rempli de fiel, s'était écrié : *En-*

core quarante jours, et Ninive sera détruite. Le roi, qui était très-superstitieux, en était tellement effrayé, qu'il disait souvent au maréchal de Richelieu : *Je ne serai tranquille que lorsque ces quarante jours seront passés;* et par un de ces hasards singuliers, il est mort le quarantième jour.

Plusieurs événemens sinistres qui s'étaient passés, pour ainsi dire, sous les yeux du monarque, tels que la mort subite de M. de Sorba, ambassadeur de Gênes, et du marquis de Chauvelin, compagnon de ses plaisirs, l'avaient affecté au point qu'on apercevait sur sa figure un changement considérable.

Les amis de ce prince, qui voulaient le tirer de l'état de tristesse où il se laissait aller, imaginèrent de lui donner une fête à Trianon; et madame du Barri, ayant été instruite que la mar-

quise de Pompadour n'avait conservé sa faveur jusqu'à sa mort, qu'en facilitant au monarque les occasions de satisfaire son goût pour le changement et la pluralité des femmes, suivit les erremens de celle qui l'avait précédée; en conséquence, une jeune personne, ayant le germe de la petite-vérole, fut présentée au roi, qui passa la nuit avec elle. Le lendemain, cette jeune fille fut très-malade, et déjà l'éruption de cette maladie se laissa apercevoir. Cela troubla le roi, au point qu'il se trouva très-mal, et perdit même connaissance.

Il se rendit à Versailles, où le bruit se répandit bientôt que Sa Majesté avait la petite-vérole. Une fièvre maligne se déclara en même tems. L'archevêque de Paris accourut le lendemain; et madame du Barri, effrayée, sortit de l'appartement du roi.

L'évêque de Senlis, le duc d'Aumont, le maréchal de Richelieu, et surtout madame Adélaïde, à qui le maréchal dit qu'on avait pensé faire mourir le roi son père, lors de sa maladie à Metz, en précipitant les actes de religion, s'opposèrent à l'entrée du prélat chez le roi, et exigèrent de lui, s'il s'obstinait à voir Sa Majesté, qu'il ne lui parlerait point de Sacrement.

M. le Dauphin se présenta à la porte de l'appartement du roi; mais M. de la Martinière, ayant déclaré que la maladie du monarque était d'une nature fort dangereuse, M. de la Vrillère prit sur lui de dire à M. le Dauphin que sa santé était précieuse à l'Etat, qu'elle ne lui appartenait point, qu'il ne pouvait la risquer en entrant dans l'appartement de son illustre aïeul, et que Sa Majesté lui ordonnait de s'en abstenir. M. le Dauphin se

retira, et se refusa à voir la foule de courtisans qui se tournaient vers le soleil naissant.

Dès le commencement de la petite-vérole de Louis XV, un médecin anglais de la famille de Sutton, qui se trouvait à Paris, se présenta, offrit de traiter le roi, et répondit sur sa tête de le sauver. La faculté ne voulut pas y consentir. Lorsque le monarque fut dans un état désespéré, on le rappela, mais il répondit qu'il était trop tard.

La maladie et les symptômes devenant tous les jours plus alarmans, Louis XV, tourmenté tout à la fois du besoin de se raccommoder avec Dieu, et de la crainte de perdre sa maîtresse, parlait tour à tour de la vengeance suprême et du désir de voir la comtesse. Cependant, ayant interrogé M. de la Martinière sur la nature de sa maladie, et

M. de la Martinière lui ayant avoué que c'était la petite vérole, il fut frappé comme d'un coup de foudre, et, le même soir, après que mesdames se furent retirées, au lieu de demander la comtesse du Barri, comme c'était son usage, il dit à son premier valet de chambre : *Je n'ai point envie qu'on me fasse renouveler ici la scène de Metz; allez-vous-en de ma part dire à madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse du Barri.*

Après cette résolution, le clergé s'est emparé de l'esprit du monarque. Mesdames, qui se sont dévouées pour soigner leur père, ne l'ont plus quitté, et Sa Majesté a été administrée, jouissant de la plénitude de sa raison.

Un moment avant, le grand aumônier a prononcé le discours suivant :

« Quoique le roi ne doive compte

» de sa conduite qu'à Dieu seul, Sa
» Majesté veut bien déclarer qu'elle
» est fâchée d'avoir causé du scandale
» à ses peuples, et elle déclare qu'elle
» ne veut vivre désormais que pour
» le soutien de la religion et pour le
» bonheur des Français. »

Le roi n'a survécu que trois jours aux cérémonies religieuses. Il est mort le 10 mai, à trois heures un quart. Aussitôt après sa mort, la cour est partie pour Marly et mesdames pour Choisy, où, deux jours après, elles ont été attaquées de la maladie que leur père leur avait inoculée.

La petite-vérole dont le roi était atteint, avait un caractère de malignité si effrayant, qu'il a été impossible de l'embaumer. L'on a été forcé de brûler son corps, et l'on a enfermé ses cendres dans un cercueil. Son départ de Versailles s'est fait sans pompe, je

dirais presque sans décence. Quelques gardes, quelques pages entouraient une voiture de chasse dans laquelle on avait mis le cercueil, allant aussi vite que lorsque ce roi partait de son palais pour aller à quelque partie de plaisir.

Vous jugez que les exils et les suppressions ont fait assez de mécontens sur la fin du règne de Louis XV, pour que sa mémoire ne soit pas très-respectée. Aussi les bons mots et les épigrammes pleuvent de toutes parts. Le bon mot qui frappe le plus, est celui de l'abbé de Ste.-Geneviève; on plaisantait ce religieux sur la sainte et sur le peu de vertu que venait d'avoir la découverte de la châsse, si efficace autrefois. *Eh! messieurs*, répondit-il, *de quoi vous plaignez-vous, est-ce qu'il n'est pas mort ?*

Madame la comtesse du Barri est

enfermée à l'Abbaye-aux-Dames, dans la Brie. Vous pensez que la mort du roi va changer bien des fortunes. L'on ne croit point pourtant que les Choiseuil, malgré la protection de la reine, reviennent en faveur ; car il est certain que Louis XVI est en possession des papiers que feu M. le Dauphin avait laissés pour lui être remis, et que ce prince est mort avec la haine dans le cœur contre le duc de Choiseuil.

Adieu, mon cher compatriote.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DU TOME II ET DERNIER.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 105 716 5